

'Aimez-vous cet espace public ? Pourquoi ?'

Pistes de réflexion sur les composantes spatiales de l'appréciation
de l'espace public urbain : une étude du quartier lausannois du Flon

Ian Losa

Sous la direction du Prof. Antonio Da Cunha



Photo : Ian Losa, 2010

« La couleur, le modelé, les senteurs du sol, le décor végétal se mêlent aux souvenirs, à tous les états affectifs, aux idées, même à celles que l'on croit les plus émancipées. Mais cette réalité ne prend corps que dans une irréalité qui la dépasse et la symbolise. Son "objectivité" s'enracine dans une subjectivité, qui n'est pas pure fantaisie. Qu'on le nomme rêverie ou piété, un élément soulève la réalité concrète de l'environnement au dessus d'elle même (...) »

(Dardel, 1990-1952 : 46)

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire doit beaucoup à l'aide, aux conseils et au soutien de nombreuses personnes qui m'ont entouré tout au long de ce travail. Pour cela, je tiens à adresser mes remerciements particuliers :

Au Professeur Antonio Da Cunha, qui a accepté de diriger ce mémoire. Merci pour ses conseils et pour m'avoir orienté tout au long du travail.

À Mme Michèle Tranda-Pittion qui a accepté d'être l'experte lors de la soutenance orale.

À Laurent Matthey pour sa disponibilité et pour les discussions que nous avons eues.

À Nicolas Wisnia pour avoir accepté de relire certaines parties du travail.

À toutes les personnes qui ont dédié un peu de leur temps pour répondre à mes questions, que ce soit au Flon ou devant un ordinateur. Ce travail n'aurait pas été possible sans leur participation et leur disponibilité !

À Federica, Simona, Carlo et Tiziano pour les apéros passés à discuter de nos mémoires, qui ont rendu plus légère cette période de travail.

À Hicham, et à Darlly pour m'avoir aidé dans les enregistrements des ambiances sonores.

À toute ma famille (Magali, Franco, Sara et Valérie) pour les discussions, les corrections minutieuses, l'appui et tous les encouragements donnés. À ma grand mère également. Ce travail vous est tout spécialement dédié !

À vous tous, UN GRAND MERCI !

RESUMES ET MOTS-CLES

Résumé de 5 lignes

L'espace public est au cœur de la réflexion sur les devenir de la ville contemporaine. Ce mémoire propose de l'envisager sous la perspective de l'appréciation des usagers. Nous proposons une exploration de la possibilité d'agir sur la forme de l'espace public afin de générer une appréciation positive de celui-ci. Le travail présente une analyse de quatre espaces publics du quartier lausannois du Flon, friche industrielle récemment réaménagée.

Résumé de 20 lignes

La ville contemporaine est en mutation profonde. Différents enjeux relatifs à son futur développement peuvent être identifiés. Ce travail propose de considérer l'appréciation de l'espace urbain par ses habitants comme un enjeu d'importance. Comment peut-on créer des cadres de vie agréables et aimés au sein de nos villes ?

Cette question, large et complexe, est abordée dans ce mémoire sous la perspective de l'action sur la morphologie de l'espace public urbain. De quelle façon les formes de l'espace public peuvent influencer l'appréciation ainsi que l'usage d'un lieu ?

Une réflexion théorique et pratique est proposée autour de trois thèmes : *l'ambiance*, la *cohérence* et les *usages*. Ces trois approches permettent de considérer l'espace public à la fois dans ses dimensions de lieu ponctuel et de lien avec son contexte urbain. Ce travail cherche à confirmer l'hypothèse que ces trois perspectives sont fondamentales dans le processus d'appréciation d'un espace public.

L'étude de terrain de ce mémoire se concentre sur quatre espaces publics du quartier lausannois du Flon. Les espaces publics de cette ancienne friche industrielle récemment réaménagée au cœur de la ville vaudoise, présentent un intérêt particulier. Le quartier du Flon, avec son caractère expérimental et innovateur, s'adapte bien aux questions posées dans le cadre de ce travail. Dans une perspective de diagnostic territorial, l'appréciation des formes des espaces publics du quartier est évaluée. Le travail débouche sur l'élaboration de principes directeurs, suggérant des façons d'orienter l'action sur la forme urbaine.

Mots-clés

Flon / Lausanne / Espace public / Appréciation / Esthétique / Morphologie urbaine / Urban Design / Perception de l'espace / Mobilité douce / Participation

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	1
1.1 La Ville, une réalité en évolution continue	1
1.2 Problématique	2
CADRAGE THEORIQUE	
2. L'APPRECIATION DU CADRE SPATIAL PAR L'INDIVIDU	6
3. AXES THEMATIQUES	12
3.1 Ambiance	14
3.1.1 <i>Qualité visuelle</i>	15
3.1.1.1 <i>Présence d'éléments naturels</i>	16
3.1.1.2 <i>Complexité visuelle</i>	17
3.1.1.3 <i>Ouverture et encadrement visuels</i>	19
3.1.1.4 <i>Soin de l'espace</i>	21
3.1.2 <i>Ambiance sonore et tactile</i>	21
3.1.3 <i>Art public</i>	22
3.2 Cohérence	26
3.2.1 <i>Les espaces publics conçus comme des réseaux de lieux</i>	28
3.2.1.1 <i>Expérience spatiale ponctuelle, directionnelle et transitionnelle</i>	28
3.2.1.2 <i>Lisibilité et imageabilité</i>	30
3.2.2 <i>L'organisation interne de l'espace public</i>	32
3.2.3 <i>La cohérence fonctionnelle et sociale</i>	34
3.3 Usages	36
3.3.1 <i>Diversité d'usagers et groupes sociaux minoritaires</i>	37
3.3.2 <i>Les principaux usages de l'espace public</i>	39
3.3.3 <i>Gérer la diversité des usages et de usagers</i>	40
3.3.4 <i>Les places assises, un enjeu fondamental</i>	42
TRAVAIL DE TERRAIN ET ANALYSE	
4. PRESENTATION DE L'ETUDE DE TERRAIN	44
4. 1 Le quartier et son contexte	44
4.2 Historique	48
4.3 Méthodologie	51

4.4 Espaces publics étudiés	54
5. TRAITEMENT DE L'INFORMATION	55
5.1 Cohérence : l'insertion du Flon au sein de son contexte spatial	55
5.2 Cohérence : les connexions entre les espaces publics du Flon	63
5.3 Fiches thématiques	68
5.3.1 Promenade urbaine.....	69
5.3.1.1 Ambiance.....	70
5.3.1.2 Cohérence.....	74
5.3.1.3 Usages.....	77
5.3.2 Places Merciers.....	83
5.3.2.1 Ambiance.....	84
5.3.2.2 Cohérence.....	88
5.3.2.3 Usages.....	91
5.3.3 Esplanade.....	96
5.3.3.1 Ambiance.....	97
5.3.3.2 Cohérence.....	102
5.3.3.3 Usages.....	105
5.3.4 Place Flon-Ville.....	112
5.3.4.1 Ambiance.....	113
5.3.4.2 Cohérence.....	116
5.3.4.3 Usages.....	118
6. SYNTHÈSE	123
6.1 Ambiance	123
6.2 Cohérence	125
6.3 Usages	128
6.4 Principes directeurs	131
7. CONCLUSION	132
8. SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	135
9. TABLE DES FIGURES	140
10. ANNEXES	143

1. INTRODUCTION

1.1 La Ville, une réalité en évolution continue

La ville est une réalité socio-spatiale en évolution continue. Celle-ci est influencée, entre autres choses, par les grands cycles économiques, par des mutations socio-techniques et des politiques de type varié. Le système économique-capitaliste qui s'est mis en place au XIX^e siècle, comme l'expliquent Raffestin et Bresso (1979), a porté au développement d'une ville au service de la production et de la croissance économique quantitative.

La ville fonctionnaliste, prolongement historique de la ville industrielle, a été pensée comme une machine, sur la base du principe de la standardisation. Cette ville, issue du mouvement moderniste, a constitué une forte rupture (en grande partie volontaire) avec les formes urbaines qui l'ont précédée. La ville de cette période a rejeté un long et riche héritage en termes de composition urbaine, accumulé et stratifié dans le temps à travers l'édification des villes européennes (Moughtin, Oc, Tiesdell, 1995). En se concentrant sur la réponse aux besoins basiques des masses, le mouvement moderniste a oublié d'autres nécessités.

Aujourd'hui, la ville est entrée dans ce qui est couramment appelé le régime d'urbanisation métropolitain. Les phénomènes liés au processus de mondialisation, la société de l'information, l'explosion de la mobilité individuelle ainsi que d'autres phénomènes, ont ultérieurement et profondément transformé les territoires urbains. Les villes contemporaines, avec leurs configurations spécifiques, engendrent des tensions sociales, génèrent des nuisances environnementales ainsi que d'autres problèmes. Cette situation peut être définie comme étant à terme insoutenable (ou non durable). Nous nous trouvons donc actuellement dans une période charnière, qui demande un changement radical !

Dans ce contexte il est légitime de s'interroger. Quelle orientation veut-on donner à l'évolution de nos territoires urbains ? Il est nécessaire d'identifier des enjeux auxquels la ville doit et peut répondre. L'urbanisme durable, pour prendre un exemple, s'inscrit dans cette mouvance de réflexion profonde et de réorientation des politiques urbaines, prônant un développement économique qui puisse respecter l'environnement et garantir une harmonie au niveau social.

Les enjeux mis en évidence par l'urbanisme durable sont fondamentaux. Ceci dit, il est possible de prolonger la réflexion sur le devenir de nos territoires vers d'autres thématiques complémentaires. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'un des rôles de la ville des années à venir sera celui d'essayer de répondre aux besoins (identitaires, esthétiques, physiologiques, etc.) des individus dans toute leur complexité. Comme le dit Racine (1985), le territoire contemporain se réduit souvent à un simple support d'activités au lieu d'exister aussi comme *cadre d'existence*.

Mais quelles sont les composantes qui transforment un espace urbain en un véritable *cadre d'existence* ? Qu'est-ce qui fait la différence entre un lieu et un non-lieu ? Les formes urbaines contemporaines sont-elles encore capables de « dialoguer » avec les citoyens ? Créer un espace urbain agréable et apprécié implique-t-il de reconstituer des tissus organiques et de revenir à des microformes inspirées par la « ville du passé » ?

Bien entendu, nous n'avons pas la prétention de répondre de façon exhaustive à l'ensemble de ces questions avec notre mémoire, mais nous allons néanmoins lancer des pistes de réflexion dans ce sens. La

réflexion proposée ci-dessus guide l'ensemble de ce travail et constitue la base sur laquelle nous allons construire notre problématique dans les pages qui suivent.

1.2 Problématique

Espace public

Notre mémoire est un travail sur *l'espace public*.

Mais qu'est-ce que l'espace public ? Cette question, vue la complexité de la notion, est plus que légitime. La réponse peut être abordée sous une multitude de perspectives. Avant tout, il est possible de relever les deux grandes déclinaisons de la notion selon son côté immatériel et matériel. La première, l'espace public immatériel, se réfère à ce qui est généralement appelé la sphère publique, ou l'espace de formation de l'opinion publique.

L'espace public dans sa matérialité se compose, par contre, de rues, de places, de parcs et de tous ces lieux physiques qui mettent en relation et connectent les territoires entre eux. Cette deuxième déclinaison de la notion possède un large éventail de définitions, qui mettent l'accent sur des aspects variés. Plusieurs définitions, à l'instar de celle donnée par Lévy et Lussault (2003), se focalisent surtout sur la dimension sociale de l'espace public et sur son caractère de lieu fréquentable par une grande diversité de personnes, où la rencontre avec l'altérité est rendue possible. D'autres auteurs, tels que Zepf (2004), insistent sur l'importance de considérer l'espace public comme un lieu où s'instaure un rapport non seulement entre les personnes mais aussi entre individus et cadre spatial. L'espace public, dans cette deuxième vision, est essentiellement conçu en tant que réalité socio-spatiale. En troisième lieu, comme le souligne Viala (2005), certains ouvrages considèrent l'espace public uniquement dans sa dimension formelle (ou spatiale).

Dans le cadre de notre travail, prenant en considération certains des éléments exposés, nous définissons l'espace public comme *un lieu accueillant un ensemble de configurations spatiales (des « vides », des « pleins », des objets, ainsi que des composantes non-volumétriques¹) capables d'influencer les usages, les pratiques ainsi que le vécu urbain des citoyens.*

Forme urbaine

Notre mémoire est un travail sur la *forme urbaine*.

S'intéresser aux formes urbaines et architecturales est essentiel pour la recherche urbaine contemporaine. La morphologie urbaine influence, en effet, des phénomènes variés tels que les dynamiques sociales ou le bilan environnemental des villes dans lesquelles nous vivons. Celles-ci peuvent, par conséquence, être analysées et prises en considération sous différentes perspectives.

¹ La notion d'*architecture non-volumétrique* (ou d'architecture à volume zéro) est proposée par Aymonino et Mosco (2006). Elle met en évidence la capacité des éléments non-volumétriques (tels que par exemple des peintures au sol) de structurer l'espace public.

Il est indispensable de concevoir la forme comme une composante complexe du système urbain. Ce qui veut dire qu'il ne faut pas la considérer uniquement dans sa dimension matérielle, comme une fin en soi ou comme élément autonome. Viala (2005 : 105) affirme que : « *La forme urbaine et a fortiori les formes urbaines ou architecturales ne prennent sens et n'en témoignent que mises en rapport avec la forme de la ville, réalité d'ensemble, permanente mais régulièrement actualisée, rendant compte des modalités de la présence de l'homme dans les lieux* ».

Si certaines disciplines s'occupent de la morphologie de l'environnement comme quelque chose d'existant en soi (Berque, 1995), l'étude de la forme urbaine prend tout son sens et acquiert de l'intérêt lorsque celle-ci est mise en relation à l'homme. Elle permet ainsi de s'intéresser, entre autres choses, au sens que les individus (ou les sociétés) donnent aux formes, aux sensations que celles-ci provoquent, aux usages qu'elles favorisent et suggèrent.

Questions de recherche et hypothèse de travail

Partant des considérations exposées auparavant, il nous est possible maintenant de formuler nos *questions de recherche*, qui vont nous guider tout au long de notre travail.

Nous partons de l'idée que l'espace public constitue un élément fondamental de l'urbain, sur lequel les concepteurs peuvent travailler, afin d'établir un rapport entre la ville et ses habitants. Reprenant l'expression utilisée dans l'introduction, nous proposons de considérer l'espace public dans sa dimension potentielle de *cadre d'existence*.

Notre mémoire se propose d'explorer les *questions* suivantes :

Est-il possible d'agir sur la forme urbaine en vue de créer des espaces publics appréciés par les usagers ? De quelle façon ?

Est-il possible d'identifier des microformes urbaines qui influencent l'appréciation positive de l'espace public ? Quelles sont les caractéristiques qui les distinguent ?

Nous faisons l'hypothèse que la conception morphologique d'un espace public, dans le but d'être apprécié et utilisé, doit intégrer une réflexion transversale autour des *trois axes thématiques*² :

- *Ambiance*. L'espace public devrait être conçu comme un support de l'expérience esthétique et du rapport intime avec l'espace.
- *Cohérence*. L'espace public devrait être conçu en tant que lien avec l'ensemble des composantes urbaines.
- *Usages*. L'espace public devrait être conçu comme un ensemble de microformes permettant des usages, des activités et des sociabilités publiques variées.

Nous allons répondre à nos questions de recherche en suivant une double perspective, théorique et pratique. Ces deux sections vont s'appuyer et se structurer autour des trois axes de réflexion thématique

² La justification du choix de ces trois axes thématiques va être abordée au cours de ce travail.

(*Ambiance, Cohérence, Usages*) proposés précédemment. Dans un premier temps, une exploration de la littérature va nous permettre d'exposer des arguments d'auteurs ayant traité la thématique de l'appréciation de l'espace urbain. Cette partie nous permettra d'orienter et de cibler notre étude de terrain. Celle-ci portera sur *l'appréciation de quatre espaces publics du quartier lausannois du Flon*. Ce secteur, récemment réaménagé à partir d'une friche industrielle, représente la « nouvelle vitrine » du centre ville de Lausanne. Le caractère expérimental et innovateur de ce quartier a motivé le choix de nous pencher sur ce périmètre urbain.

Le centre d'intérêt de ce travail est *l'individu vivant l'espace*. Ce positionnement implique des choix. Pour notre partie théorique, nous allons largement privilégier des études qui fournissent des réflexions sur l'espace dans sa relation avec le sujet, et non pas en tant que structure autonome. Toujours dans cette perspective, notre étude de terrain intégrera une information centrée sur les usagers (voir à ce propos notre Méthodologie, point 4.3).

Organisation et structure du travail

Nous commencerons par donner un bref aperçu de la façon dont les sujets évaluent et apprécient un environnement physique donné. Nous allons essayer de démontrer que, en dépit de la grande complexité de l'être humain et des différences individuelles, une certaine intervention sur la forme urbaine peut influencer l'appréciation positive d'un cadre physique de la part d'une large tranche de la population.

Cette partie introductive sera suivie de la présentation de notre cadrage théorique, structuré autour des thèmes *Ambiance, Cohérence* et *Usages*. Sous le thème *Ambiance*, nous décrirons une série d'aspects particulièrement pertinents à influencer positivement l'ambiance d'un espace public urbain et à le rendre agréable. Dans l'axe thématique *Cohérence*, nous considérerons l'importance d'envisager l'espace public en relation avec le contexte dans lequel il s'insère. Une réflexion sur l'arrangement cohérent des composantes internes de l'espace public sera également prise en considération. Sous le thème *Usages*, nous montrerons comment la forme urbaine peut influencer certains usages, favoriser l'appropriation de l'espace par diverses catégories d'usagers et promouvoir différentes sociabilités publiques.

Une fois fixé ce cadrage théorique, nous aborderons notre étude de terrain : les espaces publics du Flon. Tout d'abord, une présentation du périmètre d'étude va être proposée. Nous illustrerons les caractéristiques spatiales et socio-spatiales du quartier du Flon et de son contexte proche. Une perspective historique sera également suggérée. La présentation de la méthodologie utilisée suivra.

Une section sur la cohérence ouvrira notre analyse de terrain. Celle-ci se divisera en deux parties, l'une mettant en relation le Flon avec son contexte, l'autre analysant les liaisons entre les différents espaces publics du quartier. Le restant de l'information recueillie lors de notre étude de cas sera regroupée sous forme de *fiches thématiques*, recoupant nos trois axes de réflexion. Chacun des quatre espaces publics analysés fera l'objet de trois fiches thématiques plus une fiche récapitulative.

La présentation des fiches sera suivie d'une synthèse globale qui débouchera, à son tour, sur la proposition d'une série de principes directeurs permettant d'orienter l'action sur la forme urbaine (voir brochure en annexe, chapitre 10). La conclusion suivra.

CADRAGE THEORIQUE

2. L'APPRECIATION DU CADRE SPATIAL PAR L'INDIVIDU

Le fait de s'intéresser à l'appréciation de l'espace public urbain a-t-il un sens pour la pratique de l'urbanisme. Le fait d'aimer ou de ne pas aimer un lieu n'est-il pas, au fond, quelque chose de totalement subjectif ? Quelle influence ont les formes urbaines dans l'appréciation d'un espace donné ? Ces questions sont fondamentales dans le cadre de notre travail. Il est possible d'y apporter des éléments de réponse à travers les arguments de plusieurs auteurs qui se sont penchés sur ces interrogatifs.

Le système sensoriel

Avant tout il faut tenir compte du fait que l'être humain est muni d'un système sensoriel. Celui-ci se compose de cinq sens : la vue, le toucher, l'ouïe, le goût et l'odorat. Ces derniers peuvent être subdivisés selon deux modes principaux de perception (Porteous, 1996) : les *sens autocentriques* (centrés sur le sujet) et les *sens allocentriques* (centrés sur l'objet). Les premiers associent une qualité sensorielle donnée avec le plaisir qu'elle fournit. Les sens allocentriques, au contraire, fournissent de l'information sur un objet ou, tout simplement, de la connaissance. La vue est majoritairement un sens allocentrique (avec l'exception de la perception des couleurs), tout comme les sons qui composent un discours parlé. Les autres catégories de sons, ainsi que les autres sens, sont autocentriques.

Le sens de la vue est dominant chez les humains et apporte plus d'information que tous les autres sens additionnés, même si son importance varie selon les cultures (Porteous, 1996). Les autres sens sont responsables que du 10% environ de l'input sensoriel. Malgré la faible quantité d'information filtrée, les sens autres que la vue sont d'une grande importance. Etant, comme nous l'avons vu, prioritairement autocentrés, ils sont très liés au côté émotionnel de la perception et ont donc un impact considérable sur notre appréciation esthétique (Porteous, 1996). Raffestin (2005) nous rappelle que, malgré l'importance attribuée à la vue, les autres sens peuvent aussi contribuer à créer des paysages, à l'image de ce que les anglo-saxons appellent le *soundscape*.

Théories évolutionnistes, variables culturelles et personnelles

Dans les années 70 et 80, des *théories évolutionnistes* sont apparues pour expliquer l'appréciation des paysages. Selon ces théories, les êtres humains apprécient les paysages comportant des qualités satisfaisant les besoins biologiques liés à la survie de leur espèce. À ce propos, nous pouvons citer la *prospect-refuge theory* établie par Appleton en 1975. Comme l'explique Tveit et al. (2006), cette théorie met une évidence une préférence des être humains pour les paysages offrant à la fois des vues sur les alentours et une protection (un refuge). Cette préférence serait l'héritage de notre passé de « prédateurs-proies » et de notre ancien besoin de voir sans être vu.

Sur la même lignée mais dans un discours focalisé sur l'environnement urbain, Smith développe en 1977 sa *Syntax of Cities*. Porteous (1996) expose les principaux arguments de cette thèse. Smith part de l'évolution de notre cerveau en trois parties avec des caractéristiques différentes : l'*hémisphère gauche*,

l'hémisphère droit et le *système limbique*³. Selon Smith, les villes en vue d'être appréciées, doivent avoir des éléments qui permettent de stimuler de façon équilibrée les trois parties de notre cerveau. Ainsi, selon cet auteur, les formes géométriques et minimalistes de la ville moderniste ont une faible capacité à générer une satisfaction des besoins esthétiques des individus. Le style moderniste offrirait, en effet, une stimulation majoritaire de l'hémisphère gauche de notre cerveau, laissant sur sa faim le système limbique.

Comme nous l'avons vu à travers les exemples des théories d'Appleton et de Smith et comme l'expliquent Tveit et al. (2006), les théories évolutionnistes soutiennent l'idée de l'existence d'une série de *variables paysagères* capables de générer une appréciation positive de la part de tous les êtres humains. Des *caractéristiques innées* seraient donc, selon les théories évolutionnistes, à la base de la réponse au paysage. Il est sans doute ici possible de critiquer l'aspect universaliste de cette perspective.

De façon contrastante, d'autres théories, essayant d'expliquer la perception et l'expérience du paysage, ont mis l'accent sur l'importance des aspects culturels et des attributs personnels des observateurs. Nous allons ici brièvement exposer la façon dont ces éléments s'interposent avec notre évaluation de l'espace.

La culture influence notre rapport à l'espace et la façon dont les individus évaluent et produisent un territoire donné. Comme l'écrit Siu (2005), la culture a une dimension spatiale. Siu explique que les objets et les formes spatiales produites par une société (ce qu'il appelle le niveau extérieur de la culture) reflètent les croyances et les valeurs culturelles (le niveau intérieur de la culture). De façon parallèle, l'appréciation positive ou négative d'un espace donné subit aussi le biais de la culture. Des études ont ainsi permis d'établir des similitudes ou des différences dans la façon d'apprécier un espace donné par des individus de cultures différentes. À titre d'exemple, nous pouvons ici citer la différence d'appréciation esthétique entre groupes socialement dominants et dominés, qui a été mise en évidence par la recherche en psychologie expérimentale (Porteous, 1996). Ainsi, il y aurait une différence d'appréciation entre touristes américains et résidents jamaïcains par exemple, ou entre Inuit et non-Inuit.

Les aspects socio-économiques et démographiques sont aussi des variables qui influencent la façon d'évaluer un espace donné. L'âge semble être un paramètre d'importance en ce qui concerne les différences d'appréciation du paysage. Zube et al., dans une étude de 1983, ont mis en évidence de fortes similitudes d'appréciation du paysage entre adolescents, jeunes adultes et personnes d'âge moyen (Porteous, 1996). Le genre d'occupation exercé par un individu semble aussi influencer la façon d'évaluer un paysage. Ainsi, pour prendre un exemple, en 1973 Kaplan a démontré que les architectes (par rapport à d'autres professions) trouvent plus de cohérence dans les paysages construits que dans ceux à forte composante naturelle (Porteous, 1996). Bien qu'intéressants, il faut tout de même nuancer ces résultats. D'autres études ont relativisé l'importance de ces variables dans la façon d'apprécier l'espace.

La personnalité fait aussi partie des variables qui peuvent influencer l'appréciation d'un espace donné. Cependant, comme le souligne Porteous, une avancée de la recherche dans l'élucidation de cette relation est encore nécessaire. Quelques études menées dans ce domaine permettent cependant d'avancer l'hypothèse de l'existence de ce que Porteous appelle les *environmental personalities*. Berque (1995), de

³ L'hémisphère gauche contrôle les aspects verbaux, logico-mathématiques et fonctionne de façon déductive tandis que l'hémisphère droit est holistique, intuitif et spatial. Le système limbique est le siège des émotions et du domaine du non rationnel (Porteous, 1996).

façon similaire, souligne l'importance de l'expérience individuelle dans la réaction paysagère. Des caractéristiques propres aux individus telles que les goûts, les souvenirs et les dispositions du moment ont une influence significative.

Tveit et al. (2006) expliquent, en s'appuyant sur plusieurs auteurs, que la recherche actuelle va dans le sens du dépassement du clivage stérile entre l'importance des facteurs innés d'un côté et des facteurs culturels et personnels de l'autre. Plusieurs approches récentes acceptent l'idée que *l'appréciation des paysages est à la fois due à des facteurs biologiques, culturels et personnels*.

Approche objectiviste, subjectiviste et intégrative

Nous avons illustré la différence entre théories évolutionnistes et théories tenant compte des aspects culturels et personnels. Parallèlement, le questionnement sur l'évaluation d'un environnement se divise aussi au sujet de *l'approche objectiviste* et de *l'approche subjectiviste*. En paraphrasant le titre d'un article de Lothian (1999), cette division peut être résumée autour de la question de savoir si la qualité d'un paysage est inhérente à un paysage même (donc aux formes matérielles qui le composent) ou, au contraire, à l'œil du spectateur⁴. La première approche considère que la qualité d'un paysage est due à ses caractéristiques physiques. La deuxième que celle-ci est uniquement le produit de l'imagination et des caractéristiques culturelles, sociales et psychologiques de l'individu (Lothian, 1999). Cette deuxième approche ne nie bien évidemment pas l'existence d'un cadre physique objectif et extérieur à l'individu, mais retient que la valeur esthétique est détachée de celui-ci et dépend uniquement de l'observateur (Fenton & Reser, 1988). Lothian explique aussi que l'approche objectiviste a constitué le paradigme majoritaire dans la philosophie de l'esthétique jusqu'à une période récente et que c'est seulement avec l'établissement de la psychologie que l'approche subjectiviste s'est progressivement imposée.

La recherche dans le domaine a longtemps été caractérisée par la référence à l'une ou l'autre approche. Lothian affirme en effet que ces deux perspectives ne peuvent pas être correctes en même temps et qu'elles sont en opposition entre elles. Malgré cette approche dichotomique qui est aujourd'hui encore soutenue par certains auteurs, la recherche actuelle va dans le sens d'une vision plus nuancée. De la même façon que pour la question de l'influence des aspects biologiques et culturels que nous avons citée précédemment, plusieurs auteurs (voir par exemple Bochet, 2008 ; Nasar, 1998 ; Porteous, 1996 ; Tveit et al., 2006) sont convaincus de la nécessité de dépasser le clivage entre objet et sujet pour formuler un nouveau cadrage théorique. À ce propos Fenton & Reser (1988 : 119) parlent d'*approche intégrative (integrative approach)* et soutiennent que « *what is needed, and what the integrative approach attempts to do, is to provide an approach in which an individual's construal of the environment is examined simultaneously with the information offered by the environment* ». De façon similaire Bochet (2008 : 3) dit que la perception de la ville doit « *être rapportée aux qualités du site étudié, tout comme aux qualités des acteurs sociaux* ».

Berque (1995 : 27) écrit : « *La connaissance que nous avons du monde n'est ni reconstitution d'un donné qui existerait en soi, ni projection sur l'environnement de nos prédispositions mentales, mais couplage structurel du sujet percevant et de l'environnement perçu* ». Pour cet auteur, le paysage se compose donc à la fois de la réalité et de l'apparence de cette réalité chez un individu. Le paysage est « *la*

⁴ Il est ici possible de relever toute l'ambiguïté qui se situe autour du mot paysage qui, comme l'explique Berque (1995), désigne à la fois les choses de l'environnement et la représentation de ces choses.

médiation par laquelle notre subjectivité peut avoir prise sur la réalité objective des choses de l'environnement » (Berque, 1995 : 16). Pour illustrer ce propos, il est utile de prendre l'exemple concret de la façon dont le sens de la vue contribue à construire les paysages. Berque explique que la vision humaine est bien plus qu'un simple enregistrement de données optiques et que l'œil humain n'est pas une caméra. Celui-ci interprète et spécifie l'environnement, ce qui revient à dire que l'être humain construit ce qu'il voit. Le paysage se trouve donc à la fois dans le cerveau du sujet et dans les choses de l'environnement.

Le modèle théorique de J.L Nasar⁵

Nasar (1998) soutient à son tour l'approche intégrative (qu'il appelle *interactional perspective*) ainsi que l'idée de tenir compte à la fois des aspects biologiques, culturels et personnels. Grâce aux propos de cet auteur, il nous est possible d'aller un peu plus loin dans la compréhension de comment les individus apprécient un cadre spatial ou, en utilisant l'expression de Nasar, comment se forme *l'image évaluative de la ville (the evaluative image of the city)*.

Cet auteur soutient que l'image évaluative est le résultat d'un processus d'aller et retour entre l'observateur et les formes de la ville (*cityscape*). Pour cette raison, il est possible d'améliorer l'image qu'un groupe (ou un individu) a d'une ville (ou d'une de ses parties) en agissant sur deux aspects : le processus cognitif⁶ ou/et la forme urbaine.

Nasar détaille ensuite la façon dont se construit l'interaction entre homme et environnement. Avant tout l'observateur, dans son évaluation, va prendre en considération certains attributs de l'espace en question et va en délaissier d'autres. Le processus d'évaluation va entraîner différentes intensités d'activité mentale. Il peut se composer de sentiments directement déclenchés par les formes spatiales. Dans ce cas, il y a peu ou pas d'activité mentale ou de processus cognitifs, il s'agit d'une perception « directe » du cadre spatial observé. Au contraire, l'évaluation peut aussi être constituée par une interprétation de la signification des formes spatiales.

L'observateur filtre donc son évaluation spatiale à travers la *perception* et les *processus cognitifs*. Ces deux processus sont ce que Nasar (1998 : 30) appelle « *the two broad components of evaluative response* ».

À côté de ces deux processus, l'auteur définit deux types de variables environnementales : les *variables formelles* et les *variables symboliques*. Les variables formelles peuvent dégager des émotions indépendamment d'une perception consciente. Dans ce cas, l'auteur parle de *preferenda*. Ces variables formelles dépendent de la structure des formes et elles incluent des propriétés physiques et des relations comme les couleurs, les formes, les proportions, les ombrages, les relations spatiales, etc. À ces variables, nous répondons de façon directe et automatique ou, comme dit Nasar (1998 : 31) « *We respond to them for their own sake* ». Au contraire, les variables symboliques nous aident à répondre à notre besoin de donner un sens à la réalité matérielle et sont en relation avec le sens qu'on attribue aux formes spatiales.

⁵ Le modèle théorique de Nasar, comme l'explique l'auteur, s'inspire et fait une évidente référence au travail de Lynch. Cela dit, pour des raisons de clarté d'exposition nous préférons ici nous baser sur l'ouvrage de Nasar pour exposer ce modèle de réponse environnementale.

⁶ Nasar explique que c'est notamment la stratégie utilisée par les musées, qui essaient d'éduquer les observateurs à voir et évaluer les choses d'une certaine manière, à travers des textes et des matériaux audio qui expliquent l'art qui est exposé.

Nasar (1998 : 31) écrit que les variables symboliques « *throw together the object and the observer's experience and associations* ».

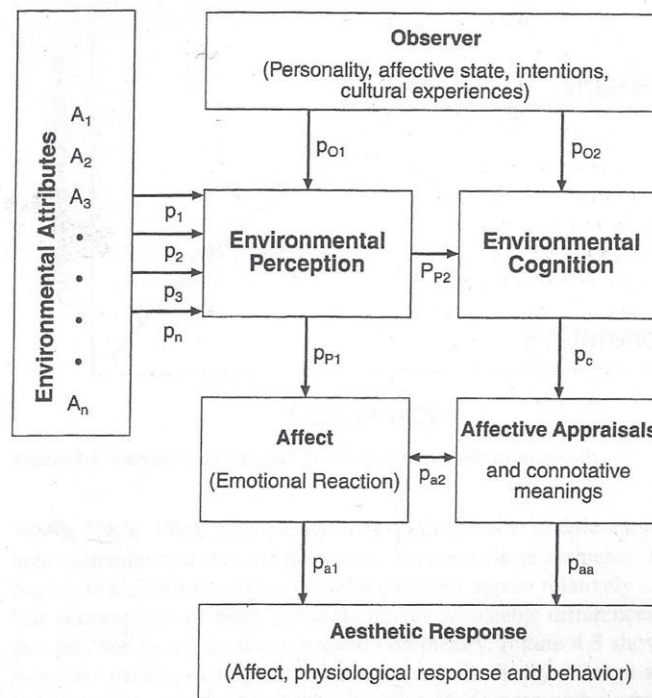


Figure 1 : Modèle d'évaluation environnementale (Source : Nasar, 1998 : 5)

L'unicité de l'être humain et l'unicité de ses expériences font que l'image évaluative d'un lieu ou d'une ville vont varier d'un observateur à l'autre. Cependant, la réflexion sur l'image évaluative a un sens pour la discipline de la composition urbaine⁷ uniquement si on arrive à trouver des points d'accord entre individus différents. Nasar explique que même si on ne partage pas exactement la même image évaluative avec tout le monde, il existe des points de superpositions entre images différentes. En effet, le partage d'une réalité matérielle, d'une certaine physiologie et d'une certaine culture, produit des similitudes dans les images évaluatives.

« *Although various cultures and individuals may have unique experiences with their environment, research confirms that the processes underlying their evaluations and the elements of their evaluations have much in common* » (Nasar, 1998 : 6).

Les différents éléments exposés dans ce chapitre soutiennent qu'à travers une intervention sur la forme urbaine, il est possible d'influencer le sens (la signification) que les individus donnent à la ville ou à des parties de celle-ci. Agir sur la forme urbaine signifie en effet modifier un des paramètres de la relation qui nous met en rapport avec la ville. La signification véhiculée par les formes, à notre avis, ne doit cependant pas se limiter à des valeurs esthétiques et paysagères. La ville en général et l'espace public en particulier,

⁷ Tout au long de ce mémoire nous allons utiliser l'expression *composition urbaine* pour désigner ce qu'en anglais est couramment appelé *urban design*.

ne doivent pas être uniquement considérés comme de « jolis tableaux ». L'action sur la forme se doit de tenir compte aussi de la question des usages et des pratiques, que les formes contribuent aussi à influencer en tant que structures actives. À ce propos, Allain (2005 : 19) écrit : « *Agir sur la forme urbaine, c'est modifier un paysage urbain, c'est aussi influencer sur les conditions de vie, la qualité de la vie sociale quotidienne (déplacements, relations, qualité de l' « habiter ») (...) L'étude de la forme est donc loin de ne relever que d'une simple préoccupation esthétique* ».

3. AXES THEMATIQUES

Comme l'expliquent Bassand et al. (2001), le débat sur la conception des espaces publics se polarise souvent autour d'enjeux singuliers et opposés. Il y a notamment des acteurs qui mettent l'accent sur l'importance de l'esthétique sans se préoccuper des enjeux liés aux usages, et d'autres qui « *se situent en dehors de toute préoccupation esthétique, privilégiant l'usage avant tout* » (2001 : 120)⁸. À ce propos, les auteurs (2001 : 120) citent un élu genevois qui soutient : « *L'esthétique, ce n'est pas notre truc. Nous on est des gens fonctionnels, tout simplement* ».

À notre avis, afin de réfléchir à la question de l'espace public, il est intéressant de *dépasser le clivage esthétique/fonctionnalisme* et essayer d'intégrer ces deux aspects de façon complémentaire dans la réflexion sur l'aménagement de l'espace public. Comme l'écrit Fingerhut (2004 : 14) « (...) *the spaces we create are partially determined by physical needs (...). But a city's gestalt also springs from the interweaving of our existential needs with the emotional and spiritual expressions of our humanity. Today this expression has been buried* ».

Un autre aspect qui nous paraît fondamental est celui de ne pas concevoir l'espace public uniquement dans ses caractéristiques de lieu unique et isolé. Un espace public, que ce soit une place, une rue ou un parc, s'insère toujours dans un tissu urbain et un contexte socio-spatial plus large. Il est donc important de réfléchir aussi à des *enjeux de cohérence*, c'est-à-dire à la façon dont les différentes formes urbaines s'articulent les unes avec les autres. De façon analogue, l'espace public doit aussi répondre à des enjeux de *cohérence interne* afin de présenter une structuration claire, facilement compréhensible et harmonieuse.

Il est intéressant ici de remarquer que la question de la cohérence est en forte relation à la fois avec la thématique de l'esthétique et avec celle des usages. Un assemblage harmonieux des formes urbaines, comme nous allons le voir par la suite, permet en effet d'ajouter un attrait visuel à la ville mais peut tout autant encourager, faciliter et rendre agréable des déplacements basés sur une mobilité douce (donc stimuler l'usage concret de la ville).

Sur la base des éléments exposés, et comme déjà avancé dans notre problématique, nous proposons de structurer la suite de ce mémoire (partie théorique et étude de terrain) en développant et en nous focalisant sur *trois axes thématiques de réflexion*. Nous allons justement tenir compte à la fois de la question esthétique, des usages et des enjeux de cohérence. Ces trois axes thématiques vont s'articuler et s'organiser de la façon suivante :

- *Ambiance*. L'espace public devrait être conçu comme un support de l'expérience esthétique et du rapport intime avec l'espace. Cette section se divisera en trois parties : *qualité visuelle, ambiance sonore et tactile, art public*.
- *Cohérence*. L'espace public devrait être conçu en tant que lien avec l'ensemble des composantes urbaines.
- *Usages*. L'espace public devrait être conçu comme un ensemble de microformes permettant des usages, des activités et des sociabilités publiques variées.

⁸ Cette opposition est également soulignée par Galléty (2001), qui met en évidence un clivage entre ce qu'il appelle une démarche fonctionnaliste et une démarche environnementale.

Outre qu'aux réflexions exposées plus haut, le choix de retenir ces trois axes pour le développement de notre mémoire est aussi influencé par des publications qui soulignent la pertinence de croiser ces différents thèmes pour arriver à une lecture complexe de l'espace public. Un ouvrage du CERTU (2007) sur la qualité urbaine propose d'interroger l'espace public sur la base de différentes approches : paysagère, patrimoniale-historique, spatiale (liée aux enjeux de composition urbaine et de cohérence) et l'approche par les usages. Sur la même lignée, Dind (2009) insère les enjeux de cohérence et de convivialité (incluant l'ergonomie, l'hospitalité et l'ambiance⁹) dans les éléments susceptibles d'influencer la qualité urbaine. L'apport de ces deux publications va être repris de façon plus détaillée au cours de ce mémoire.

Le développement de notre réflexion autour des trois axes thématiques proposés n'a pas la prétention de toucher à l'ensemble des thématiques qui seraient pertinentes pour affronter la question de l'espace public. De plus, la séparation en axes thématiques est à concevoir avant tout comme un outil méthodologique. Elle a le but de rendre plus claire la structuration de notre partie théorique ainsi que de notre étude de terrain. Cela dit, en réalité il n'y a pas toujours une nette séparation entre ces différents aspects. Les enjeux de qualité visuelle, par exemple, peuvent se mêler à ceux de cohérence ; ceux de cohérence à ceux d'usage, etc.

⁹ Selon Dind la notion d'ergonomie se réfère à la qualité technique des aménagements; l'hospitalité est liée à la capacité d'un espace à accueillir une variété d'usagers.

3.1 Ambiance

« Le lieu fait entièrement partie de l'existence. Mais alors, qu'entendons nous par "lieu" ? Certainement quelque chose de plus qu'une abstraite localisation. Nous voyons là un ensemble fait de choses concrètes qui ont leur substance matérielle, leur forme, leur texture et leur couleur. Tout cet ensemble de choses définit un "caractère d'ambiance" qui est l'essence du lieu ».

(Norberg-Schulz, 1981 : pp.6-8)

L'espace public de la ville contemporaine se réduit, parfois, à un support d'activités « froid » et inesthétique. Dans certains milieux urbains, l'œil et les autres sens du citadin, ne trouvent aucun élément auquel s'accrocher. La ville contemporaine ne fournit pas toujours un *input sensoriel et symbolique* suffisant.

Si cette privation sensorielle est en partie imputable aux caractéristiques spatiales de l'espace urbain, les modes de vie de la société contemporaine y sont également pour quelque chose. À ce propos, Fracasso (2008 : 8) écrit : *« Dans les fréquentes dislocations, les personnes n'ont plus le temps pour "rester" et pour "sentir" la ville. Elles se trouvent souvent dans une situation de privation sensorielle. Il est évident que la perception sensorielle est en train de subir des changements étroitement liés à la sensation généralisée d'un manque de temps à dédier aux activités de la vie quotidienne »*¹⁰.

Travailler sur la forme de l'espace public peut donc contribuer à donner de l'attrait à la ville contemporaine et à réveiller ainsi les citadins de la torpeur qui les envahit. *Prendre soin des lieux* est lié au désir de rétablir un rapport affectif entre le cadre spatial et ses habitants (Fracasso, 2008). La notion d'*ambiance* nous semble particulièrement adaptée à explorer cette perspective d'action. Cette notion est définie par le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, comme une *« situation d'interaction sensible (sensorielle et signifiante) entre la réalité matérielle architecturale et urbaine et sa représentation (...) »* (Lévy et Lussault, 2003 : 60). Dind (2009 : 5) définit l'ambiance comme un ensemble de *« configurations visuelles, sonores, tactiles, olfactives ou kinesthésiques qui rendent l'expérience sensorielle plus ou moins agréable et signent en partie l'identité des lieux »*.

Dans ce premier axe thématique de notre mémoire, nous proposons une réflexion autour de trois aspects qui peuvent influencer l'ambiance de l'espace public urbain : la *qualité visuelle*, l'*ambiance sonore et tactile*, l'*art public*.

¹⁰ Notre traduction de l'italien. Texte original : *« Nelle frequenti dislocazioni le persone non hanno più il tempo per "stare" e "sentire" la città e finiscono spesso in una situazione di privazione sensoriale. Come risulta piuttosto evidente, la percezione sensoriale sta subendo dei cambiamenti, coerentemente con la sensazione generalizzata di mancanza di tempo per svolgere le attività quotidiane ».*

3.1.1 Qualité visuelle

La qualité visuelle, aspect fondamental de l'ambiance urbaine, n'est probablement pas suffisante à créer un espace public de qualité, mais elle y contribue de façon certaine. La qualité visuelle peut être approchée de différentes manières. Bassand et al. (2001) parlent d'une opposition dans la façon de concevoir l'esthétique de l'espace public entre ceux qu'ils appellent les *designers* et les *traditionnalistes*. Les premiers¹¹, se réfèrent à l'art contemporain et au modernisme. Ils privilégient les vides, les aménagements simples, sobres et minéraux. Ils s'appuient tout particulièrement sur l'idée d'un espace public lisible, clairement défini et dégagé. Les designers ont une vision de l'esthétique que l'on peut définir élitiste et qui est imposée « par le haut » aux usagers retenus incompetents en la matière. Bassand et al. (2001 : 119) citent un architecte genevois qui soutient : « *Agir selon le consensus public irait à l'encontre de la ville contemporaine et ne servirait à rien. Ce serait perdu* ». En opposition aux designers, les traditionnalistes soutiennent l'idée d'un espace public embelli par le végétal, les monuments et les fontaines. Ces acteurs soutiennent avec vigueur les espaces verts et critiquent les espaces vides, « durs » et ennuyeux promus par les designers.

Ces deux positions dérivent d'une conception de l'esthétique en tant que domaine objectif¹². Les deux positions diffèrent et s'opposent parce qu'elles se réfèrent à des *styles différents*¹³. À cette *conception objective de l'esthétique*, qui relève souvent d'un parti pris abstrait et formel, il est possible d'opposer une esthétique ou une qualité visuelle « par le bas », qui tient compte de l'utilisateur et de son interaction avec l'environnement physique. En accord avec notre problématique, c'est notamment cette perspective que nous allons adopter dans les pages qui suivent. Nous allons nous référer tout particulièrement au courant de *l'esthétique environnementale* (Porteous, 1996).

En ce qui concerne la recherche, dans le champ interdisciplinaire de l'esthétique environnementale, des efforts remarquables ont été accomplis pour étudier la façon dont les individus répondent aux caractéristiques visuelles de l'environnement. Les méthodes de ceux que Porteous (1996) appelle les expérimentalistes (des chercheurs provenant essentiellement de la discipline de la psychologie expérimentale), ont permis de vérifier et de légitimer scientifiquement des hypothèses mises en avant dans le passé par des penseurs humanistes. Comme le souligne Porteous (1996 : 147) « *Experimentalists work is (...) extremely valuable in forming a bridge between humanist intuition and the realm of action* ». De façon intéressante, il est aussi possible de trouver des similitudes entre les études en psychologie expérimentales et plusieurs principes visuels contenus dans les traités classiques de composition urbaine, établis intuitivement par l'observation de grands théoriciens tels que Cullen.

Ainsi, la recherche a produit une base solide pour pouvoir travailler de façon opératoire avec les différents aspects de la qualité visuelle. Entre les différents chercheurs et les différents champs disciplinaires, il est possible de dégager un certain nombre de notions influençant la qualité visuelle. Tveit et al. (2006), à travers un remarquable travail de revue littéraire sur le sujet, ont proposé un cadrage théorique comprenant neuf « notions-clé ». Dans les pages qui suivent nous allons présenter quatre de ces notions qui nous paraissent particulièrement pertinentes pour entreprendre une analyse de l'espace

¹¹ Ce courant trouve son origine chez les architectes et les urbanistes mais a acquis aujourd'hui à sa cause un grand nombre d'acteurs (Bassand et al., 2001).

¹² Cette conception de l'esthétique est en lien avec l'*approche objectiviste* que nous avons présenté dans le chapitre 2.

¹³ Pour une explication plus détaillée de ce que sont l'*esthétique objective* et le *style* nous renvoyons le lecteur à Forsyth et Crewe (2009).

public urbain¹⁴. Nous allons exposer les notions de *Présence d'éléments naturels*, de *Complexité visuelle*, de *Ouverture et d'encadrement visuels* et de *Soin de l'espace*. Pour chaque notion, nous allons essayer de faire le lien, dans la mesure du possible, entre les résultats des études de la recherche expérimentale et la composition urbaine. Nous allons aussi montrer comment certaines notions sont concrétisées à travers des indicateurs qui ont été développés par des chercheurs ou des lignes directrices de conception de l'espace public.

3.1.1.1 Présence d'éléments naturels

Dans la littérature anglo-saxonne, les auteurs se réfèrent généralement à l'expression *naturalness* pour exprimer le caractère « naturel » d'un environnement. Tveit et al. (2006 : 244) définissent notamment cette notion en tant que « *closeness to a preconceived natural state* ». Il est d'emblée important de préciser que le fait de percevoir un paysage comme naturel dépend du contexte¹⁵.

La présence de la nature dans un paysage est un déterminant fort pour la préférence de celui-ci. Porteous (1996) explique que cette conclusion est soutenue par plus de cent études et que c'est probablement la découverte la plus importante qui a été faite par le courant de l'expérimentalisme. Nasar (1998), soutient que parmi tous les déterminants de la préférence d'un paysage, ce critère pourrait bien être le plus marquant. Il a été en effet découvert que les personnes discriminent les paysages selon le critère « naturel » / « non naturel » (ou moins naturel) et préfèrent de façon marquée la première catégorie. Des études (notamment celles de Thayer et Atwood menées en 1978) ont aussi mis en évidence que le fait d'ajouter de la végétation à un paysage augmente sa préférence de la part des observateurs (Nasar, 1998). De façon analogue, en diminuant la quantité d'intervention anthropique sur un paysage (par exemple en enlevant des câbles électriques), la préférence pour une scène augmente.

Un autre aspect intéressant mis en évidence par Nasar (1998) est que les éléments naturels jouent un rôle dans la préférence paysagère d'une double façon. En effet, la préférence pour les éléments naturels peut se manifester pour leur *forme* ou pour leur *contenu*. Au niveau de la forme, la végétation peut donner des qualités visuelles qui ne sont généralement pas présentes dans l'expression architecturale d'un lieu. Ces qualités peuvent être de type varié comme par exemple les textures, les gradations de couleurs ou l'irrégularité des formes. La nature peut aussi évoquer une appréciation de contenu au niveau de la connotation évoquée¹⁶.

En ce qui concerne le rapport qu'entretient l'espace public avec la végétation, Clerc (2009) donne un aperçu intéressant des potentialités de ce binôme. L'utilisation de la verdure permet de *créer des ambiances de type différent*. De la voûte qui recouvre un sentier au cadrage et à la mise en perspective d'éléments remarquables, les effets visuels permis par l'utilisation de la végétation sont nombreux. La végétation peut aussi aider à définir le statut d'un espace public (par exemple à travers la création d'une ambiance d'intimité, adaptée à la contemplation). Aussi en ce qui concerne le jeu de lumière et

¹⁴ Certaines notions du cadre théorique de Tveit et al. sont plus adaptées à l'analyse des paysages ruraux (comme par exemple la notion *ephemera* en relation avec les changements saisonniers d'un paysage).

¹⁵ Dans un contexte urbain fortement caractérisé par un environnement minéral, la perception du caractère naturel d'un espace va être différente de celle que l'on pourrait avoir dans un environnement faiblement anthropisé.

¹⁶ Nasar cite l'exemple d'un parc qui peut être associé avec des images mentales ou des actions positives telles que la flânerie, la relaxation ou la présence d'amoureux.

d'ombrage, les espaces verts peuvent donner un caractère appréciable à l'espace public. Chelkoff et Thibaud (1993) mettent notamment en évidence l'importance de ce qu'ils appellent les *configurations lumineuses* dans la façon de penser et de vivre l'espace public.

Ce bref aperçu du rôle et de l'importance de la verdure que nous avons proposé ici est naturellement partiel. Il ne faut pas oublier que, même si les espaces verts influencent la qualité visuelle, leur apport va bien au-delà de ce facteur. Ainsi il serait, par exemple, possible et intéressant de discuter l'impact de la végétation sur la qualité sonore et olfactive d'un espace public. Partant du concept anglais de *naturalness*, qui est très large, nous avons développé principalement la question de la végétation. Il faut cependant tenir compte que d'autres éléments naturels peuvent être considérés dans la conception de l'espace public urbain. Plusieurs auteurs ont par exemple mis en évidence le rôle positif de l'eau dans l'appréciation de l'espace, à l'instar de Dardel (1990) qui évoque sa fonction idéalisante et sa capacité de faire voyager l'esprit humain.

3.1.1.2 Complexité visuelle

Au même titre que la présence d'éléments naturels, la *complexité visuelle* a été identifiée comme une « notion clé » de la qualité d'un paysage (Tveit et al., 2006). Cette notion est définie par Tveit et al. (2006 : 244) en tant que « *the diversity and richness of landscape elements and features, their interspersion as well as the grain size of landscape* ». Il est important de faire une distinction entre une complexité qui découle d'une richesse visuelle composée par un ensemble d'éléments divers, et une complexité plutôt dérangeante telle que, par exemple, celle qui se caractérise par le trafic motorisé qui engorge de nombreuses villes. Les deux, comme l'explique Nasar (1998), peuvent être considérées comme des formes de complexité mais seulement la première s'accompagne d'un ordre structurel et d'une compatibilité entre les éléments qui la composent. La deuxième forme de complexité s'apparente plus à un chaos.

Nasar (1998) explique que la complexité (et les variables qui s'y rattachent telles que la *richesse visuelle*, la *diversité*, la *variété*, l'*ornementation* et le taux d'information visuelle disponible) est un aspect important de notre façon d'évaluer un environnement donné et d'y répondre. Ceci a été confirmé par plusieurs recherches menées par cet auteur et d'autres encore. Les recherches qui ont été menées sur ce thème ont mis en évidence une *relation entre complexité et intérêt* ainsi qu'*entre complexité et préférence* (Nasar, 1998). Notre intérêt tendrait à augmenter avec la complexification d'un paysage. Notre préférence, de façon légèrement différente de ce qui se vérifie avec l'intérêt, augmenterait jusqu'à un certain niveau de complexification, pour ensuite décroître à partir d'un certain point. En d'autres mots, la complexité augmente notre intérêt et nous préférons un niveau de complexité modérée. Les conclusions par rapport à la relation entre complexité et préférence semblent cependant moins consistantes que celle entre complexité et intérêt (Nasar, 1998 ; Porteous, 1996). Le phénomène de décroissance de la préférence à partir d'un certain niveau n'est en effet pas unanimement relevé par les études conduites jusqu'à présent.

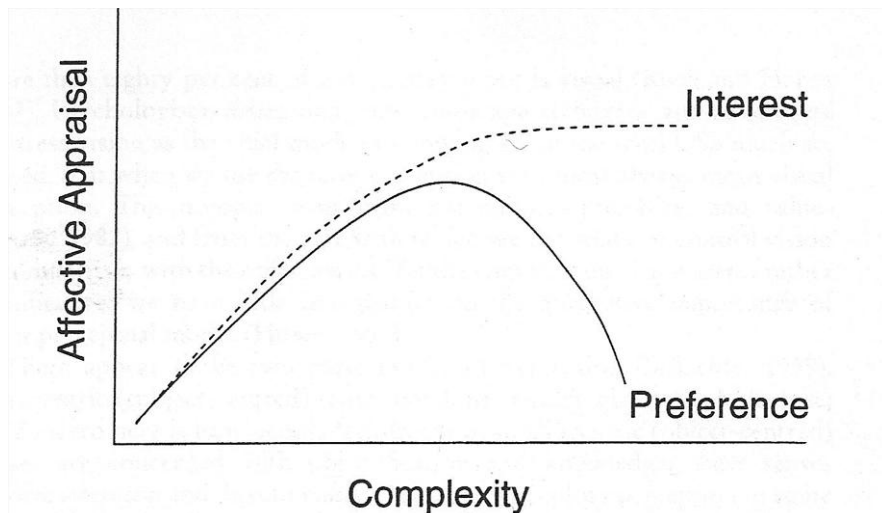


Figure 2 : Intérêt, préférence et complexité (Source : Nasar, 1998 : 75)

Sur un plan légèrement différent de celui abordé par la psychologie expérimentale et l'esthétique environnementale, mais lié à la question de la complexité, Roux (2004) parle de la nécessité de pouvoir « apprivoiser » l'espace public. Selon Roux (2004 : 79) afin de pouvoir s'approprier un espace et l'investir de significations, il faut que celui-ci présente un « *certain niveau de bruit* », nous invitant à la créativité. Cette nécessité de bruit, à laquelle se réfère l'auteur, est en fin de compte explicable par une nécessité de complexité. Les espaces complexes sont en effet capables de nous interroger, de captiver notre attention (notre intérêt) et permettent de les charger de sens.

En se tournant vers des approches plus concrètes, et notamment en faisant référence à la discipline de la composition urbaine, la conscience de l'importance de travailler sur la complexité est de même très présente. Porteous (1996) présente une brève et synthétique revue des ouvrages « classiques » sur l'esthétique de la forme urbaine et fait remarquer que la complexité et la variété visuelle sont des arguments centraux et transversaux à ces ouvrages pionniers.

Cullen (2009-1961), pour ne citer qu'un exemple, met continuellement la question de la richesse visuelle au cœur de sa réflexion, décline et approfondit la complexité sous plusieurs sous aspects : l'importance du détail, l'intrication des éléments (*intricacy*), les changements de niveau, l'*entanglement*, etc. Tous ces éléments contribuent à *faire participer l'œil du citoyen* et à le stimuler. À propos de l'importance des détails, Cullen (2009-1961 : 63) écrit : « *By attention to detail, by training the eye to see in detail, the man made world starts to grow in interest and quality. (...) Walls, which to the quick glance have no significance, come to life upon more study. (...) The errant meander of dots is simply an affirmation that the wall is Alive, that it is a surface. In this sense the whole scene should gradually come to life* ».

En se tournant maintenant vers des études de terrain et faisant référence à des ouvrages contenant des lignes directrices de conception de l'espace public, il est possible d'exposer quelques exemples sur la façon de cerner, de façon pratique, la complexité visuelle d'un espace public. Porta et Renne (2005), proposent une liste d'indicateurs dans la tentative de faire le lien entre composition urbaine et enjeux de durabilité. Sur cette liste, ils proposent un indicateur synthétique de complexité visuelle. Cet indicateur tient compte de quatre sous-catégories d'éléments visuels : la couleur (contraste, luminosité, richesse,

etc.), les façades (détails, balcons, matériaux, etc.), le mobilier urbain (art, plantes, sièges, etc.) et les revêtements de sol (textures, dessins, etc.).

En plus des éléments relatifs à la composition de la « peau » des bâtiments pris en compte par Porta et Renne (texture, matériaux, détails, etc.), les lignes directrices rédigées par la Ville de Los Angeles (City of Los Angeles, 2009b) proposent aussi une intéressante réflexion sur les volumétries et les rythmes créés par les profils des rues. Ainsi, en articulant de façon variée les masses des bâtiments ou en y ajoutant des éléments architecturaux, il devient possible d'augmenter la complexité de l'espace public.

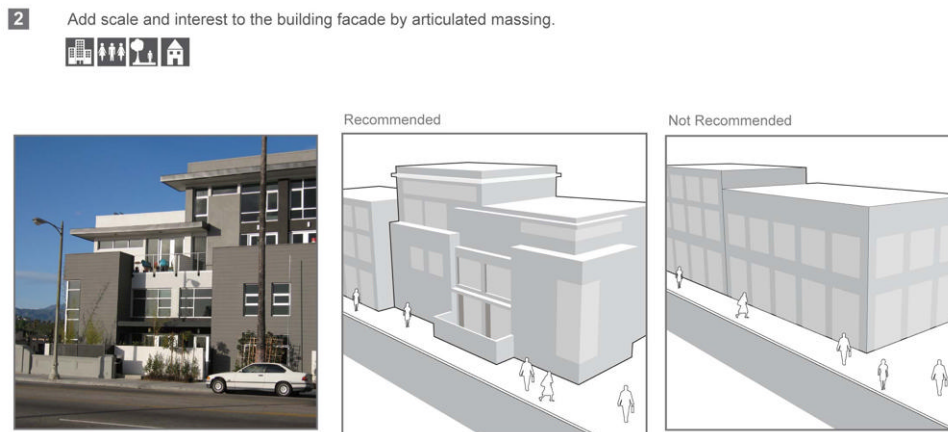


Figure 3 : Ajouter de la complexité visuelle à travers une action sur les volumétries (Source : City of Los Angeles, 2009b : 58)

Cooper Marcus et Francis (1998), remarquent que dans plusieurs études de terrain, des espaces publics possédant des vues à longue distance (par exemple sur des montagnes ou sur des activités maritimes), étaient évalués comme particulièrement plaisants et attrayants par les usagers. Ainsi, ces auteurs, en ce qui concerne la complexité visuelle, inscrivent dans les principes directeurs qu'ils proposent le besoin de tenir compte de la façon dont une vue (si elle existe) est « capitalisée » par la configuration d'un espace public.

3.1.1.3 Ouverture et encadrement visuels

Une autre notion permettant de faire une évaluation de la qualité visuelle d'un espace est celle que nous appelons ici *ouverture et encadrement visuels*. Cette notion se retrouve dans la littérature anglo-saxonne sous l'appellation de *visual scale* (Tveit et al., 2006). D'autres auteurs, comme nous allons en partie l'expliquer ensuite, parlent aussi de *landscape room*, de *visibility*, de *openness*, de *enclosure* et de *spaciousness*. L'idée d'ouverture et d'encadrement visuels se réfère au type de vue qu'une configuration paysagère fournit à une personne se trouvant dans un espace donné. Une autre définition, similaire à celle que nous proposons, est donnée par Tveit et al. (2006 : 242), « *we define visual scale by the perceptual units that reflect the experience of landscape rooms, visibility and openness* ».

La recherche a mis en évidence une relation directe entre la préférence pour un paysage et le degré d'ouverture visuelle de celui-ci (Tveit et al., 2006 ; Nasar, 1998). Notamment, plusieurs études ont montré que la préférence augmente avec le taux d'ouverture visuelle. Une ouverture visuelle « bien définie »,

telle que nous la retrouvons dans les espaces urbains ouverts mais limités par des marges claires, semble être particulièrement appréciée. Une ouverture que l'on peut définir comme structurée, est donc généralement préférée aux paysages qui s'ouvrent sur un horizon indéterminé¹⁷ (Nasar, 1998).

De la même façon que l'ouverture visuelle, il semble que les vues fermées et entourées de bâtiments (*enclosed vistas*, d'une certaine manière l'opposé de l'ouverture visuelle) soient aussi appréciées par les individus. Tuan (1990 : 27), en relation à ces deux catégories d'espaces, affirme : « *Open and enclosed are spatial categories meaningful for many people* ».

Comme dans la recherche sur la préférence environnementale, l'importance des deux catégories visuelles que nous avons exposé constitue aussi un levier d'action mis en évidence depuis longtemps par les traités de composition urbaine. Cullen (2009-1961) exalte les vertus des enclosures. Elles sont vues par l'auteur comme la façon de créer des espaces isolés du bruit et de la vitesse du trafic motorisé, des sortes d'oasis qui permettent d'exalter l'échelle piétonne. Les enclosures permettent aussi de répondre au besoin de *sens de position*¹⁸ des individus. Cullen (2009-1961 : 29) écrit : « *Enclosure, or the outdoor room is, perhaps, the most powerful, the most obvious, of all the devices to instil this sense of position, of identity with the surroundings. It embodies the idea of HERENESS (...)* ».

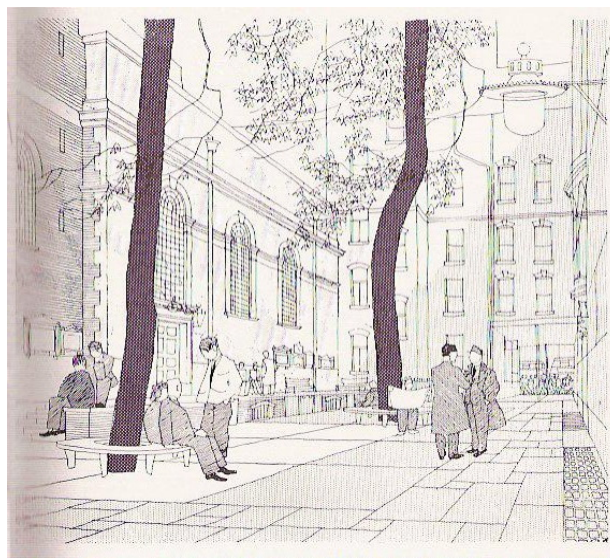


Figure 4 : Croquis de Cullen d'une enclosure (Source : Cullen 2009 – 1961 : 25)

¹⁷ La préférence pour les vues ouvertes est expliquée de manière différente selon les différents auteurs qui ont abordé la question. Certains supposent un lien entre la préférence pour l'ouverture des vues et les théories évolutionnistes dont nous avons parlé au chapitre 2. Ainsi, dans le passé, les vues ouvertes auraient permis à nos ancêtres de prévoir et d'éviter les attaques des prédateurs.

¹⁸ Le *sens de position* est décrit par Cullen comme une réaction non verbale à l'environnement qui peut être exprimée à travers les sensations « d'être dans un espace », « en dessus », « en dessous ».

3.1.1.4 Soins de l'espace

Comme le soulignent les auteurs Tveit et al. (2006), dans la littérature anglosaxonne, on retrouve la notion de *soin de l'espace* sous différentes appellations telles que *stewardship*, *upkeep*, *sense of care*, etc. Cette notion prend en considération la façon dont on s'occupe d'un espace, l'attention que l'on accorde à l'entretien d'un paysage. Tveit et al. (2006 : 238) proposent la définition suivante : « *we define stewardship as the presence of a sense of order and care, contributing to a perceived accordance to an ideal situation. Stewardship reflects human care for the landscape through active and careful management* ».

Le soin de l'espace a émergé comme un critère important dans la façon de percevoir un environnement (Nasar, 1998). Ainsi, de façon assez prévisible et compréhensible, des études (notamment celles de Taylor et Newman) ont mis en évidence la préférence des personnes pour les scènes urbaines avec une absence de signes de dilapidation et de manque d'entretien (Nasar, 1998). Le soin de l'espace, contrairement aux autres concepts exposés dans cette partie, fait plutôt référence au *management* d'un espace plus qu'à sa composition et qu'à son design. Il est donc normal que ce ne soit pas un aspect couramment cité dans la littérature concernant la conception de l'espace public urbain. Vu l'importance de cet aspect nous avons retenu pertinent de le citer dans le rapide aperçu que nous avons proposé sur la qualité visuelle.

3.1.2 Ambiance sonore et tactile

Comme nous l'avons vu, l'ambiance d'un espace public peut être modelée par une action sur ses configurations visuelles. Cela dit, les disciplines de la composition urbaine et de l'architecture paysagiste se concentrent souvent, de façon excessive, sur le seul aspect visuel des espaces qui sont créés. Ce *formalisme visuel excessif* peut donner lieu à des paysages d'un grand effet au niveau de leurs représentations photographiques qui sont exposées dans les revues et les catalogues spécialisés. Cependant, l'expérience *in-situ* de ces paysages peut se révéler pauvre, voire stérile, à cause d'une utilisation limitée des potentialités qu'offrent les outils du design (Treib, 2001).

Bien que nous vivions dans une société à forte prédominance visuelle il ne faut pas oublier que les autres sens contribuent fortement à l'appréciation d'un espace donné. *L'expérience esthétique ne peut pas se résumer au visuel*. L'immersion dans un espace environnemental à trois dimensions fait appel à une multi sensorialité, expérience qui ne peut être comparée à l'observation d'un tableau figé (Brady, 2002).

En termes de conception et de réflexion sur l'espace public nous retenons que la question des *ambiances sonores* est tout particulièrement importante. En ce qui concerne la qualité sonore des espaces publics, il existe essentiellement deux façons d'aborder la question : le *point de vue quantitatif* et *qualitatif* (Geisler, 2008). Le premier traite la question sonore en termes de nuisances en essayant d'établir des réglementations pour diminuer les effets négatifs du bruit. La deuxième traite la question de façon plus qualitative, se référant à la notion de *paysage sonore* qui, selon Murray Shafer désigne ce qui, dans un environnement sonore, est perceptible comme unité esthétique de plaisir ou de désagrément (Geisler, 2008).

L'ambiance sonore d'un espace public a des effets sur la façon dont celui-ci est utilisé et approprié par ses usagers. Elle peut par exemple contenir des sons auxquels les habitants d'un lieu s'identifient ou susciter

la conversation entre les citadins (Balaÿ, 2003). Il est donc important, aujourd'hui, d'intégrer la réflexion sur la qualité sonore aux projets de conception de l'espace public. Si la question de la limitation des nuisances sonores quantitatives (en particulier le bruit des voitures) est importante pour donner une qualité et une habitabilité aux lieux publics, il ne faut pas oublier que les ambiances sonores peuvent apporter de la richesse et de la poésie à un cadre spatial. Il s'agit donc à la fois d'aborder la question sonore d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

De façon analogue à la question des ambiances sonores, nous croyons que la prise en compte des *sensations tactiles* peut être un élément important et influençant l'appréciation de l'espace public urbain. Comme nous allons le voir plus en détail dans la partie sur la cohérence, l'espace public est aussi et avant tout, vécu dans les déplacements. Dans la mouvance d'un urbanisme durable qui essaye de promouvoir la qualité de l'espace public pour favoriser les mobilités douces, il peut être important de « jouer » sur les revêtements de sol pour rendre l'expérience du déplacement plus agréable et confortable.

Les politiques du « tout à la voiture » des dernières décennies ont largement contribué à uniformiser les sols des espaces publics avec de l'asphalte. Si ce facteur d'uniformisation du sol a des répercussions importantes sur la qualité visuelle et la vie sociale de nos villes (Cullen 1990-1952), il a aussi probablement contribué à un certain *appauvrissement de la sensorialité tactile des mobilités douces* en milieu urbain. La question du revêtement du sol ouvre donc des pistes de réflexion intéressantes en termes de conception de l'espace public.

Il serait aussi intéressant d'aborder les liens existants entre espace public et odorat, kinesthésie et goût. Ces éléments ont probablement une importance considérable sur l'appréciation des lieux publics. Cela dit, vue la portée limitée de ce travail, nous choisissons de ne pas aborder ces sujets (ni d'un point de vue théorique, ni dans l'étude de terrain qui va suivre).

3.1.3 Art public

Au sein de la ville contemporaine le rapport entre création artistique et espace public devient de plus en plus présent et significatif. À ce propos, il est intéressant de remarquer qu'au Royaume-Uni 40% des autorités locales ont adopté une politique d'art public (Sharp et al., 2005). Les autres pays européens ne sont pas en reste et il est possible de trouver de nombreux exemples de villes ayant utilisé la création contemporaine dans leurs politiques urbaines en France, au Portugal, en Espagne ou encore en Suisse¹⁹.

Les administrations publiques considèrent souvent l'art public comme une réponse efficace à de nombreux enjeux contemporains soulevés par la question urbaine tels que la différenciation des lieux, l'attraction d'un tourisme culturel, le marketing urbain ou la réduction d'actes de vandalisme (Sharp et al., 2005).

¹⁹ À titre d'exemple nous pouvons citer le cas de nombreuses villes françaises ayant décidé de coupler des interventions artistiques à la création de nouvelles lignes de tramway afin de créer une continuité entre les différentes gares et donner une cohérence au tracé.



Figure 5 : Art dans l'espace public à Barcelone (Source : Ian Losa)

Parallèlement aux enjeux cités, l'art public peut de même contribuer à caractériser positivement l'ambiance d'un espace public, en le rendant plus attrayant et agréable. Il peut *augmenter le contenu émotionnel* et « réinjecter » de la poésie dans un lieu urbain (Masbounji, 2004). Ceci dit, nous croyons qu'il est fondamental d'avoir une approche critique face à la contribution de la création artistique dans la conception de l'espace public. Il ne faut pas croire, comme le dit Secondi, que l'artiste peut à lui seul réparer les dysfonctionnements de la ville ou combler les carences des projets urbains (in Masbounji, 2004). Il est de même important d'aller au delà de la simple question de l'implantation ou non d'objets artistiques dans la ville pour s'intéresser de façon plus précise aux besoins auxquels l'art public doit répondre. L'espace public n'est pas un musée et l'art contemporain qui y est implanté doit donc répondre à certaines spécificités qui caractérisent les lieux publics.

Dans ce sens, Amphoux (2005) fait une *division de l'art public en trois catégories* : l'art de l'espace public, l'art dans l'espace public et l'art pour l'espace public. La première expression désigne un art qui vient décorer la ville avec une fonction qui peut être réduite à l'ameublement. La deuxième expression désigne la situation où l'espace urbain se met à disposition de l'œuvre d'art, à l'instar d'un musée en plein air. La ville devient ici un simple support de l'art et le lieu tend à s'effacer devant l'œuvre exposée. La troisième situation, celle de l'art pour l'espace public, est la plus souhaitable selon Amphoux. C'est une situation qui ne se vérifie pas encore très souvent mais dans laquelle l'art et l'espace public dialoguent entre eux afin de créer de l'*urbanité*. Dans cette situation il y a une « complicité » entre espace public et œuvre d'art qui, ensemble, arrivent à révéler aux individus des caractéristiques propre de la vie urbaine (de l'urbanité justement). Cette complicité est décrite par Amphoux à travers l'idée de *questionnement mutuel* entre art et espace public. Nous allons maintenant reprendre deux de ces questionnements décrits par Amphoux qui nous semblent particulièrement intéressants pour notre travail.

Le rapport à l'autre (l'altérité), caractéristique fondamentale de l'espace public, peut être révélée par l'art public. L'art public peut avoir « pour mission de réintroduire ou de rendre manifeste ce rapport d'altérité qui fonde l'espace public (...) » (Amphoux, 2005 : 512). L'art public peut ainsi aider à transformer un espace²⁰, à le rendre justement autre²¹.

L'anonymat est une autre caractéristique fondatrice de l'espace public. Selon Amphoux, l'art public se doit de respecter cet anonymat pour être vraiment en accord avec l'espace dans lequel il s'insère. À ce propos, l'auteur explique que « cela ne veut pas dire que l'artiste ne puisse pas signer son œuvre (...) » mais « que sa signature ne doit pas submerger la perception d'une ambiance et que le but est avant tout de promouvoir la publicité de l'espace, c'est à dire la multiplicité, la diversité, la variation infinie des échanges qui s'y déroulent » (Amphoux, 2004 : 513). De façon analogue et complémentaire Kersalé, artiste habitué à l'intervention dans l'espace urbain, ajoute qu'un artiste ne doit pas « (...) confondre le désir de s'exprimer avec la provocation, ne pas prendre les gens pour des imbéciles, ni se croire partout en laboratoire : tout n'est pas autorisé. Il suffit de faire quelque chose pour l'humain. Et d'être honnête » (in Masbouni, 2004 : 74). On trouve donc ici l'idée de l'artiste qui se met au service de la création de l'urbanité et qui va outre une projection narcissique de soi-même dans l'espace.

Dans ces paragraphes, nous avons vu qu'en reprenant les arguments d'Amphoux il est possible de dégager certains critères permettant d'évaluer l'efficacité d'une intervention artistique dans l'espace public. Ainsi l'artiste ne contribue pas vraiment à la cause de l'espace public s'il se limite à l'embellir avec un objet ponctuel qui ne dialogue pas avec le site.

Sur un registre différent et plus pragmatique, Cooper Marcus et Francis (1998) donnent des lignes directrices en matière de conception d'art public. Pour ce faire, les auteurs s'appuient sur une longue liste d'études de cas d'espaces publics américains prenant largement en considération les désirs et les besoins des usagers²². Les auteurs soutiennent que l'art public doit pouvoir « parler » à une large majorité de la population qui va utiliser l'espace public dans lequel il est situé. L'art public ne peut donc pas se permettre d'être élitiste, comme ce serait le cas pour une pièce de musée. Une série de critères permettant d'évaluer la qualité de l'art public est ensuite présentée. Parmi ceux-ci, nous reportons ci-dessous les points qui nous paraissent les plus importants et significatifs. L'art public devrait :

- Avoir une *dimension ludique*. Encourager le jeu, la créativité et l'imagination. Utiliser des formes qui peuvent être manipulées, sur lesquelles il est possible de s'asseoir ou de marcher en dessous.
- *Promouvoir le contact* et la communication.
- Fournir un certain *confort* et des *aménités* en incorporant des marches ou d'autres éléments de la sorte permettant de s'asseoir ou de se coucher à proximité de l'œuvre d'art. Encourager les *expériences sensorielles* (travailler sur les textures, les sons, etc.).

²⁰ Il est ici important de noter que l'altérité, comme le souligne Amphoux, ne se réduit pas à l'altérité spatiale mais englobe aussi l'altérité temporelle et relationnelle. L'art peut aussi intervenir sur la transformation du rapport à la temporalité et au rapport avec les autres membres de la société, et non pas seulement à la transformation de l'espace.

²¹ Amphoux prend l'exemple d'un passage sous voies qui, à l'aide d'une installation artistique faite de grandes lignes lumineuses sur le plafond du tunnel, arrive à transformer un espace habituellement délaissé et considéré comme banal. Dans ce cas l'intervention artistique arrive à donner à ce tunnel anonyme un statut de réel espace public. On pourrait dire que l'art permet de « faire exister » cet espace, de le rendre autre et non banal, en donnant des sensations aux personnes qui le traversent.

²² Les considérations et les lignes directrices données par les auteurs en matière d'art public font référence à l'ouvrage *Livable Cities* de 1987 de Crowhurst-Lennard et Lennard.

- Interpeller les usagers de l'espace public en tant qu'acteurs et non seulement en tant que simples observateurs passifs.

Un dernier aspect qui nous semble important en terme d'analyse de l'art public est la question de sa *gratuité*. Contrairement aux musées, l'art public permet à tout le monde d'avoir un contact avec la dimension de l'art et de la culture. Cet enjeu prend encore plus d'importance dans une période où l'espace public tend à subir des formes de privatisation et de marchandisation très poussées. Plusieurs artistes mettent l'accent sur cet aspect dans leur réflexion sur le lien entre art et espace urbain. Selon Barré « *Dans la ville, dans l'espace public, les artistes introduisent encore une forme de gratuité. C'est ce dont nous manquons le plus* » (in Masboungi, 2004 : 28). Mouraud, sur la même lignée dit que « *trop souvent (...) les seules relations que l'on peut avoir dans la ville sont d'ordre marchand. L'art indique qu'il existe une autre valeur. L'artiste a pour rôle de réintroduire l'humain dans la cité, de donner des émotions qui ne soient pas de l'ordre de l'utilitaire* » (in Masboungi, 2004 : 41).

Avec les arguments qui ont été exposés (et en particulier avec ceux d'Amphoux et de Cooper Marcus et Francis) il est possible de se rendre compte que la question de l'art dans l'espace public s'intègre pleinement dans les questions d'ambiance des lieux urbains. La réflexion sur l'art public touche à la fois des *questions sensorielles* (et multi sensorielles) et des *questions de sens* (de signification), éléments à la base de la notion d'ambiance.

3.2 Cohérence

« *Today the environment is fragmented into separate pieces : separate houses, separate trees, separate zones like a series of totally unrelated notes played with one finger on a piano* »

(Cullen, 2009-1961 : p. 53)

Un des problèmes de la ville contemporaine réside dans sa *fragmentation*. La ville du passé, avec sa dimension piétonne, son organicité et sa compacité, avait une grande continuité et une grande connectivité entre les différentes parties qui la composaient. Aujourd'hui, sous l'effet de la métropolisation, les limites de la ville se sont élargies, provoquant l'expansion de l'urbain à une échelle territoriale. Les différents lieux de vie, tout en étant généralement reliés entre eux par un système de mobilité individuelle, se retrouvent souvent formellement isolés et déconnectés les uns des autres²³. Si cette constatation est surtout valable pour les territoires urbains périphériques, le même discours peut aussi être appliqué aux zones plus centrales.

La fragmentation de l'espace urbain peut se manifester sous plusieurs aspects et à différentes échelles. Il peut y avoir par exemple une fragmentation au niveau des couloirs de mobilité, avec une impossibilité pour un piéton de se rendre facilement d'un point A à un point B. Il peut aussi y avoir une fragmentation au niveau de la cohérence architecturale. À ce sujet, le discours de Koohlaas est éloquent. L'architecte, dans une conférence donnée au CCA de Montréal²⁴, parle en effet d'un paysage urbain contemporain où s'implantent des « bâtiments icônes » réalisés par les architectes-stars du moment, n'entretenant, hélas, aucune relation entre eux, ni avec le contexte qui les entoure. Cette déconnexion architecturale et formelle peut, aussi, se retrouver à une échelle différente de celle du bâtiment. Ainsi, Cybriwsky (1999) décrit, à l'aide d'exemples pris dans les zones métropolitaines de Tokyo et de New-York, des situations où des quartiers entiers sont surimposés au tissu urbain existant, sans connexion aucune au niveau de la composition urbaine et de l'échelle.

Morteo (in Aymonino et Mosco, 2006 : 58) écrit : « *Ce qui manque le plus cruellement* », se référant naturellement aux villes contemporaines, « *ce sont des éléments en mesure de relier entre elles les différentes parties, de construire un récit se déroulant entre les édifices, d'offrir des paysages aptes à accueillir de nouvelles identités* ».

²³ La fragmentation de la ville contemporaine peut également en partie être reconduite à l'influence de la *Charte d'Athènes* sur la planification urbaine des soixante dernières années. Ce texte « *consacre théoriquement l'éclatement du tissu urbain, la perte de cohésion de ses parties, l'autonomie du bâtiment et de la voirie* » (Panerai et al., 1999 : 93).

²⁴ Conférence donnée conjointement avec Eisenmann sur le thème *Urgence* au Centre Canadien d'Architecture de Montréal (CCA), le 7 juin 2007. La conférence en vidéo peut être téléchargée gratuitement dans la section des Podcasts du CCA, sur l'iTunesStore.



Figure 6 : Manque de cohérence urbaine

(Source : Alex McLean, <http://www.tagesspiegel.de/propertyblob/contentbean:1719348/format10>)

À partir de la mise en évidence de cette fragmentation de l'espace urbain il est possible d'identifier la question de la cohérence des formes urbaines comme un enjeu majeur pour l'intervention urbanistique contemporaine. En allant plus dans le détail, comme nous allons le voir dans les pages qui suivent, la cohérence se révèle également un enjeu fondamental de la conception de l'espace public.

Une étude du CERTU (2007), définissant les enjeux de la qualité urbaine à mettre en évidence dans les projets d'aménagements des espaces publics, indique la nécessité d'agir sur le plan de l'organisation spatiale (ou de la composition urbaine des lieux). Les auteurs de cette étude nous rendent attentifs au fait que la question de la cohérence²⁵ appliquée à l'espace public peut être abordée à *différentes échelles spatiales*. Ainsi, il est possible d'intervenir et de réfléchir à l'insertion d'un espace public donné dans le contexte du quartier, de la ville ou même de l'agglomération qui l'accueille. Les auteurs parlent également d'une cohérence à l'échelle du lieu. Cette déclinaison de l'idée de cohérence se réfère à la relation que les différentes composantes internes d'un espace public entretiennent entre elles.

Dans les pages qui suivent, nous allons présenter des arguments apportés par plusieurs auteurs qui permettent de réfléchir, à des échelles différentes, à la notion de cohérence en relation à l'espace public. Dans un premier temps, nous allons parler de la cohérence d'insertion d'un espace public au sein d'un *réseau de lieux*. Ensuite, nous allons aborder la question de la *cohérence interne* de l'espace public.

²⁵ Le CERTU n'utilise pas la notion de *cohérence* mais parle de relations spatiales entretenues par l'espace public avec les autres composantes bâties et non bâties ainsi que d'organisation interne de l'espace public.

3.2.1 Les espaces publics conçus comme des réseaux de lieux

Comme le soulignent plusieurs auteurs, la ville est aussi (et surtout ?) vécue dans le *mouvement*. Pour arriver à s'asseoir sur un banc d'une place, il faut avant tout réaliser un déplacement permettant d'atteindre un espace public. Tous les jours, que ce soit à pied, à vélo, avec les transports publics ou en voiture, les citoyens se déplacent sur leur territoire. En s'intéressant à l'appréciation de l'espace urbain, il est donc fondamental de prendre en considération cette dimension de mouvement dans la ville.

Un espace public ne constitue pas un élément isolé. *Les différents espaces publics sont interconnectés entre eux* et forment un réseau qui met en cohérence l'urbain et rend accessible les différents lieux qui composent la ville. Pour cette raison, Bassand et al. (2001 : 8) écrivent que « *les espaces publics ne peuvent plus être considérés isolément* ». Pour comprendre et penser l'aménagement de l'espace public, il faut donc aussi concevoir la relation que celui-ci entretient avec le reste de la ville et l'articulation des différentes formes urbaines entre elles. Thwaites et al. (2005) expliquent que cette approche (utilisant l'idée de réseau) se différencie de la façon d'appréhender l'espace public uniquement par ses caractéristiques et ses propriétés d'espace isolé et individuel. Il est important ici de souligner que, tout en étant fondamentale, l'approche de l'espace public en termes de réseau ne doit tout de même pas faire perdre de vue la réflexion sur la qualité des caractéristiques internes et intrinsèques des lieux. Comme le disent Bassand et al. (2001 : 38), « *le réseau d'espaces publics reste toujours aussi un système de lieux "uniques"* ».

3.2.1.1 Expérience spatiale ponctuelle, directionnelle et transitionnelle

Thwaites et al.²⁶ (2005) proposent un cadrage conceptuel identifiant certaines configurations spatiales susceptibles d'orienter la préférence des personnes pour un espace urbain donné. Ces chercheurs explorent les caractéristiques et les propriétés des espaces publics urbains qui peuvent déclencher des expériences de régénération²⁷ (*restorative environments*). Il y aurait, selon l'hypothèse de ces chercheurs, des espaces structurés de façon à répondre à des besoins fondamentaux de l'être humain. Le cadrage théorique proposé repose sur la mise en évidence de points d'accords entre différentes théories développées précédemment par d'autres chercheurs. Nous allons exposer très brièvement certains de ces apports théoriques (tels qu'ils sont décrits par Thwaites et al.).

Forman a développé le modèle *patch-corridor-matrix*²⁸. Forman soutient la thèse qu'il existe des arrangements spatiaux optimaux, disposés en mosaïques, constitués par trois structures fondamentales : les *surfaces (patches)*, les *corridors (corridors)* et les *matrices (matrices)*. Les premiers éléments consistent en des aires non-linéaires relativement homogènes qui se distinguent du contexte dans lequel elles se trouvent. Les corridors sont des bandes qui diffèrent du sol qui les accueillent des deux côtés. Les matrices sont l'« *écosystème d'arrière-fond* » (*background ecosystem*). L'ensemble de ces éléments,

²⁶ Ces chercheurs appartiennent au laboratoire *Experiential Landscape* de l'Université de Sheffield qui est en train de conduire un programme de recherche intitulé: *The restorative potential of urban open space*. Il est possible de consulter la page web de ce programme à l'adresse suivante : <http://www.elprdu.com/about.html>.

²⁷ Diminution du stress, relaxation, plaisir, etc.

²⁸ La théorie de Forman est destinée à l'explication des structures naturelles, cependant l'auteur soutient que ces recherches peuvent aussi être appliquées aux besoins des êtres humains.

linéaires et non-linéaires, s'arrangent entre eux pour créer des structures complexes qui doivent être conçues de façon holistique.

Selon Norberg-Schulz, la nature de la relation que les êtres humains entretiennent avec le cadre bâti peut être conceptualisée moyennant une structure qui intègre des *sensations de proximité, de continuité et de changement* qui forment globalement ce qu'il appelle, en anglais, le *sense of place*. La proximité représente le besoin des personnes de connaître leur localisation. La continuité, quant à elle, se réfère aux sensations spatiales qui nous rendent conscients de ce qu'il y a au-delà de l'emplacement ou l'on se trouve à un moment donné. Le changement nous rend conscients du passage d'une expérience spatiale à une autre. Le *sense of place* serait donné par une connexion holistique de l'individu à ces trois sensations.

Alexander s'est longtemps occupé de la recherche de ce qui génère l'unité (*wholeness*) dans un environnement. Alexander met en évidence une propriété des environnements, qu'il appelle *centre*, et qui serait justement responsable de contrôler le sens général de cohérence et d'organisation d'un ensemble spatial. Un centre peut être conçu simultanément de trois façons. Il est avant tout une entité qui peut être perçue de façon distincte des autres entités qui l'entourent. Deuxièmement, un centre est composé d'autres centres, à une plus petite échelle. Troisièmement, et inversement au deuxième point, les centres se situent au sein d'autres centres et contribuent à en former de plus grands. Un centre peut aussi avoir un rôle de lien faisant la transition entre des parties de l'ensemble. L'ensemble des centres, avec les propriétés mentionnées, forment ce qu'Alexander appelle un *champ de centres*.

Thwaites et al., partant des réflexions exposées plus haut, et se référant également à d'autres auteurs encore (tels que Cullen par exemple), formulent à leur tour une conception spatiale basée sur la jonction de ce qu'ils appellent des *expériences ponctuelles (locational), directionnelles et transitionnelles*. L'enjeu, selon les auteurs, serait donc celui de créer des réseaux d'espaces publics en articulant et alternant des *espaces ponctuels, directionnels et transitionnels*. « *The routine experience of these three spatial sensations seems to be required, regardless of whatever else might be involved, to sustain social and psychological health* » (2005 : 543).



Figure 7 : Espace ponctuel, directionnel et transitionnel (Source : Ian Losa)

Les *espaces directionnels* devraient, si possible, avoir les caractéristiques suivantes : une continuité des façades, une linéarité dans le traitement du sol, des vues et un sens de la perspective ainsi qu'un sens de mystère et d'anticipation. Les *espaces transitionnels* peuvent être composés de segments rompant la linéarité des éléments ou former une frontière (introduite au niveau des matériaux, de la texture, des couleurs, etc.). Une autre façon de réaliser un espace transitionnel peut être l'utilisation de passages sous

forme de corridors ou de tunnels, provoquant une sensation d'enclosure, le long d'un court tracé. Des transitions éphémères peuvent aussi caractériser un espace transitionnel (notamment par des changements saisonniers de végétation ou en utilisant des jeux de lumière). Quant aux caractéristiques des *espaces ponctuels*, nous n'allons pas nous y attarder ici, leur ayant déjà consacré une attention particulière au point 3.1.

3.2.1.2 Lisibilité et imageabilité

Lynch (1976-1960) permet d'apporter des éléments ultérieurs à la réflexion sur la cohérence. L'auteur part de la constatation d'un certain désordre qui caractérise les villes américaines et de l'importance, pour les citoyens, d'être confrontés avec un environnement bâti qui soit le plus possible clair et interprétable. Lynch (1976-1960 : 6) écrit à ce propos : « (...) *pouvoir distinguer et lire l'environnement, non seulement procure la sécurité, mais augmente également la profondeur et l'intensité potentielles de l'expérience humaine. Bien que la vie soit loin d'être impossible dans le chaos visuel de la ville moderne, les mêmes gestes quotidiens prendraient tout un autre sens dans un cadre plus frappant* ». Ou encore, se référant aux citoyens américains, Lynch écrit (1976-1960 : 3) : « *Ils ne peuvent guère pressentir ce qu'un décor peut représenter en termes de bonheur quotidien, ou comme ancrage permanent pour leur vie, ou comme accroissement de la signification et de la richesse du monde* ».

Le point central de la réflexion de Lynch est la notion de *lisibilité* de l'espace urbain. La lisibilité est définie par l'auteur comme la facilité qu'une personne a de reconnaître les éléments composants une ville et de les organiser en un schéma cohérent. Ce schéma mental, considéré aussi par Lynch comme une image, se construit grâce à trois processus : l'*identification*, la *structuration* et la *signification*. Un observateur doit avant tout identifier, ou distinguer, un objet des autres éléments spatiaux d'une scène déterminée. Une fois ceci fait, le processus de structuration consiste à mettre en relation l'objet identifié avec l'observateur ou avec d'autres objets. Le troisième processus, celui de la signification, se réfère au sens que l'on attribue à un objet²⁹. La notion de lisibilité s'accompagne d'une autre notion fondamentale : celle d'*imageabilité*. Cette dernière est décrite comme la qualité grâce à laquelle un objet physique a une forte chance de provoquer chez n'importe quel observateur une image forte.

L'étude de Lynch s'intéresse ensuite aux éléments de l'environnement physique susceptibles de créer une ville à hautes imageabilité et lisibilité. Cinq éléments spatiaux sont identifiés et décrits : les *voies*, les *limites*, les *quartiers*, les *nœuds* et les *points de repère*.

Les *voies* sont les chenaux de mobilité le long desquels se déplacent les observateurs (rues, lignes de chemin de fer, etc.). Lynch met en évidence les façons par lesquelles les voies peuvent se différencier et devenir des éléments importants et caractérisant les images des citoyens. Ainsi, pour prendre un exemple, la largeur ou l'étroitesse d'une rue peuvent lui donner une identité et un caractère qui la rendent identifiable. L'auteur met aussi l'accent sur l'importance de donner une continuité aux voies. Cette continuité peut être atteinte de différentes manières (par le rythme des façades, le maintien du nom des

²⁹ Lynch souligne que même si, pour la clarté de la conceptualisation, il est plus facile de présenter les trois processus de façon séparée, en réalité ces trois phases se présentent toujours ensemble. Il souligne également que la question de la signification est plus complexe que celle de l'identification et de la structuration. Pour cette raison, l'auteur, dans son étude, se concentre volontairement sur les deux premiers processus.

voies tout au long du tracé, etc.). Il décrit ensuite d'autres éléments favorisant la lisibilité des voies tels que la capacité à exprimer une certaine *directionnalité*, une définition du départ et de l'arrivée d'une voie, l'*étallonnage*, etc.

Les *limites* sont définies comme des éléments linéaires qui ne sont pas considérés comme des voies ; ce sont généralement des frontières entre deux zones. Les frontières peuvent être des éléments de rupture et de fragmentation. Dans ce cas, la limite est une barrière qui provoque une discontinuité dans l'image mentale de l'observateur. Une limite peut cependant aussi être une *couture* qui relie deux entités. Cette différence de nature des limites produit des effets différents dans la réalité.

Gendrault (2009) complète la notion de limite proposée par Lynch. Cette auteure fournit des éléments intéressants concernant l'analyse des frontières urbaines. Reprenant le discours du philosophe Benjamin, Gendrault présente la notion de *porosité* entre espace privé et espace public. L'auteure se réfère au cas de Naples et explique que dans cette ville ces deux types d'espace social s'interpénètrent sans connaître de distinction ni de séparation nettes. Cette porosité, selon Gendrault, est à rechercher dans toutes les frontières urbaines vu que c'est l'élément qui définit « *la ville dans sa qualité de pluralité* » (2009 : 96). La porosité représente effectivement un concept utile pour analyser la relation entre espaces différents, qui ne sont pas nécessairement séparés de façon nette. La ville est un espace traversé par de nombreuses barrières, matérielles et immatérielles, un espace hétérogène. S'il n'est pas possible d'effacer ces différences, on peut néanmoins travailler sur la façon dont ces dernières interagissent entre elles.

Sur un registre plus pragmatique mais toujours en relation à la question des limites, Galléty (2001) soulève la question de l'encombrement des marges de l'espace public par les *potelets* anti-voitures. Il dénonce le remplissage de l'espace public par ces accessoires disgracieux qui en détruisent l'image d'ouverture et qui créent des barrières.

Si la porosité représente une notion intéressante pour analyser les limites spatiales, il ne faut tout de même pas oublier qu'une frontière, agissant comme barrière, peut aussi, dans certains cas, jouer un rôle important dans le fonctionnement urbain. Salingeros (1998) souligne qu'il y a des éléments urbains qui sont incompatibles les uns avec les autres et qu'il est donc nécessaire de séparer de façon nette.

Les *quartiers* « sont les zones relativement étendues de la ville où l'observateur peut entrer par la pensée, et qui ont une qualité interne qui leur est propre » (Lynch, 1976-1960 : 77). Il sont définis et déterminés par la continuité de certains thèmes (*unité thématique*) dont les composantes varient (comme des textures, des affectations, des types de constructions, etc.). Ces thèmes influencent la perception d'un quartier en tant qu'ensemble homogène et cohérent qui peut, dans certains cas, être en contraste avec le reste de la ville. Les frontières qui délimitent un quartier ont aussi une grande importance par rapport à la façon dont il est perçu. Un quartier peut en effet avoir une unité thématique très marquée mais des marges floues, ce qui diminue son imageabilité. À l'inverse, des limites fortes, qui font obstacle à la transition d'un espace urbain à un autre, peuvent donner une impression de désordre et de fragmentation spatiale. Les quartiers peuvent aussi se caractériser par leur *introversion* ou leur *extraversion* selon les relations qu'ils entretiennent avec le reste de la ville.

Les *nœuds* sont des points focaux et stratégiques, caractérisés principalement par le croisement de voies ou par la concentration de certaines caractéristiques.

Les *points de repère* constituent des « *références ponctuelles considérées comme extérieures par l'observateur* », ils « (...) *sont des éléments matériels simples dont l'échelle est variable dans de grandes proportions* » (Lynch, 1976-1960 : 92). Les points de repères sont des éléments choisis parmi tant d'autres et qui revêtent, de ce fait, une qualité physique clé, qui en détermine la singularité. La forme (qui doit être claire), la localisation et la capacité de proposer un contraste avec l'arrière plan d'une scène, en sont les caractères principaux.

Ces cinq éléments, bien qu'analysés et présentés par Lynch de façon indépendante et séparée, sont bien entendu en interrelation les uns avec les autres. Lynch (1967-1960 : 127) les conçoit comme « *les cubes d'un jeu de construction à la disposition de l'urbaniste* », qui doit essayer de construire un ensemble qui puisse être ressenti comme une séquence cohérente par le citoyen. La combinaison de ces différents éléments peut déboucher sur une situation où les différentes parties se renforcent mutuellement ou, au contraire, entrent en conflit les unes avec les autres.

À propos de ces cinq éléments, il est intéressant de relever ce que Bassand et al. (2001 : 38) écrivent dans le contexte d'une étude sur les espaces publics de la Ville de Genève. « *Nos propres observations démontrent la pertinence de ces cinq éléments. De notre point de vue, ils constituent bien la structure de l'urbain et de la métropolisation. (...) Nous avançons une autre idée : ces cinq éléments sont utiles pour rendre compte du réseau des espaces publics : les voies et les nœuds correspondent aux rues, routes, ainsi qu'aux places. Les limites sont très importantes dans les espaces publics, ce sont les façades des immeubles et autres équipements. Elles sont non seulement la limite entre les sphères publiques et privées, mais elles contribuent aussi et de façon fondamentale à l'ambiance des espaces publics par la manière dont elles sont architecturées et organisées urbanistiquement. Les quartiers avec leur morphologie et leur population, constituent les contextes des espaces publics qui les traversent. Quant aux points de repère des espaces publics (bâtiments, mobiliers urbains, éléments végétaux, etc.), ils sont fondamentaux dans la structuration des espaces publics. De façon globale, ces cinq éléments sont doublement importants : sur le plan de l'urbain et sur celui des espaces publics.* »

3.2.2 L'organisation interne de l'espace public

Nous avons vu l'importance de penser l'espace public en relation à son insertion au sein d'un réseau. Il est aussi très important de réfléchir à la façon dont un espace public se structure à l'échelle du lieu. Les arguments de Lynch, exposés précédemment, peuvent être utiles dans ce contexte. Ainsi, à titre d'exemple, il est pertinent de s'interroger sur l'imageabilité ou la lisibilité (forte ou faible) d'une place publique. Il est de même possible d'utiliser les cinq éléments spatiaux de Lynch pour analyser et décomposer la logique interne de structuration d'un espace public donné, comme exposé précédemment avec Bassand et al.

Le CERTU (2007), en s'appuyant justement sur les idées avancées par Lynch, propose d'analyser la cohérence de l'espace public à l'échelle du lieu en se posant, par exemple, les questions suivantes : *l'enveloppe de l'espace public est-elle clairement définie ? Les composantes internes de l'espace public sont-elles agencées avec une logique d'organisation claire ou est-il possible de relever des désordres et des incohérences ?* Zepf (1999), de son côté, met en relation la lisibilité interne de l'espace public avec la

quantité d'objets d'aménagements présents. Une trop grande quantité d'objets d'aménagements et d'objets techniques aurait l'effet de réduire la lisibilité.

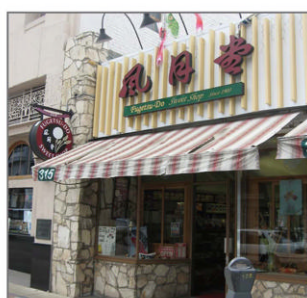
Salingaros (2000) présente également plusieurs éléments qui permettent une réflexion originale sur l'espace public à cette échelle. L'auteur soutient que la cohérence urbaine se construit avant tout à une *petite échelle*. S'il y a un manque de cohérence au niveau des unités de base d'un tissu urbain, il ne va pas être possible d'atteindre une cohérence à un niveau supérieur. Il est nécessaire de créer des *modules* composés d'éléments différents en lien les uns avec les autres. « *The combination of several pedestrians with pavements, walls, and street furniture defines the smallest modules in the urban fabric* » (2000 : 295).

L'enjeu serait donc celui de lier différents éléments pour produire, justement, un module cohérent. Selon Salingaros, le *couplage* peut advenir uniquement quand il y a une *différence* et une *complémentarité* entre deux éléments. *Il y a couplage si deux éléments se renforcent mutuellement sur un plan visuel, géométrique, structurel ou fonctionnel*. Si un élément a besoin d'un autre élément pour atteindre une plus grande cohérence, alors le couplage est fort. À partir de ces considérations, il est possible d'établir un lien entre la complexité visuelle (notion présentée au point 3.1.1.2) et la cohérence. Selon Salingaros le couplage entre éléments (base de la cohérence urbaine) advient seulement si une certaine complexité et une certaine diversité existe. Salingaros (2000 : 297) écrit : « *If they make no difference to each other, then the juxtaposed elements are not mutually reinforcing and there is no connection. In some instances, removing one will seriously diminish the effectiveness of the other. One may then conclude that they were both contributing to create a greater whole, which is destroyed by the removal of one of its components* ».

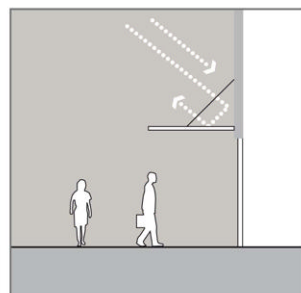
Salingaros apporte ensuite des exemples de couplage possible entre éléments. L'auteur cite par exemple la combinaison de pavages de couleurs différentes et contrastantes, des entrées avec des arcades ou encore des cheminements piétons suivant des murs le long de leurs tracés.

Pour éclaircir de façon ultérieure l'idée de couplage avancée par Salingaros, nous pouvons également apporter un exemple illustré provenant des lignes directrices des espaces piétons de la Ville de Los Angeles (City of Los Angeles, 2009b). Ce texte propose une articulation entre chaussée et front bâti qui peut, à notre avis, être définis comme couplage. La Ville de Los Angeles propose en effet de créer un lien entre ces différents éléments en ajoutant des marquises aux bâtiments. Un couplage se crée ainsi à travers un renforcement fonctionnel des deux éléments (protection des piétons).

- 5 Include overhead architectural features, such as awnings, canopies, trellises or cornice treatments that provide shade and reduce heat gain.



Recommended



Not Recommended

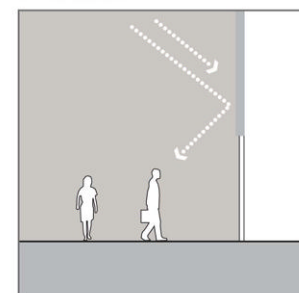


Figure 8 : Couplage entre chaussée et front bâti à travers des marquises (Source : City of Los Angeles, 2009b : 60)

Une ville peut être théoriquement décomposée en éléments de base. Généralement, on conçoit les bâtiments comme les briques de base de la composition urbaine. Salingaros, de façon alternative et en accord avec les points exposés auparavant, propose de considérer le *couplage* (le lien entre éléments) comme *l'unité de base de l'urbain*. Selon cette vision, l'objet géométrique qui participe au couplage devient secondaire. Les interfaces et les limites sont les éléments qui rendent une ville vivante et qui définissent l'espace et les structures bâties, et non le contraire ! Il est donc important de travailler à la création d'une véritable liaison entre les éléments et ne pas se limiter à leur juxtaposition ou à leur alignement. Il faut réfléchir à la façon dont l'interaction se crée entre un cheminement et des arbres ou encore entre le bord d'un bâtiment et le sol. Salingaros critique la composition des ensembles suburbains contemporains qui alignent des routes, des trottoirs, des jardins privés et des maisons, sans réussir à créer une véritable relation entre ces éléments.

3.2.3 La cohérence fonctionnelle et sociale

Comme nous l'avons vu, la cohérence urbaine peut être abordée d'un point de vue formel. Il est cependant nécessaire, comme déjà souligné, de rapporter les enjeux liés à la forme urbaine aux usages et aux aspects sociaux. Salingaros (1998) souligne que les urbanistes créent souvent des plans de ville sur la base de l'effet visuel que ceux-ci produisent depuis une vision aérienne. Si les plans ainsi réalisés peuvent avoir une cohérence visuelle, ils donnent lieu, dans certains cas, à des environnements urbains dépourvus de sens et d'usages. Dind (2009), de façon analogue, parallèlement à la question de la cohérence formelle des territoires parle aussi de *cohérence fonctionnelle* ainsi que de *cohérence sociale*.

Cooper Marcus et Francis (1998) également, soutiennent qu'un espace public doit aussi être abordé et conçu à la lumière de son contexte social et fonctionnel. Ces auteurs mettent avant tout en lumière l'importance de la localisation d'un espace public. Le succès de celui-ci dépend en effet beaucoup du *contexte* dans lequel il s'insère. Les auteurs affirment qu'un espace sera plus fréquenté et utilisé s'il se trouve dans un tissu urbain fonctionnellement mixte. Ils proposent aussi de considérer les caractéristiques d'un lieu public à la lumière des espaces qui l'entourent en se posant les questions suivantes : *est-il redondant ou bien complémentaire ? Contribue-t-il à desservir une population ou une zone de la ville qui connaît actuellement un déficit en termes d'espace public ? Est-il susceptible d'attirer une certaine diversité d'usagers ?*

Afin de répondre à ces questions, la notion de *catchment area* proposée par les auteurs est intéressante. Cooper Marcus et Francis proposent de considérer une *zone circulaire de 300m* autour des espaces publics, distance maximale que les usagers sont disposés à parcourir pour atteindre un lieu donné. La *catchment area* permet en effet de mettre en évidence la relation et le lien que les différents espaces entretiennent entre eux ainsi qu'avec le réseau des mobilités possibles (transports publics, mobilité piétonne, parkings urbains, etc.).

La question de l'accessibilité est en effet un aspect d'une très grande importance, qui va en grande partie influencer le « succès » d'un espace public donné. Cette question peut être envisagée à une grande échelle (par exemple au niveau des connexions d'un quartier avec le reste de la ville) mais aussi à un niveau beaucoup plus local, par exemple en favorisant des accès et des passages entre deux espaces situés très proches l'un de l'autre. À ce propos, les lignes directrices de conception de l'espace public

proposées par la Ville de Los Angeles (2009b) sont intéressantes. Celles-ci proposent de créer des passages piétons traversant les îlots, afin d'augmenter la porosité et d'en favoriser l'accessibilité sous différentes perspectives.

- 7** Incorporate passageways or paseos into mid-block developments, particularly on long blocks, that facilitate pedestrian movement through the depth of the block to the front of the next parallel block. Pedestrians need not walk the circumference of a block in order to access the middle of the next parallel block or alley or parking behind the block.

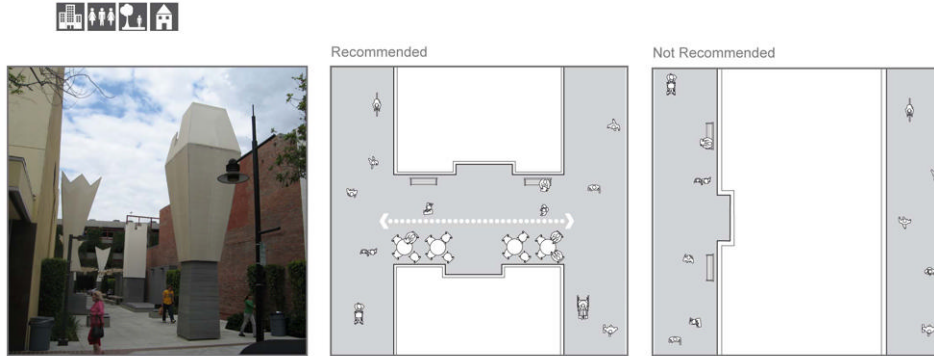


Figure 9 : Passages piétons traversant les îlots (Source : City of Los Angeles, 2009b : 35)

Marcus Cooper et Francis soulignent aussi un autre aspect très intéressant lié à la question de l'accessibilité d'un espace. Pour rendre un espace fréquenté, il ne s'agit pas seulement d'agir sur les accès physiques, mais aussi sur ce que l'on pourrait appeler un accès (ou un lien) visuel. En effet, si un espace public est fortement visible de l'extérieur, il a plus de chance d'attirer des usagers. Au contraire, si un espace n'est pas perçu lorsqu'on se situe dans ses alentours, sa fréquentation et son utilisation va en ressentir.

3.3 Usages

« *The invisible, intangible aspects of the design do not capture the eye of the camera and yet are deeply felt on site.* »

(Treib, 2001 : 134)

Nous avons précédemment traité la question de l'importance, en termes de conception de l'espace public, de créer un environnement capable de stimuler une certaine sensorialité chez le citoyen. Nous avons aussi avancé la problématique de la cohérence spatiale qui prend en compte la façon dont les différents espaces et éléments urbains s'articulent entre eux. Les questionnements et les réflexions soulevés par ces deux axes thématiques sont, d'après nous, d'une grande importance mais ils ne suffisent pas à cerner de façon globale les enjeux liés à la conception de l'espace public.

À côté des caractéristiques qui permettent de donner une signification à un lieu, l'espace doit aussi permettre des activités et des pratiques spatiales concrètes. Il est donc indispensable de réfléchir à la question des usages de l'espace public en même temps que l'on aborde des aspects liés à la forme urbaine. Bassand et al. (2001), en reprenant les propos de Gurvitch, expliquent que le phénomène urbain se structure autour de trois paliers : la *morphologie* et la surface écologique, les *pratiques sociales*, les *représentations* que les individus se font de la réalité. Ces trois paliers, indissociables, sont imbriqués et se donnent mutuellement du sens.

Tout en acceptant l'idée que les formes urbaines ont une certaine autonomie (voir chapitre 2) et une certaine influence sur l'individu, la conception de l'espace public urbain se doit de tenir compte de la façon dont les pratiques sociales se déroulent dans l'espace. Il faut une adaptation de la forme urbaine aux besoins humains généraux (déplacements, socialisation, repos, etc.) ainsi qu'aux besoins particuliers des populations qui vont vivre un espace donné. Si ces remarques peuvent paraître banales et allant de soi, elles ne le sont pas en réalité. Dans beaucoup de projets urbains du passé mais encore à l'heure actuelle, des espaces ont été/ont proposés et dessinés sans grande considération pour les usagers qui vont devoir les utiliser et se les approprier.

Naturellement il existe plusieurs façons d'intégrer les questions des usages, des pratiques sociales et des besoins à la conception de l'espace public. Si une prise en compte générale de la façon dont s'articulent usages et contexte spatial semble aujourd'hui une nécessité, il existe cependant des démarches participatives très avancées qui peuvent être appliquées³⁰. Certains auteurs (à l'instar de Siu, 2005) soulignent le fait qu'il faut mener une recherche sur les usagers qui comprenne aussi les aspects culturels, idéologiques, psychologiques et sociaux du rapport à l'espace. Ceci, selon Siu, n'est actuellement pas le cas car les concepteurs se limitent souvent aux aspects physiologiques.

³⁰ Voir à ce propos l'approche pionnière du bureau danois (M)UTOPIA (Cornea, 2008) qui propose une approche de la conception de l'espace public basée sur l'utilisateur en intégrant des systèmes informatisés de participation. Cette démarche permet de créer des espaces publics sur mesure en fonction des populations qui vont les utiliser.

Ci-après, nous allons proposer quelques enjeux permettant de réfléchir à la question de l'usage de l'espace public et à la façon d'adapter les formes et les microformes aux pratiques sociales.

3.3.1 Diversité d'usagers et groupes sociaux minoritaires

La ville contemporaine accueille une très grande diversité d'usagers et de citoyens. De multiples aspects des processus de mondialisation engendrent des migrations de toutes sortes. Ces phénomènes, par rapport au passé, rendent le substrat socio-culturel urbain beaucoup plus varié et divers. Parallèlement, la société de l'information accroît de plus en plus la différence entre les individus tant par rapport aux goûts qu'aux styles de vie. La complexité qui résulte de ces deux tendances se reflète sur la population urbaine, très diversifiée et hétérogène.

À la lumière de ces arguments nous pouvons dire qu'il est très difficile, voir impossible, de produire un espace public qui puisse répondre aux besoins et aux attentes de l'ensemble des usagers. Il faut cependant essayer de créer des *lieux capables de faire coexister des usages et des usagers différents*. Cette nécessité est motivée par le fait que la diversité et la rencontre avec l'altérité sont des éléments fondamentaux de l'espace public (Amphoux, 2005). Il y a de même des enjeux évidents de justice spatiale qui impliquent que tout le monde puisse jouir, dans les limites du possible, d'un espace public (par définition accessible et fréquentable par l'ensemble d'une société). Or, cette volonté de répondre à la plus grande diversité d'usagers possible n'est pas l'approche qui va de soi dans le design de l'espace public. Siu (2005) soutient que les designers ont la tendance à considérer les usagers, ou du moins la plus grande partie de ceux-ci, comme ayant des besoins standards et similaires et à négliger les groupes sociaux minoritaires.

Une façon pour contrer cette tendance peut être celle de partir d'une réflexion opposée à celle des designers citée auparavant (par Siu). Il est en effet possible de se focaliser, avant tout, sur les besoins et les caractéristiques des minorités, pour ensuite en tirer des éléments communs qui peuvent être intégrés à la conception d'ensemble d'un espace. De Sablet (1988 : 44), à propos de la différence entre groupes d'usagers écrit : « (...) *les caractéristiques de ces groupes se définissent plus volontiers par leurs différences avec les autres. Elles ne prennent donc que rarement en compte les caractéristiques communes souvent plus importantes que les différences* ». De Sablet met ensuite en évidence qu'il existe certaines grandes « familles » d'usagers qui, par leurs caractéristiques et besoins, sont plus sensibles que d'autres aux imperfections des espaces publics. Nous allons exposer par la suite et, de façon synthétique, les principaux éléments qui caractérisent certains de ces groupes.

Les *personnes âgées* se distinguent généralement par un physique plus fragile par rapport aux autres membres de la société. Des maladies de type variées ainsi qu'une diminution de l'acuité sensorielle (vue, ouïe, etc.) peuvent apparaître avec le vieillissement. Si les personnes âgées accomplissent globalement la même sorte d'activités que les autres individus dans l'espace public, elles se différencient pour la façon dont elles conduisent certaines activités (Turel Sonmez et al., 2007). Ainsi, pour prendre l'exemple de la marche, les personnes âgées vont conduire cette action avec une certaine lenteur et un besoin de pauses fréquentes pour reprendre des énergies. Il est donc nécessaire de tenir compte d'un certain nombre de critères d'aménagement pour faciliter l'usage des lieux publics à ce groupe.

Il y a, avant tout, la question de l'accessibilité qui nécessite une réflexion sur les accès à l'espace public (escaliers, revêtements des sols qui ne doivent pas être glissants, signalétiques et panneaux afin de garantir l'orientation, etc.). Ensuite, il faut prendre en compte la question du repos dans l'espace public qui est de grande importance pour cette catégorie d'utilisateurs (Turel Sonmez et al., 2007), garantissant un mobilier urbain confortable et ergonomique. Les aspects climatiques sont aussi à prendre en compte (avec l'aménagement de lieux à l'abri du soleil, des courants d'air, etc.).

Il ne faut pas oublier, en outre, que les personnes âgées n'ont pas seulement des besoins physiologiques spécifiques mais aussi psychologiques, sociaux et culturels. Comme l'expliquent Siu (2005) et De Certeau (1988) les personnes âgées recherchent souvent, dans l'espace public, le contact avec le reste de la société (qui souvent n'est plus présent dans leur vie privée). Il y a donc le besoin de fournir des lieux calmes et reposants tout en garantissant la possibilité de rester en contact (visuel, symbolique, oral, etc.) avec la vie sociale qui se déploie dans l'espace. Siu (2005) souligne que, pour un grand nombre de personnes âgées, les besoins sociaux passent avant les questions ergonomiques dans leur motivation de fréquenter un espace plutôt qu'un autre.

Il est intéressant de remarquer que la question de la prise en compte des personnes âgées dans l'aménagement des espaces publics est très importante dans une société européenne vieillissante. Adapter l'espace public à ce groupe équivaut à faire un investissement dans le futur (Turel Sonmez et al., 2007).

Les *femmes* font un usage de l'espace public qui diffère de celui des hommes (De Certeau, 1988 ; Cooper Marcus et Francis, 1998). Avant tout les femmes utilisent moins l'espace public, et quand elles l'utilisent, elles le font surtout en compagnie. Cooper Marcus et Francis mettent en évidence que, malgré l'évolution des mœurs et des valeurs sociales, il subsiste des préjugés évidents envers les femmes fréquentant l'espace public seules.

Les personnes de sexe féminin sont aussi plus exigeantes envers la qualité de l'espace : elles choisissent avec plus d'attention où s'asseoir et sont plus sensibles aux nuisances. Les femmes préfèrent aussi les espaces verts, légèrement isolés et tranquilles, à la différence des hommes qui privilégient normalement les bancs exposés et les lieux de fort mouvement et action. Les femmes ressentent aussi plus facilement que les hommes la violation de l'espace personnel ou de la *privacy* par d'autres usagers des lieux publics. Ces différences semblent être liées au fait que les femmes fréquentent l'espace public pour des raisons différentes : elles cherchent avant tout une fuite du stress urbain ou de l'environnement de travail/bureau. Les hommes, au contraire, conçoivent les espaces publics plus comme des lieux de rencontre et d'interaction sociale (Cooper Marcus et Francis, 1998).

Les *adolescents* ont une grande nécessité de fréquenter l'espace public (De Sablet, 1988). Souvent en conflit et en situation de contraste avec le cadre familial (et l'espace privé), ils passent leur temps de loisir avec des groupes d'amis. Les adolescents nécessitent de lieux pour satisfaire des besoins variés tels que : *parader*, *draguer*, *monter des coups*, *s'affirmer par des exploits*, etc. (De Sablet, 1988). Pour cela ils nécessitent des espaces ouverts de réunion, un peu à l'écart des adultes, où ils peuvent agir et faire du bruit, sans trop déranger le reste des usagers.

D'autres groupes d'utilisateurs minoritaires peuvent/doivent aussi être pris en compte tels que les *personnes à mobilité réduite*, les *jeunes enfants* et les *personnes migrantes*³¹.

3.3.2 Les principaux usages de l'espace public

Comme nous l'avons vu dans le point précédent, l'espace public se caractérise par une fréquentation potentielle de la part de groupes d'utilisateurs différents, avec des besoins hétérogènes. Une certaine diversité se retrouve aussi au niveau des usages et des activités spécifiques qui se déroulent dans un lieu donné. Chaque espace public est conçu avec des caractéristiques physiques différentes³². Ce facteur donne lieu à des palettes d'usages et d'activités qui varient d'un espace public à l'autre. Les usages ont de même une forte composante historique ; ils changent, se modifient et évoluent avec le temps (Korosec-Serfaty, 1988).

Ceci dit, il est possible, en se référant à des études en la matière, de mettre en évidence de grandes *catégories d'usages* qui se retrouvent dans la plupart de nos villes occidentales contemporaines. Turel Sonmez et al. (2007), proposent une distinction entre : *activités nécessaires* (ex : shopping, attendre le bus), *activités optionnelles* (ex : promenade) et *activités sociales* (de la conversation active à l'observation passive des personnes). À propos des activités sociales, Korosec-Serfaty souligne qu'une des fonctions majeures des places publiques d'aujourd'hui est de garantir une *sociabilité publique*³³ *distante*. Dans cette situation, les gens se côtoient et s'observent, sans avoir l'obligation de s'engager dans un rapport plus approfondi avec autrui. Il s'agit donc d'« *une forme non conflictuelle de côtoiement social* » (1988 : 127).

Cooper Marcus et Francis (1998), sous un registre légèrement différent, définissent les usagers comme des personnes qui traversent ou s'arrêtent dans un espace public. Sur la base de cette définition, il est donc possible de diviser les usages selon leur dimension de *mouvement* (flux) ou de *staticité*. Quand un espace présente un mélange de ces deux types d'usages, il peut être défini comme étant *visqueux*. Cullen (2009-1961 : 24) utilise cette expression, "viscosity", pour décrire un espace « *where there is a mixture of static possession and possession in movement (...), the formation of groups chatting, of slow window-shoppers, (...) and so on* ».

À propos de l'usage des lieux publics, on pense généralement aux personnes qui vivent occasionnellement un lieu pour aller faire des courses, se promener, se relaxer ou bien se divertir. Ces usages, que l'on peut définir comme flexibles ou variables, sont accompagnés par des activités (et des pratiques spatiales) qui se déroulent dans les espaces privés ou semi-privés entourant les lieux publics. Ces deux types d'usages s'influencent mutuellement et génèrent des ambiances variées selon leur combinaison. Cooper Marcus et Francis (1998), à ce propos, soulignent, par exemple, que les espaces

³¹ Pour plus de détails se référer à l'ouvrage cité en bibliographie (De Sablet, 1988).

³² Les caractéristiques physiques sont influencées par la définition des concepteurs du rôle attribué à l'espace public. Korosec-Serfaty (1988) souligne que la définition du rôle se construit en articulant une certaine vision du groupe potentiel d'utilisateurs, un programme et des séquences sociales ainsi que des caractères environnementaux donnés. Bien évidemment l'utilisateur joue un rôle fondamental dans la dynamique des usages à travers l'interprétation d'un lieu. Le rôle du concepteur est donc de suggérer des usages et non de les imposer.

³³ Korosec Serfaty (1988: 121) définit la sociabilité publique comme « *les manières d'être ensemble de groupes sociaux différenciés, dans un contexte culturel donné* ».

publics sont plus utilisés par les femmes quand ils offrent l'occasion d'acheter de la nourriture ou des boissons.

Il serait possible d'étudier plus en détail les différentes activités et les différents usages que les espaces publics peuvent accueillir. Puisque notre intérêt, ici, est de présenter une vision globale de la question, nous préférons rester sur les catégorisations générales exposées. Pour plus de détails, nous renvoyons à notre étude de terrain et à l'ouvrage de Cooper Marcus et Francis (1998).

3.3.3 Gérer la diversité des usages et des usagers

Aménager un espace public diversifié au niveau des usages et des usagers signifie *faire cohabiter des éléments potentiellement conflictuels*. La diversité nécessite une organisation d'ensemble. Il s'agit de réfléchir à la façon dont des activités différentes peuvent se côtoyer sans se nuire, et ceci à différents niveaux. *Comment coordonner un espace de flux (traversées piétonnes) avec un espace de détente assise sans générer une sensation de chaos ? Comment permettre la cohabitation d'un match de football avec des activités de lecture au sein d'un parc ?* Des questions de ce genre méritent d'être posées.

De plus, il y a l'enjeu de permettre à une même activité de se dérouler dans des conditions différentes, selon la diversité des besoins des usagers. Ceci veut dire que dans certains cas il peut être nécessaire de créer des aménagements diversifiés pour accueillir des déclinaisons d'une même activité. À titre d'exemple, nous imaginons des places assises avec différents degrés d'*exposition au mouvement* de l'espace public (pour répondre aux besoins différents des hommes et des femmes que nous avons exposés précédemment).

Outre les conflits entre usages différents ou entre différents besoins des usagers, il est aussi possible d'avoir une friction entre le support physique de l'espace public et une pratique donnée. Cette situation se rencontre quand un aménagement se révèle inadapté à accueillir l'usage pour lequel il a été conçu. Nous pouvons ici citer l'exemple fréquent de tracés piétons qui sont dessinés par les concepteurs, mais que les piétons n'utilisent pas en préférant des raccourcis à travers les pelouses (De Sablet, 1988). Il peut aussi y avoir une évolution temporelle des usages d'un lieu. Dans ce cas, un support physique initialement adapté à des pratiques, devient progressivement désuet à cause d'une transformation des usages. Pour décrire ce phénomène, Korosec-Serfaty (1988) reprend les arguments de Wicker et parle d'une période de divergence correspondant à une transformation radicale d'un lieu et de son sens.

Dans la littérature, il est possible de trouver plusieurs éléments permettant d'aborder la problématique de ces différents conflits potentiels. Dind (2009 : 4) propose la notion de *modulation des intensités*. Cet auteur écrit : « (...) *la modulation des intensités embrasse tout à la fois l'idée d'un équilibre entre (...) les lieux de la visibilité et de l'intimité, entre centralité et périphéricité, entre temporalités continues ou discontinues, entre flux forts et faibles, etc. C'est une des clés pour affronter l'enjeu du vivre ensemble et différents* ». Cette notion est utile pour penser un espace diversifié, répondant à des besoins variés.

La notion de modulation des intensités s'accompagne bien de l'idée de diviser les lieux publics en *sous-espaces diversifiés* (Cooper Marcus et Francis, 1998), afin que chacun puisse se trouver une sorte de niche adaptée à ses attentes. Les places publiques, à l'exception de celles qui ont été conçues explicitement pour accueillir des manifestations demandant de grands espaces vides, devraient être dessinées justement

en proposant une division en sous-espaces, afin d'en encourager l'utilisation. En effet, selon Cooper Marcus et Francis, un grand espace dépourvu de plantations, de mobilier urbain ou d'usagers se révèle souvent peu attractif. Concevoir des sous-divisions spatiales, en y apportant une certaine hétérogénéité, facilite l'appropriation de l'espace de la part des usagers et ajoute une certaine qualité visuelle au lieu. Ces subdivisions ne doivent cependant pas être conçues n'importe comment. Elles doivent être claires et subtiles, permettant une structuration spatiale tout en évitant la ségrégation des différentes zones entre elles.

De Certeau (1988) introduit aussi la notion de *distance critique* entre espaces différents. Les différentes cellules d'usages doivent être suffisamment éloignées l'une de l'autre pour éviter les conflits. Il est cependant nécessaire de maintenir un contact entre les parties et l'ensemble, évitant l'isolement qui est très souvent mal perçu et contreproductif. La *distance critique active* marque le rapprochement des lieux afin qu'il puisse se créer des interrelations ; la *distance critique passive* souligne l'éloignement en vue d'éviter le conflit. De Certeau parle également d'*espaces tampons dynamiques* destinés à signaler la transition entre les différents lieux. Ces espaces représentent des lieux à usage « large » et général qui peuvent être utilisés par tout le monde. Ils peuvent être perçus, en quelque sorte, comme des dénominateurs communs de l'espace environnant.

La question de la *transition entre domaine public et privé*³⁴ (ou semi-public) constitue également un aspect fondamental dont il faut tenir compte lors de la conception de l'espace public. À l'instar des points traités précédemment, cet aspect peut également générer des conflits d'ordre varié. Cooper Marcus et Francis (1998) prennent l'exemple de la situation où des bâtiments avec façades transparentes (vitrages) constituent une marge de l'espace public. Dans ce cas, il est important de garder une certaine distance entre les usagers de l'espace public et les usagers de l'espace privé (ou semi-public, les clients d'un restaurant, par exemple), afin de ne pas provoquer un empiètement de ces deux espaces « intimes » l'un sur l'autre. Il s'agit, en effet, de souligner une transition entre espace privé (ou semi-public) et public. L'implantation de terrasses-café peut, par exemple, constituer une transition entre espace extérieur et espace intérieur, entre espace semi-public et espace public.

Les arguments exposés plus haut nous font comprendre qu'il est possible de trouver des solutions pour structurer l'espace et favoriser la cohabitation d'usages et d'usagers variés par un aménagement avisé. Il ne faut tout de même pas sous-estimer la capacité de régulation propre aux individus. Ostermann et Timpf (2007), en utilisant les arguments de Hall sur le thème de l'appropriation de l'espace, parlent d'une gestion des *espaces personnels* qui est mise en place par les individus. Les personnes utilisent une régulation de l'espace personnel³⁵ comme un mécanisme de contrôle. En effet, on essaye toujours de rechercher un niveau optimal d'intimité en « jouant » sur l'espace personnel.

³⁴ Il est important de souligner que la distinction entre le domaine privé (ou semi-public) et public correspond souvent à une partition entre espace fermé (contenu à l'intérieur des bâtiments) et espace ouvert.

³⁵ L'espace personnel se conceptualise en une succession de quatre différentes sphères : distance intime, distance personnelle, distance sociale et distance publique, avec une distance en mètres qui augmente en conséquence.

3.3.4 Les places assises, un enjeu fondamental

Au sujet de la problématique des usages, la question des places assises mérite une attention particulière. Selon certains auteurs, tels que Whyte (cité par Cooper Marcus et Francis, 1998), les places assises sont de loin les éléments les plus importants de l'utilisation d'une place publique. Leur présence et leur agencement ne fournissent pas seulement aux usagers la possibilité de s'asseoir mais constituent un des déterminants du type de sociabilité publique qui va se déployer dans un espace. À ce propos, De Certeau (1988 : 137) écrit : « *Nous dirons de façon un peu provocante qu'un banc sert à beaucoup plus d'usages qu'à s'asseoir et que l'aménageur dispose de multiples possibilités pour offrir au public des occasions de s'asseoir. Ainsi, il appartient au metteur en scène urbain de rejeter la tentation d'associer un objet à une fonction, fût-elle « secondaire » ou apparemment accessoire, pour s'attacher plutôt à inventer les moyens les plus divers permettant d'attendre, de se reposer, de regarder les autres, de lire (...). Ces fonctions ne dépendent plus directement d'une seule sorte d'objet, mais de la façon dont les matériels urbains, existants ou à inventer, sont disposés dans l'espace* ». On trouve ici tout le sens que De Certeau attribue à la différence entre équiper (poser sans trop de souci des éléments dans l'espace) et aménager (notion qualitative qui met en jeu la créativité et l'imagination au service de la mise en scène de la vie collective).

De Certeau (1988) explique que selon la configuration des bancs publics (et en agissant sur les angles et la distance qui séparent les éléments), il est possible de créer différentes intensités d'interaction sociale. L'aménageur peut aussi ajouter aux bancs des structures plus complexes en jouant sur des niveaux et des orientations différentes, comme, par exemple, une pergola. Ceci structure ultérieurement l'espace en le transformant en un lieu complexe suscitant de la socialisation et des sensations différentes. De Certeau souligne aussi qu'en couplant l'action sur les bancs publics avec des interventions au niveau des couleurs, des matériaux, des niveaux, du végétal, d'éléments aquatiques, etc. il est possible de créer des usages beaucoup plus variés qu'en choisissant banalement des éléments sur un catalogue de mobilier urbain.

Cela dit, même si l'arrangement des éléments est d'importance capitale, le choix du mobilier (et tout particulièrement le choix des bancs) joue aussi un grand rôle. Il peut être particulièrement adapté à des usagers solitaires ou, au contraire, à des activités de groupes. Il peut de même convenir à un nombre varié ou limité de positions.

Cooper Marcus et Francis (1998) soulignent également l'importance de réfléchir à la question des places assises en termes de *sièges primaires* (bancs et chaises) et *sièges secondaires*. Ces deuxièmes pouvant être définis comme des éléments permettant de s'asseoir mais n'étant pas des sièges véritables (marches d'escaliers, herbe, etc.). Les sièges secondaires permettent une diversification ultérieure de la façon d'utiliser l'espace. Sièges primaires et sièges secondaires peuvent également être accompagnés par des chaises déplaçables, généralement très appréciées, permettant une variété infinie d'orientations et de positionnements.

TRAVAIL DE TERRAIN ET ANALYSE

4. PRESENTATION DE L'ETUDE DE TERRAIN

Après avoir posé les bases théoriques de notre mémoire, nous présentons ici notre étude de terrain, partie pratique de ce travail. Pour commencer, le Flon et son contexte sont brièvement décrits et analysés, suivis d'une perspective historique de l'évolution du quartier. Ce chapitre propose ensuite la méthodologie utilisée dans ce mémoire et se termine par une brève description des espaces publics pris en compte par la suite.

4.1 Le quartier et son contexte

Notre périmètre d'étude se situe aujourd'hui au centre géographique de la Ville de Lausanne. Deux axes routiers principaux délimitent le quartier : la Rue de Genève côté Nord, l'Avenue Gonin (et l'Avenue Mercier) au Sud. La Rue de Genève peut être considérée comme un *axe structurant* fort du quartier du Flon. Le positionnement des deux axes routiers susmentionnés est, à sa base, fortement influencé par la topographie du site qui introduit, au Nord et au Sud du quartier, un dénivelé important. La limite Est est constituée par la Place de l'Europe, celle à l'Ouest par le Pont Chaudron.

Entre les limites susmentionnées s'étend un maillage de détail orthogonal qui caractérise le Flon. Ce maillage structure l'ensemble du quartier et détermine l'alignement géométrique des volumes bâtis. Cette orthogonalité des tracés se prolonge ensuite vers l'Ouest de la Ville de Lausanne, caractérisant aussi la zone industrielle et de stockage qui va du Pont Chaudron jusqu'à l'Avenue de Sévelin.

Au Nord-Est du Flon se situe le centre historique de Lausanne. Celui-ci se distingue par un parcellaire dense et un tissu irrégulier (typique des villes historiques européennes), en fort contraste avec les formes de notre périmètre d'étude. Se situant entre le Flon et l'Avenue Ruchonnet (axe positionné à proximité de la gare CFF), il est possible de distinguer un troisième type de tissu urbain. Ce dernier comprend le Parc de Montbenon et se caractérise par un maillage de détail relativement large et régulier qui délimite un ensemble de mailles vertes.

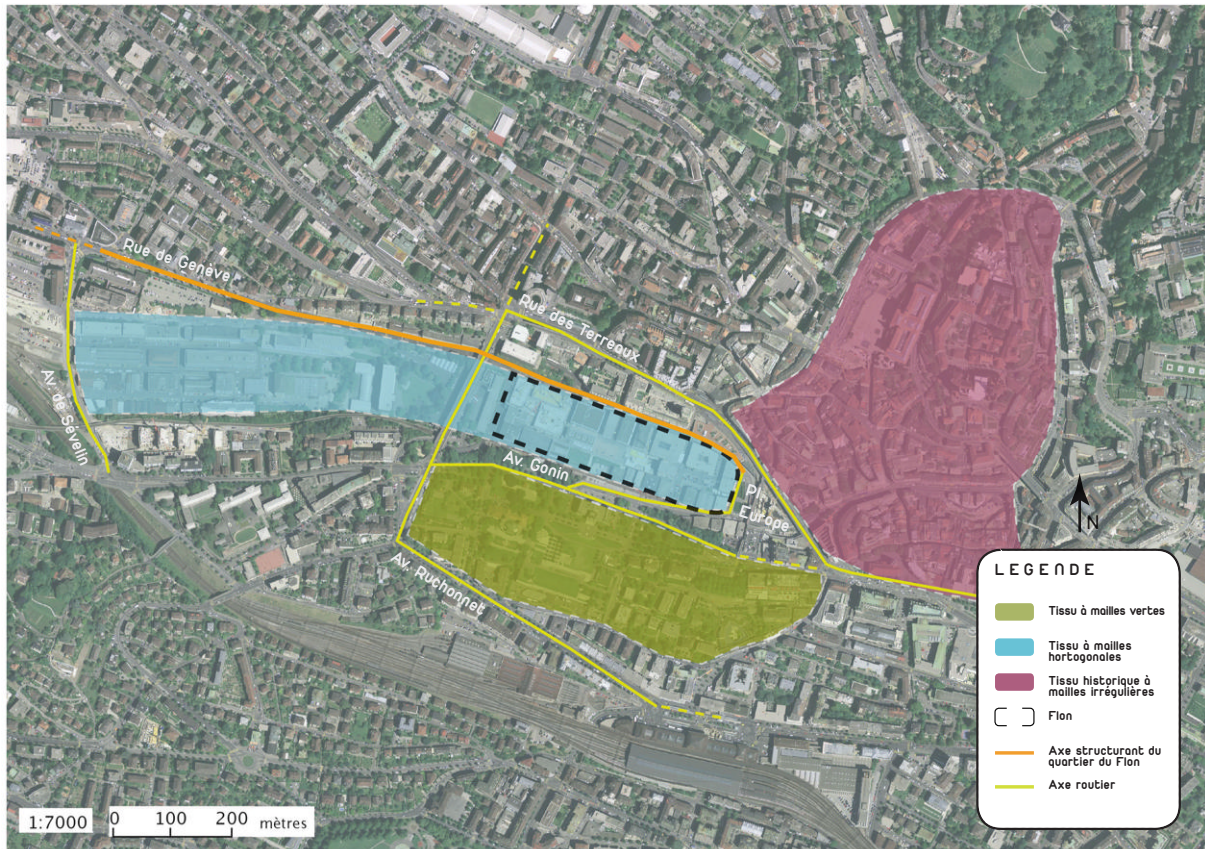


Figure 10 : Le Flon et son contexte spatial (Source : Ian Losa ; Fond de carte : swisstopo)

En ce qui concerne la mobilité, la desserte en transports en commun résulte très bonne. La zone est en contact avec la plate-forme de transports publics intermodale mettant en relation deux lignes de métro (M1 et M2), une ligne RER (LEB) ainsi que trois lignes de bus (18, 22 et 60). Le quartier est aussi relié à un réseau de mobilité douce, notamment constitué par plusieurs cheminements piétons mettant en relation le Flon avec les secteurs de Bel-Air et de Montbenon. Au cœur du quartier, se trouve également un parking souterrain (Parking du Centre) de 879 places (Groupe LO, 2009).

En se focalisant maintenant plus en détail sur l'espace public, la carte proposée (Figure 11) permet de se faire une idée relative à ce qu'est le réseau d'espaces publics du centre ville lausannois entourant le quartier du Flon. Celui-ci a comme points centraux les différentes places (et parcs) reliés par un système de rues, routes et cheminements.

Une première observation concerne la relative densité d'espaces publics à disposition de la population fréquentant le centre-ville de Lausanne³⁶. Ces espaces publics sont aussi passablement diversifiés dans leur forme. Ils reflètent ainsi l'hétérogénéité des tissus urbains dans lesquels ils s'insèrent. Sur un territoire relativement restreint l'on passe d'espaces publics anciens ou historiques (Place de la Palud, Place St. Laurent, Place St. François, etc.), à des espaces plus récents et modernes (Place de l'Europe,

³⁶ Sur la carte nous avons indiqué uniquement les espaces publics les plus significatifs et à proximité directe du Flon. La distance de 300m a été choisie en fonction de la distance qu'un piéton est normalement disposé à parcourir pour rejoindre un lieu donné (Marcus Cooper et Francis, 1998).

Terrasse de la Banane, etc.), à des *espaces verts* (dont un des principaux parcs de la Ville, le Parc de Montbenon). Le Flon, comme nous allons le voir plus en détail dans les pages suivantes, s'insère dans ce contexte spatialement hétérogène avec ses espaces publics « branchés » et d'un style très particulier.

Les zones tampons de 300m dessinées autour des espaces publics (Figure 11) permettent de remarquer que leurs *aires de chalandise se chevauchent* en plusieurs points. Ce qui indique que les piétons fréquentant le centre Ville de Lausanne ont, dans la plupart des situations, la possibilité de choisir quel espace public fréquenter. Le choix du lieu, dans ce cas, est influencé par des facteurs d'appréciation. Il n'en est pas forcément ainsi pour une population obligée (captive) de fréquenter un nombre restreint d'espaces publics. Cette remarque est, à notre avis, essentielle pour mener une réflexion pertinente sur la conception de l'espace public. La proximité et l'accessibilité à d'autres espaces publics permettent, en effet, de concevoir un lieu en relation à un ensemble, à un réseau, et non seulement en tant qu'espace isolé (singulier).

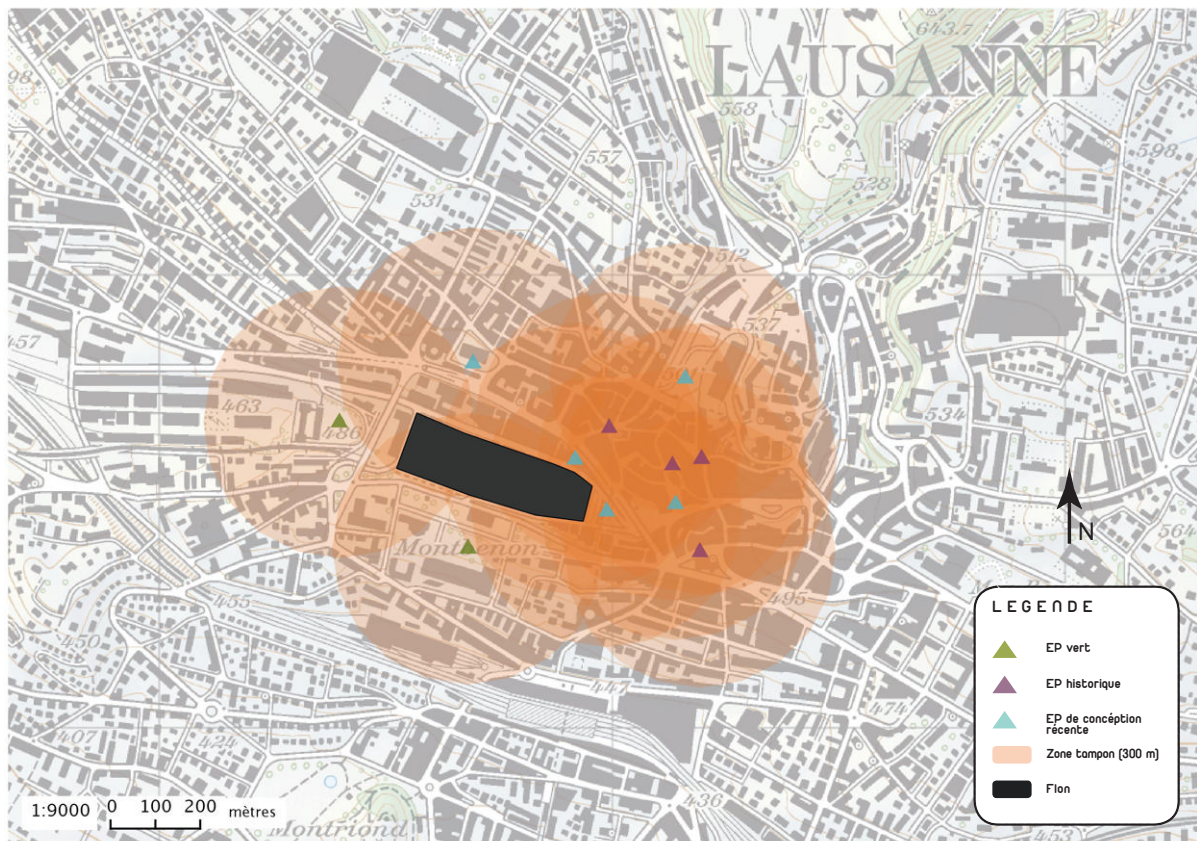


Figure 11 : Le réseau d'espaces publics du centre ville lausannois entourant le quartier du Flon

(Source : Ian Losa ; Fond de carte : swisstopo)



Figure 12 : Espaces verts (Parc de Montbenon), Espaces historiques (Place de la Palud), Espaces de conception récente (Place de l'Europe) (Source : Ian Losa)

Après avoir considéré le tissu urbain d'un point de vue formel (formes urbaines) et proposé quelques observations sur les questions d'accessibilité, il est maintenant possible de se focaliser brièvement sur le contexte socio-économique qui caractérise le quartier.

Tenant compte avant tout des activités implantées au Flon, il est possible de mettre en évidence une *mixité fonctionnelle* qui caractérise ce périmètre. Bien que le quartier n'offre que peu de logements (37 habitants selon le recensement de 2008³⁷), un éventail assez large d'activités y prennent place. Le Flon héberge des commerces (grandes surfaces), des boutiques, des cafés, des activités culturelles (cinémas, boîtes de nuit, etc.) ainsi qu'une partie de l'administration communale de la Ville de Lausanne. Ces activités donnent au quartier ce que l'on peut appeler une triple identité spatiale. Il y a le *Flon-Flon* qui regroupe les activités culturelles et alternatives, *Saint-Germain au Flon* qui accueille les cafés et les restaurants ainsi que le *Flon-Business* (Andres, 2008).

Les affectations des bâtiments (voir Figure 13)³⁸ entourant le quartier nous renseignent sur le tissu socio-économique contextuel de notre périmètre d'étude. Tout comme au sein du Flon, la zone se caractérise par une *mixité fonctionnelle* considérable. Les affectations indiquent en effet une forte présence de logements, d'activités (artisanales et tertiaires) ainsi que de nombreux équipements d'intérêt public. Ce tissu fonctionnellement mixte pourrait inciter la présence d'une population nombreuse, susceptible d'utiliser massivement des espaces publics à des fins de loisir et de transit, mais aussi pour venir y boire, manger et se reposer lors des pauses de travail (Marcus Cooper et Francis, 1998). La centralité du quartier laisse de même anticiper la possibilité d'attirer dans les espaces publics du Flon une population assez hétérogène du point de vue démographique, culturel et socio-économique.

³⁷ Information obtenue à la page web suivante : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=2051>.

³⁸ À propos de la légende de la carte, nous signalons que la zone « centre localité » comprend des bâtiments (pour la plupart voués au logement et aux activités) protégés pour leur intérêt historico-patrimonial. En ce qui concerne les zones d'*utilité publique*, elles comprennent des logements subventionnés ainsi que des bâtiments accueillant des services publics destinés à la population.

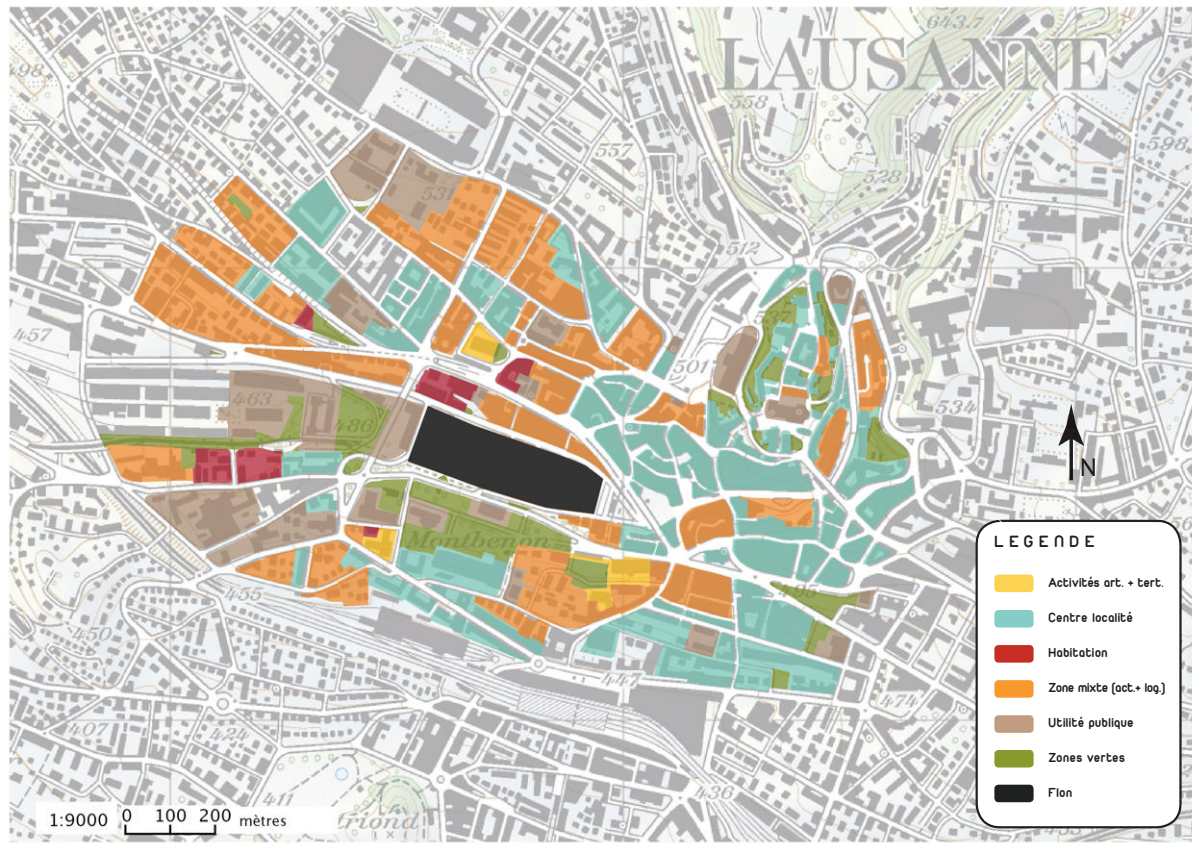


Figure 13 : Les affectations contextuelles au quartier du Flon

(Source : Ian Losa ; Fond de carte : swisstopo ; Données : retravaillées d'après <http://www.unil.ch/gis>)

4.2 Historique

Un travail sur la forme urbaine ne peut se passer d'un regard historique sur le territoire étudié (Bassand et al., 2001). Dans cette perspective, nous proposons un rapide survol de l'histoire du quartier lausannois du Flon. Pour ce faire, nous nous appuyons largement sur le travail réalisé par Andres (2008).

Le Flon se localise dans une vallée fluviale où jadis coulait la rivière homonyme. Son positionnement est, initialement, périphérique par rapport aux principaux quartiers de la Ville de Lausanne. L'histoire du développement et de l'évolution de ce territoire enregistre plusieurs changements significatifs, notamment au niveau des fonctions assumées par le site. Réunissant au Moyen-Âge des activités artisanales (grâce à la possibilité d'installer des moulins le long du cours d'eau), le Flon accueille dès le XIX^e siècle des activités industrielles. Des scieries, des tanneries, ainsi que d'autres activités s'installent rapidement. Le travail du cuir, émanant des odeurs peu agréables pour l'homme, rend ce quartier mal aimé par la population lausannoise.

Afin d'amorcer et d'encourager la révolution industrielle, la Ville de Lausanne lance en 1857 un concours pour réaliser une connexion de Chemin de fer entre le lac et le centre-ville. C'est dans cette perspective que la Compagnie du Chemin-de-fer Lausanne-Ouchy (aujourd'hui portant le nom de LO Holding) met en fonction, en 1877, le funiculaire (connu par les lausannois sous le nom de « Ficelle ») permettant la

connexion entre Ouchy et le Flon. La vallée du Flon est progressivement remplie de matériaux afin de créer la plateforme qui subsiste jusqu'à présent. Le quartier, accueillant désormais une gare de chemin de fer, devient un important site de stockage de marchandises et d'activités industrielles qui profitent de la localisation stratégique à proximité du rail. La Ville de Lausanne, en échange de la prise en charge financière de la construction du funiculaire, cède à la Compagnie du Chemin-de-fer Lausanne-Ouchy la propriété foncière du quartier. Encore aujourd'hui, le quartier du Flon demeure une propriété privée.



Figure 14 : Le Flon lors de sa période industrielle (Source : <http://www.lo-holding.ch/historique.php>)

Le Flon garde sa fonction industrielle et de stockage jusqu'en 1950, date à laquelle commence une période de sous-utilisation de la plateforme. Lausanne entre progressivement, à partir de ce moment, dans le régime d'urbanisation métropolitain qui amène une réorganisation des activités économiques au sein de son territoire urbain. Les activités industrielles quittent la ville-centre et les localisations autoroutières deviennent déterminantes pour les entreprises. Seules les activités liées au marché local restent sur place, attirées par les bas loyers et la centralité du site. Une nouvelle phase commence alors pour ce quartier en attente de mutation (Andres, 2008). Au début des années 80 le Flon devient un quartier de déviance, isolé du reste de la ville et accueille la scène de la prostitution lausannoise. À la fin des années 80 et jusqu'à la moitié des années 90, le Flon est destiné à une panoplie d'activités alternatives (allant de l'accueil d'ateliers d'artistes à l'installation de boutiques branchées et de discothèques). Le caractère particulier de la plateforme, les loyers bas et la modulabilité des anciens bâtiments industriels attire de nombreux locataires. Cette nouvelle phase, où le quartier est dénommé *Flon-Flon* par les lausannois, se déroule avec la permission du propriétaire. Le Flon devient progressivement le quartier branché, un peu à la manière du Soho de New-York (Andres, 2008), améliorant son image aux yeux des lausannois qui commencent à apprécier et à fréquenter cette portion de ville au caractère bien particulier.

En 1999 un nouveau PPA (plan partiel d'affectation) est adopté pour le quartier. Ce document met fin à une longue période de négociation (commencée en 1950) entre la Ville de Lausanne, le propriétaire et la

société civile pour arriver à un compromis relatif au devenir de la plateforme du Flon. Au cours de la période allant de 1950 à 1999, une panoplie de visions architecturales et de plans urbanistiques sont proposés, sans jamais arriver à s'imposer. Le PPA de 1999 se structure autour du principe de *prise en compte de l'existant*, tant au niveau morphologique que social (activités se déroulant dans le quartier). Ceci amène à maintenir certains bâtiments de la période industrielle et du Flon-Flon, ainsi qu'à conserver l'identité culturelle que le quartier a acquis au long de son histoire. La phase de réalisation du PPA se concrétise dans une stratégie de re-développement appelée *Flon-Vision* et promue par la société LO Holding.

Aujourd'hui, le nouveau Flon est achevé. Un nouveau quartier au cœur de Lausanne est né. Celui-ci s'articule et se balance entre deux identités distinctes : le côté alternatif et branché du Flon-Flon qui a été en partie maintenu et le caractère marchand et commercial qui a été implanté. Andres (2008 : 399) parle à ce propos d'un « dosage entre le flon-flon et le produit-Flon ». Le nouveau quartier semble apparemment bien reçu par les lausannois (Andres, 2008). Il est en train de se révéler rentable pour les investisseurs et les activités qui s'y sont installées. La Ville de Lausanne, quant à elle, bénéficie d'un quartier-vitrine très efficace en termes de marketing urbain. Cependant, le nouveau Flon ne fait pas que des heureux. Plusieurs critiques sont exprimées par le milieu alternatif lausannois et par les anciens locataires du Flon-Flon. Pour cette population, le quartier a subi une gentrification excessive qui lui a fait perdre son véritable esprit alternatif.

Les nombreux changements d'utilisation qui ont été décrits s'accompagnent d'une mutabilité morphologique du site en question : de vallée fluviale à plateforme, de quartier industriel à espace culturel-alternatif, pour finalement arriver au quartier que l'on connaît aujourd'hui. Au XIX siècle les 5.5 hectares du Flon se présentent sous une forme fortement marquée par la fonction de stockage de marchandises. Les aspects morphologiques les plus marquants du quartier se retrouvent dans le bâti à toit plat et dans le parcellaire orthogonal qui, comme nous l'avons vu, marquent encore l'identité spatiale actuelle du site. La trame viaire ainsi que l'implantation des bâtiments a été historiquement déterminée par les nécessités du système de transport ferroviaire des marchandises.

La période du Flon-Flon, quant à elle, laisse également ses marques dans le quartier du Flon. Cette période va se caractériser essentiellement par des interventions légères, constituées principalement par des modifications des façades du quartier. Certaines de ces façades particulières ont été conservées et sont encore visibles. Il est aussi intéressant de remarquer que, même si les transformations apportées pendant la période alternative se limitent aux façades des bâtiments, celles-ci apportent une modification très forte au Flon, accentuant de manière remarquable le caractère « autre » de ce quartier par rapport au reste de Lausanne.

L'application de la stratégie *Flon Vision*, tout en conservant des éléments de la période industrielle ainsi que du Flon-Flon, apporte une forte mutation des formes. L'accent est mis sur un réaménagement des espaces publics, un renouvellement modéré du tissu urbain et une favorisation de la mobilité piétonne au cœur de la plateforme (Andres, 2008). De nouveaux bâtiments à l'architecture contrastante, par rapport à ceux de l'époque industrielle, sont aussi construits, apportant un caractère branché et innovant au site. Il est important de souligner que le propriétaire a investi massivement dans le réaménagement du quartier. Le Flon se doit donc d'être rentable et son renouveau révèle d'une opération de marketing urbain. Le réaménagement n'est donc pas fondé uniquement sur des orientations urbanistiques (Andres, 2008).

4.3 Méthodologie

Après avoir présenté le quartier du Flon sur lequel nous avons travaillé, nous décrivons ici la méthodologie utilisée. Notre question de recherche, centrée sur l'appréciation de l'espace public, implique forcément de travailler et de prendre en compte la subjectivité des usagers. Il s'agit, reprenant l'expression de Callahan (2000), d'essayer de relever la nature qualitative d'un lieu donné. En accord avec ce que nous avons présenté précédemment comme *l'approche intégrative*, qui considère les formes spatiales dans leur relation avec le sujet qui les perçoit, nous nous sommes penchés sur la façon dont nos espaces d'études sont vécus. Cette approche se distancie d'une analyse positiviste qui essaierait de cerner objectivement la nature et le caractère des formes spatiales.

La façon dont les individus interagissent avec l'environnement urbain est d'une grande complexité. L'appréciation subjective d'un espace se base sur une multitude d'aspects et de facteurs qui sont difficiles à cerner (Bochet, 2008). Malgré cette complexité, et en accord avec Bochet (2008), nous défendons l'idée que, s'intéresser à la dimension sensible du rapport à l'espace, est nécessaire et répond à un vrai besoin en termes de projet urbain. S'appuyant sur l'idée de *redondance intersubjective* (Bochet, 2008)³⁹ il est possible de relever, à partir d'expériences subjectives, une information utile à la pratique de l'urbanisme. Tel est l'objectif de la méthodologie que nous proposons et qui est à la base de notre travail.

Présentation des méthodes

Vues la complexité et la relative actualité de l'intérêt pour le questionnement abordé par ce travail, nous nous sommes trouvés confrontés à l'impossibilité d'appliquer, à notre terrain d'étude, une méthodologie définie et confirmée. Pour cette raison, et dans le but de répondre de la façon la plus pertinente possible à notre question de recherche, nous avons travaillé à partir du croisement des méthodes et des outils suivants :

- *Interviews in situ avec questionnaire*, comprenant des questions à choix multiple reflétant les trois axes thématiques présentés dans le cadre théorique. Le questionnaire utilisé contenait également un plan sur lequel les personnes interviewées étaient invitées à marquer le/les sous-espace/s qu'elles aimaient le plus⁴⁰. Par la suite, nous nous référerons à cette partie du questionnaire avec le nom de *Dessins sur plan*. À travers ce questionnaire, nous avons recueilli l'opinion de dix personnes pour chaque espace d'étude (quarante au total). Les personnes interrogées ont été choisies de façon aléatoire, mais nous avons néanmoins respecté un certain équilibre dans le choix des interviewés, concernant le genre et l'âge. L'information a été saisie du 29 mars au 10 avril 2010.
- *Dérives urbaines virtuelles avec interview semi-directif (out-situ)*. Nous avons réalisé une modélisation 3D de nos espaces d'étude avec le logiciel de libre-accès GoogleSketchUp⁴¹. En navigant sur un ordinateur, une dérive urbaine a été proposée à dix personnes n'ayant jamais visité le Flon auparavant. Pour compléter l'information du modèle, nous avons proposé, à nos

³⁹ La notion de *redondance intersubjective* reprend l'idée de Nasar (1998) que nous avons exposée dans le chapitre 2 selon laquelle il y a des points d'accords entre les images évaluatives de sujets différents.

⁴⁰ Pour cette partie de notre questionnaire nous nous sommes inspirés de la méthodologie utilisée par Nasar (1998) dans ses études sur l'appréciation urbaine.

⁴¹ Nous avons ensuite implanté la modélisation au sein de l'application GoogleEarth, afin de faciliter la navigation.

interlocuteurs, une description spatiale des différents lieux d'étude. Ces interviews semi-dirigés⁴² ont été réalisées du 12 au 17 avril 2010.

- *Observation d'usages* des quatre espaces d'étude. Les sessions comprenaient la prise de notes ainsi que le relevé des positions et des flux des usagers sur un plan. Chaque observation a duré une heure et a été conduite quatre fois pour chaque espace (seize heures au total). Les relevés ont pris en considération des temporalités différentes (matin, midi, après-midi en semaine, après midi pendant le week-end). Pour la promenade urbaine, à cause de l'amplitude de l'espace, nous avons capturé l'information avec une caméra. Les observations ont été conduites du 3 mars au 17 avril 2010.
- *Parcours de cohérence urbaine*. Afin d'apprécier l'insertion de notre terrain d'étude au sein de son espace contextuel, nous avons entrepris des parcours piétons nous menant aux différentes entrées du Flon (Sud, Est, Nord et Ouest). Des parcours à l'intérieur du quartier ont également été conduits, dans le but d'étudier les liaisons entre les différents espaces publics. Les promenades ont été accompagnées de prise de notes et de photographies. Nous avons essayé d'appliquer les points traités dans notre cadre théorique (axe *Cohérence*), nous appuyant tout particulièrement sur les notions de *porosité* et de *lisibilité*. L'information recueillie par cette méthode représente une vision subjective de l'auteur, centrée sur le point de vue du piéton.
- *Description-Analyse des espaces publics étudiés*. En nous appuyant sur les aspects théoriques exposés dans la première partie du travail, nous avons rédigé des descriptions-analyses de nos espaces d'étude, basées sur des visites de terrain, la prise de photographies et la saisie d'ambiances sonores. Ces dernières ont été enregistrées numériquement, à deux reprises, (matin et après-midi) pour chaque espace public étudié. Le relèvement des ambiances sonores a été effectué le 22 et 23 mars 2010.

Ces différentes méthodes nous ont permis de recueillir une information variée et complémentaire. Les *questionnaires* nous ont fournis des informations sur la façon dont les usagers apprécient les espaces publics du Flon. La *description-analyse* nous a permis de relever les caractéristiques des microformes signalées comme appréciées (positivement ou négativement) dans les questionnaires.

Cette information rassemblée *in situ* a été complétée par une information récoltée *out-situ* à travers les dérives urbaines virtuelles. Bochet (2008) souligne, à ce propos, l'intérêt de combiner des démarches de récolte d'information *in-situ*, *out-situ* et *off-situ*.

Le relevé et l'observation d'activités nous ont donné une information non-verbale sur l'appréciation de l'espace. Voisin (2001) met en évidence l'importance de la démarche d'observation et sa complémentarité avec les questionnaires et les entretiens, dans l'analyse de l'espace public. Cet auteur (2001 : 151) écrit que l'observation « *contribue à faire émerger une parole du lieu* ».

⁴² Nous entendons par entretien semi-dirigé un entretien au cours duquel un certain nombre de questions ouvertes et prédéfinies sont posées aux interviewés qui ont la liberté de répondre selon leurs critères et expériences. Les annexes contiennent les questions posées ainsi qu'une sélection des réponses données par nos interlocuteurs.

Quant aux parcours de cohérence urbaine, ils nous ont permis d'intégrer et de considérer la dynamique de mouvement dans la façon d'apprécier un espace, et de le considérer dans sa relation et dans son articulation avec un contexte. Ces différentes méthodes nous ont permis également de recueillir des informations touchant aux trois axes thématiques proposés qui structurent ce mémoire.

Traitement de l'information

Nous concevons ces méthodes comme « couches d'information » complémentaires. Bien que l'information récoltée avec chaque méthode a fait l'objet d'une analyse individuelle de notre part, dans un premier temps, l'objectif est de *rédigier un rapport* synthétisant et mettant en relation l'ensemble de l'information. Cette façon de traiter une information hétérogène dérivant de méthodes variées, sous forme d'un rapport final synthétique, est proposée par Cooper-Marcus et Francis (1998) afin de réaliser une *POE (Post-Occupancy Evaluation)* de l'espace public.

Échelles spatiales mobilisées

Notre étude de terrain mobilise une échelle spatiale *micro* (celle du lieu ou de l'espace public). Ceci dit, le choix de s'intéresser aux enjeux de cohérence implique des changements d'échelle « vers le haut » (afin de considérer l'espace public dans son rapport au quartier, ainsi que le Flon en relation à son espace contextuel proche). Notre analyse requiert également des changements d'échelle « vers le bas », afin de s'intéresser aux sous-espaces et aux objets spatiaux composant les lieux publics considérés.

Temporalités urbaines

Un travail sur l'espace public ne peut se passer d'une réflexion sur les temporalités urbaines. Les paramètres temporels, à l'instar des aspects spatiaux, influencent les pratiques sociales et la façon dont les personnes perçoivent la ville. À ce propos, Bromley (2003 : 1831) écrit : « *An additional focus on the time dimension is required to unpack many of the complicated facets of city-centre space related to the different uses and their users* ». Zepf (2001) relève également l'importance croissante du phénomène de *festivalisation* des places publiques qui accueillent de plus en plus de manifestations temporaires, influençant les usages réguliers.

Malgré ces considérations, l'ampleur limitée de notre travail ne nous a pas permis de tenir compte, de façon approfondie, des aspects temporels. Nous les avons pris en considération pour nos observations d'activités et pour la saisie des ambiances sonores (voir ci-dessus), mais pas dans l'application des autres méthodes. Notre étude se concentre surtout sur les usages réguliers de l'espace public observés dans la journée. Les temporalités nocturnes et les usages liés aux manifestations temporaires proposées au Flon, ne sont pas prises en compte.

4.4 Espaces publics étudiés

Les outils méthodologiques décrits dans le point précédent nous ont aidés à analyser les espaces publics⁴³ qui ont été créés lors de la réalisation du projet Flon-Vision. Il s'agit de la *Promenade urbaine*, des deux espaces se trouvant à l'Est du complexe immobilier des Merciers (que nous allons appeler par la suite de ce travail *Places Merciers*), de l'*Esplanade* ainsi que de la *Place Flon-Ville*. Ces différents espaces publics peuvent être classés dans la catégorie que Cooper Marcus et Francis (1998) appellent la *Downtown Plaza* (Place urbaine). Ce type d'espace est défini par les auteurs comme « *a mostly hard-surfaced, outdoor public space from which cars are excluded. Its main function is a place for strolling, sitting, eating, and watching the world go by. Unlike a sidewalk, it is a place in its own right rather than a space to pass through* » (1998 : 14). Cette définition n'est cependant pas tout à fait adaptée à la *Promenade urbaine* qui reste principalement un lieu de transit. Vu son caractère piéton, nous pouvons la classer dans la catégorie appelée par Cooper Marcus et Francis *the street as a plaza*. Cette catégorie spatiale désigne ce que l'on peut appeler un hybride entre une rue et une place.

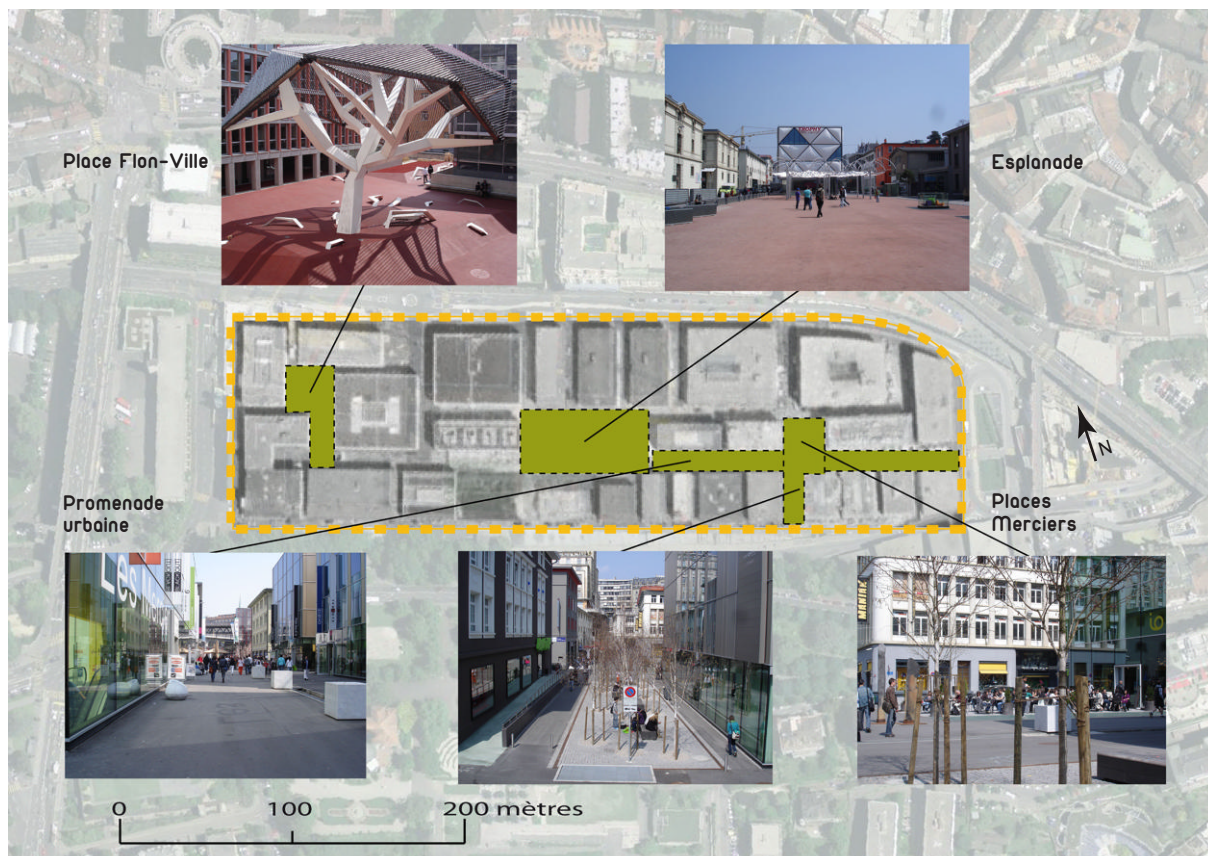


Figure 15 : Localisation et présentation des espaces publics analysés

(Source : Ian Losa ; Fond de carte : swisstopo)

⁴³ Bien que dans ce travail nous allons parler d'espace public, nous rappelons que le Flon est géré par une société privée. Nous faisons donc ici plutôt référence à une conception socio-spatiale plus que juridique de l'espace public (voir la définition donnée dans notre Problématique, point 1.2).

5. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Ce chapitre illustre et structure l'information recueillie au cours de notre étude de terrain, obtenue en appliquant les outils méthodologiques présentés auparavant. Les deux premiers points (5.1 et 5.2) développent des aspects liés à la question de la cohérence à l'échelle du centre-ville de Lausanne, ainsi qu'à l'échelle du quartier. Le point suivant (5.3) expose, sous forme de fiches thématiques, l'analyse des quatre espaces publics retenus. L'ensemble de ces informations est ensuite synthétisé (chapitre 6).

5.1 Cohérence : l'insertion du Flon au sein de son contexte spatial

Dans ce point, nous proposons une façon possible d'évaluer l'insertion du Flon dans son contexte spatial. Les pages qui suivent approfondissent certains aspects déjà abordés dans la présentation de notre étude de terrain, notamment au point 4.1⁴⁴. Pour ce faire, nous proposons une analyse des différentes « zones de contact » entre le quartier et son contexte spatial, appliquant la méthode des *Parcours de cohérence urbaine* (voir Méthodologie, point 4.3). Nous divisons cette analyse en quatre zones : *Est, Ouest, Nord* et *Sud*.

Entrée Est

L'entrée Est du quartier du Flon (qui correspond au début de la Promenade urbaine) s'intègre de façon intéressante dans un réseau complexe d'espaces publics. Bien que ce ne soit pas la seule possibilité, il est notamment possible d'accéder à l'entrée Est du Flon, suivant une promenade piétonne ayant comme point de départ la Place de la Riponne, passant ensuite par la Place de la Palud, la Rue de la Louve, les arcades du Grand Pont et la Place de l'Europe. Cet agréable itinéraire dévoile un enchaînement d'espaces publics diversifiés sur un parcours légèrement dénivelé (du haut en bas). Les différents espaces s'articulent de façon harmonique en alternant des *espaces ponctuels, directionnels* et *transitionnels*. Il est de même possible d'accéder à l'entrée Est du Flon en longeant les trottoirs de la Rue Centrale, selon un parcours plus linéaire mais se terminant au même point.

Le dernier tronçon de ce parcours est tout particulièrement intéressant. En passant sous les arcades du Grand Pont, un aperçu du Flon (en arrière plan) se présente au marcheur. Les arcades introduisent une transition entre la première partie du parcours et la Place de l'Europe. En continuant la promenade, la Place de l'Europe crée une *forte continuité* avec le Flon à travers un *espace directionnel continu* aligné sur l'entrée du quartier. De cette façon, une *ouverture visuelle* guide le regard du marcheur au cœur du quartier, avant que celui-ci n'y arrive physiquement.

À l'entrée du Flon, on aperçoit également une terrasse-café indiquant que l'usage et l'appropriation de l'espace sont encouragés. Une *porosité* est ainsi créée entre le Flon et la Place de l'Europe. Depuis « l'extérieur » on a une perception du contenu spatial et fonctionnel du quartier, il y a un *lien avec le reste de la ville* et on se sent invité à y entrer.

⁴⁴ Dans la présentation du quartier et de son contexte nous avons en effet traité des thématiques (formes urbaines et tissu socio-économique contextuels, etc.) qui peuvent « être classées » sous la thématique de la cohérence urbaine.



Figure 16 : Aperçu du Flon depuis les arcades du Grand Pont et la Place de l'Europe (Source : Ian Losa)

Le côté Est du quartier offre également un accès par le haut, par un passage sur des passerelles surélevées (faisant le lien entre les « zones hautes » de Montbenon et de Bel-Air) et ensuite des ascenseurs (et des escaliers) menant à la Place de l'Europe. Depuis les passerelles, la vue plonge sur les toits plats du quartier et sur la Promenade urbaine.

Entrée Ouest

Les entrées, situées à l'Ouest du quartier, s'insèrent dans leur contexte spatial de manière moins fluide que celle se situant à l'Est. Pour le piéton qui longe la Rue de Genève en direction du Flon (en marchant sur le trottoir en provenance de l'Ouest de la Ville), l'espace urbain se présente avec une *lisibilité réduite*. Côté Sud, le parc de l'EPSIC⁴⁵, vu de la Rue de Genève, surtout pour une personne peu familiarisée avec cette zone de Lausanne, peut être perçu comme un espace d'accès difficile et dont le statut n'est pas clair (voir un espace potentiellement dangereux le soir et la nuit). Il se compose d'une certaine hétérogénéité au niveau morphologique (verdure rappelant un parc public mais aussi grands bâtiments). Côté Nord, la Rue de Genève représente un espace de fort trafic motorisé, *cadre inhospitalier pour un piéton*. Le Pont Chaudron offre également une barrière spatiale évidente et très perceptible entre le côté Ouest de Lausanne (d'où arrive le piéton) et le Flon.

⁴⁵ L'EPSIC est l'école professionnelle de Lausanne.



Figure 17 : Le parc de l'EPSIC et la Rue de Genève (Source : Ian Losa)

Marchant en direction du Flon à partir de de la Rue de la Vigie (deuxième parcours possible partant de l'Ouest), de façon analogue à la situation présentée plus haut, on se trouve confronté à un environnement peu propice à la mobilité piétonne : un mince trottoir, une large route destinée aux voitures et des parkings sont les éléments principaux de ce paysage.



Figure 18 : La Rue de la Vigie (Source : Ian Losa)

La marge créant la transition entre le Flon et son contexte Ouest ne possède pas de caractéristiques particulières pour encourager les piétons à y entrer. Les façades des bâtiments ont un *intérêt visuel limité* et sont peu représentatives de l'identité du quartier. Les zones de passage et de flux, entre le quartier et son contexte immédiat, sont principalement conçues et aménagées comme sorties du parking situé au sous-sol du Flon, à l'exception d'une entrée piétonne qui donne sur la Place Flon-Ville. De l'entrée Ouest, on devine difficilement que le Flon donne accès à de nombreux espaces publics où les piétons sont encouragés à rentrer pour flâner. La porosité du quartier, de ce côté, est donc moindre. Le Flon ne s'insère pas dans son contexte avec la même continuité spatiale que du côté Est.



Figure 19 : La marge Ouest et une des entrées du quartier (Source : Ian Losa)

Entrée Sud

Comme nous l'avons déjà énoncé dans le chapitre sur la présentation du quartier (point 4.1), la marge Sud (tout comme celle du côté Nord) s'inscrit dans une différence topographique existante entre le Flon et son contexte spatial (Montbenon). Cet aspect la distingue des marges Est et Ouest que nous avons analysées précédemment. Il est ici important de relever que cette *complexité topographique*, trait caractéristique de Lausanne, peut constituer un obstacle à la perception des différentes parties de la ville en tant qu'ensemble cohérent (Zepf, 1999). La zone de Montbenon (haut de la ville) n'est pas séparée du Flon (bas de la ville) uniquement par un dénivelé, mais aussi par un certain contraste paysager. Le premier espace se caractérise par une zone urbaine très verte, le deuxième par sa forte minéralité.

Pour rejoindre le Flon depuis Montbenon, il est possible d'emprunter le passage piéton (large trottoir) situé sur le bord de l'Avenue Mercier et un escalier faisant le lien avec le quartier. D'autres cheminements plus modestes, constitués de petits sentiers, s'y ajoutent. Les passages piétons qui permettent de franchir le dénivelé qui sépare ces deux secteurs sont assez diversifiés et de qualité. De plus, depuis la terrasse de Montbenon (située sur l'Avenue Gonin), on jouit d'une très belle vue sur le Flon. Il est possible de « pénétrer visuellement » au sein du quartier grâce à une jolie vue sur l'Esplanade. Cette *ouverture visuelle* crée un *lien immatériel* entre le Flon et Montbenon et donne envie de descendre vers le côté bas de la ville.



Figure 20 : Vue sur l'Esplanade du Flon depuis la terrasse de Montbenon (Source : Ian Losa)

L'aspect des marges Sud du quartier est hétérogène et présente une grande différence entre le segment Sud-Est et le segment Sud-Ouest. Direction Sud-Est, des *entrées bien soignées* introduisent le passant dans le quartier. L'une d'elles s'ouvre sur une place avec des bancs et des arbres⁴⁶, accentuant aux yeux du visiteur, la *dimension d'espace public piéton* du Flon. Ces entrées sont attrayantes, bien aménagées et délimitées par des façades de bâtiments récemment construits. Dans cette zone, se trouve aussi un accès au parking souterrain. Cet élément ne perturbe cependant pas la qualité visuelle et la dimension piétonne qui caractérisent les accès au quartier.



Figure 21 : Le segment Sud-Est (Source : Ian Losa)

En se déplaçant vers l'Ouest, la marge du quartier se transforme progressivement. On y retrouve plusieurs traces de l'ancienne période du Flon-Flon : baraques, façades peintes et graffitis. À plusieurs reprises, on aperçoit aussi des dépôts de matériaux et des poubelles. En même temps, la *dimension piétonne s'estompe* et l'espace rue se transforme en route pour le passage et le stationnement de voitures. Ce quartier dénote aussi un *manque d'accès et de liens* entre partie haute et partie basse de la ville (les cheminements cités auparavant se concentrent sur le segment Sud-Est). Il faut marcher jusqu'à l'extrémité Ouest du quartier pour retrouver à nouveau un passage créant un contact entre la zone Montbenon et le Flon⁴⁷.

⁴⁶ L'espace public auquel nous faisons ici référence fait partie de ce que nous avons appelé les *Places Merciers*.

⁴⁷ Il est intéressant de remarquer que cette marge Sud-Ouest du Flon, selon les projets des propriétaires du quartier, va faire l'objet d'une intervention urbanistique ultérieure dans les prochaines années (Danesi, 2010a).



Figure 22 : Le segment Sud-Ouest : un environnement faiblement piétonnier (Source : Ian Losa)

Entrée Nord

De la même façon que pour le côté Sud, la marge Nord met en relation le Flon avec une zone urbaine topographiquement plus élevée. Les secteurs de Bel-Air et de Chaudron sont *connectés de façon capillaire* au Flon tout au long du segment de la marge Nord à travers des escaliers, des ascenseurs, des passerelles surélevées et des passages traversant les surfaces commerciales. La visibilité du quartier est assez bonne depuis la partie haute de la ville. De la terrasse du bâtiment de la Banane, il y a une vue sur le Flon (même si celle-ci donne essentiellement sur les toits du quartier et ne permet pas de bien entrevoir les espaces que le Flon renferme). Il y a aussi des *césures* entre les bâtiments des secteurs hauts en alignement avec les entrées du Flon, qui constituent des *ouvertures visuelles* sur le quartier. Il y a donc de *nombreux liens* (matériels et immatériels) entre la ville haute et la ville basse.



Figure 23 : Ouverture visuelle de Bel-Air vers le Flon (Source : Ian Losa)

Côté Nord, les entrées du quartier nous semblent globalement attrayantes. Malgré cela, on y trouve souvent des aménagements-obstacles, destinés à décourager les voitures de pénétrer dans l'espace réservé aux piétons (barrières, potelets, panneaux routiers, etc.). Ces obstacles enlaidissent et affaiblissent la dimension d'ouverture de l'espace public urbain (Gallety, 2001). De plus, à différents moments de la journée, des poubelles et des containers sont en vue.



Figure 24 : Entrées du quartier (Source : Ian Losa)

L'entrée de la partie Flon-Ville (Nord-Ouest) présente un intérêt particulier. Ici, une coulée de tartan rouge crée une *transition* intéressante de même qu'un *lien entre le Flon et le reste de la ville*. L'espace public semble déborder du quartier ; des bancs ont été installés à l'entrée de cette zone et le tartan introduit le revêtement du sol que l'on rencontre en pénétrant dans les espaces internes de ce secteur du Flon. Une *porosité* est ainsi créée sur cette partie de la marge Nord.



Figure 25 : L'entrée du quartier de la partie Flon-Ville (Source : Ian Losa)

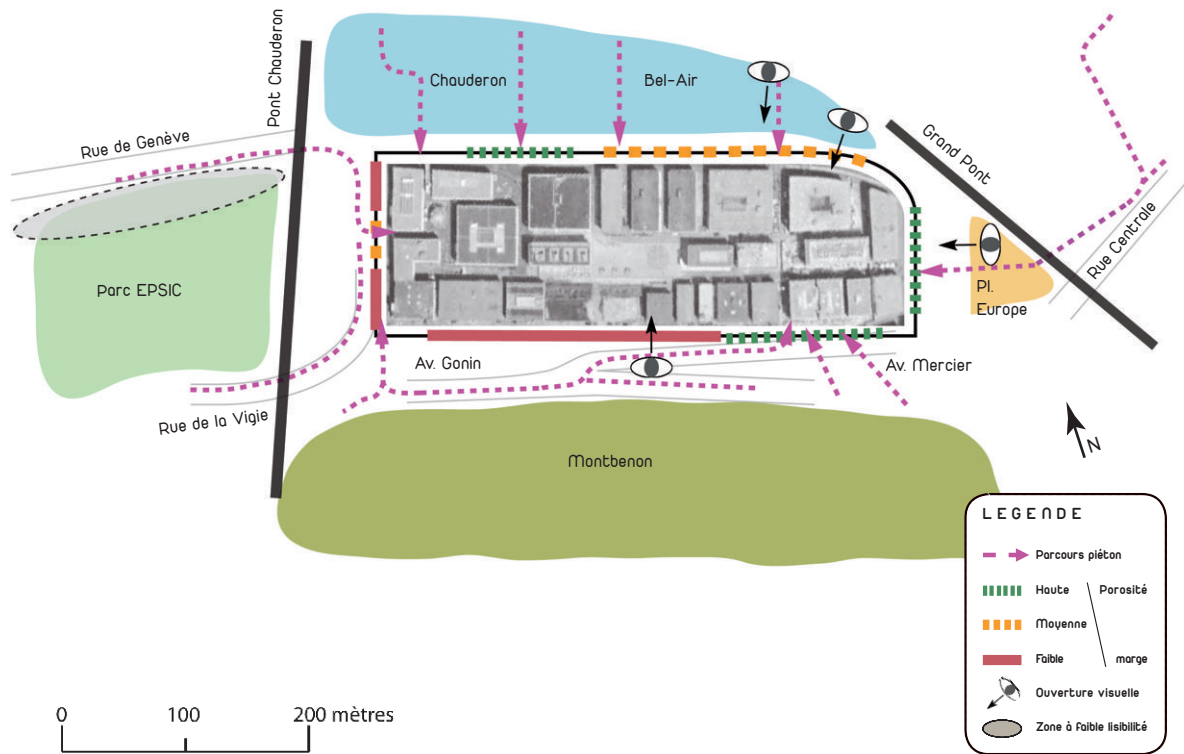


Figure 26 : Carte de synthèse – les parcours piétons de connexion entre le Flon et son contexte spatial

(Source : Ian Losa ; Fond de carte : GoogleEarth)

5.2 Cohérence : les connexions entre les espaces publics du Flon

Nous venons de décrire comment le quartier du Flon s'insère au sein de son contexte spatial. Dans les lignes qui suivent, nous complétons notre réflexion sur la cohérence en proposant une analyse (à l'échelle du quartier) de la façon dont les différents espaces publics du Flon s'articulent entre eux. Pour ce faire, nous nous intéressons aux *espaces interstitiels* qui permettent de *connecter* et de *relier* les différents lieux publics qui font l'objet de notre mémoire. La méthode des *Parcours de cohérence urbaine* (déjà utilisée dans la partie précédente), est utilisée.

Deux couloirs de connexion Est-Ouest

En se baladant au Flon, et de manière encore plus marquée en regardant un plan du quartier, *deux axes principaux de connexion Est-Ouest* peuvent être identifiés. Ceux-ci s'inscrivent dans la structure de la trame viaire orthogonale qui a été maintenue et se composent d'une alternance entre espaces réservés aux piétons et espaces où la mobilité douce cohabite avec un transit limité de véhicules motorisés⁴⁸. Le premier axe (situé plus au Sud par rapport au deuxième), se compose de la Promenade urbaine, de la marge Sud de l'Esplanade ainsi que du passage qui permet de rejoindre l'EJMA⁴⁹ et l'extrémité Ouest du quartier. Cet axe relie et permet un accès à l'ensemble des espaces publics du Flon.

Le deuxième couloir Est-Ouest se compose de la Rue du Port-Franc et se prolonge ensuite vers le secteur Flon-Ville, débouchant finalement sur la Rue de la Vigie qui marque la limite Ouest du quartier. Cet axe relie la partie Nord des Places Merciers avec l'Esplanade et la Place Flon-Ville. Nous proposons maintenant une analyse de ces deux axes.

Le premier axe

Le premier axe, comme nous l'avons déjà anticipé, peut être divisé en trois segments bien identifiables : la Promenade urbaine, la marge Sud de l'Esplanade et le couloir menant à l'EJMA. Le premier segment (voir fiche *Ambiance* de la Promenade urbaine, point 5.3.1.1) est très soigné au niveau de l'aménagement et représente un environnement fort accueillant pour les piétons. À notre avis, il *ne s'articule pas de façon optimale* aux deux autres sections composant le premier axe Est-Ouest. Nous pouvons noter, au niveau du sol, un *brusque changement de revêtement* entre la Promenade Urbaine (asphalte) et l'Esplanade (sable rouge). Ce changement tactile et visuel donne la sensation au piéton de rentrer brusquement dans un autre espace public, aux caractéristiques différentes de celui qu'il vient de quitter. Plus que dans une relation de continuité, nous pouvons dire que ces deux espaces publics « s'unissent dans la coupure ». Le sable rouge procure également une discontinuité visuelle entre le goudron de la Promenade et l'asphalte situé en bordure de l'Esplanade où se concentre la majorité des flux (voir fiche *Usages* de l'Esplanade, point 5.3.3.3).

Il est également difficile de percevoir un lien fort entre la Promenade urbaine et le couloir (situé à la fin de l'Esplanade) reliant l'EJMA. La continuité visuelle fournie par la structure du tissu orthogonal est partiellement obstruée par le mobilier de la promenade à l'Est (vitrines d'exposition et WC) et la terrasse-

⁴⁸ Dans ces endroits, le trafic motorisé est essentiellement représenté par des véhicules effectuant des livraisons et par les entrées et les sorties des voitures se garant dans les différentes zones de parking.

⁴⁹ L'EJMA est l'école de Jazz et de musiques actuelles. Elle se situe dans le bâtiment des Côtes-de-Montbenon, au Sud-Ouest du quartier.

café du bâtiment des Colonnades, à l'Ouest. Cette configuration visuelle peut réduire la lisibilité de cet espace urbain.



Figure 27 : Brusque discontinuité du revêtement du sol et obstruction visuelle par le mobilier urbain (Source : Ian Losa)

Le troisième segment de l'axe, par rapport à la Promenade urbaine, présente également un environnement beaucoup moins accueillant pour les piétons. Plus l'on marche vers l'extrémité Ouest du quartier et plus le caractère piéton de l'espace se perd pour laisser place à une chaussée peu soignée, des véhicules parkés, des barrières et des obstacles variés. La connexion avec l'entrée de la Place Flon-Ville se révèle peu invitante et peu poreuse.



Figure 28 : Environnement à faible qualité piétonnière et connexion avec la Place Flon-Ville (Source : Ian Losa)

Malgré les différentes coupures que nous avons illustrées, il faut souligner qu'il y a des éléments qui relient l'ensemble de cet axe Est-Ouest. Le grillage de la galerie souterraine (voir fiche *Ambiance* de la Promenade urbaine, point 5.3.1.1) constitue un « fil conducteur » tout au long de l'axe, de même que les vitrines d'exposition (et les éléments d'illumination des terrasses-café) créent un lien entre Promenade urbaine et Esplanade.

Le deuxième axe

Le deuxième axe Est-Ouest peut faire l'objet d'une lecture similaire à celle que nous venons de proposer. Le premier segment se compose d'un espace (passant au Nord du bâtiment de la Miroiterie) reliant la partie Nord des Places Merciers avec l'Esplanade. Cette partie de l'axe présente un environnement qui n'est pas particulièrement agréable pour les piétons, avec peu d'aménagements et une chaussée en partie réservée à des parkings.

Ce segment se connecte ensuite au couloir qui reçoit les flux du côté Nord de l'Esplanade. Celui-ci présente un *espace directionnel* bien structuré et canalisé par une série de bancs métalliques alignés (voir Fiche *Usages* de l'Esplanade, point 5.3.3.3). À la limite Ouest de l'Esplanade, ce couloir piéton est interrompu par une série de potelets. Les bancs métalliques changent également d'orientation et conditionnent la direction visuelle du cheminement vers le Nord (et vers la sortie du quartier). À cet endroit, le revêtement du sol change également de structure. Le sable rouge cède la place à un socle légèrement surélevé où se trouvent les bâtiments des Colonnades et de l'Europlex.

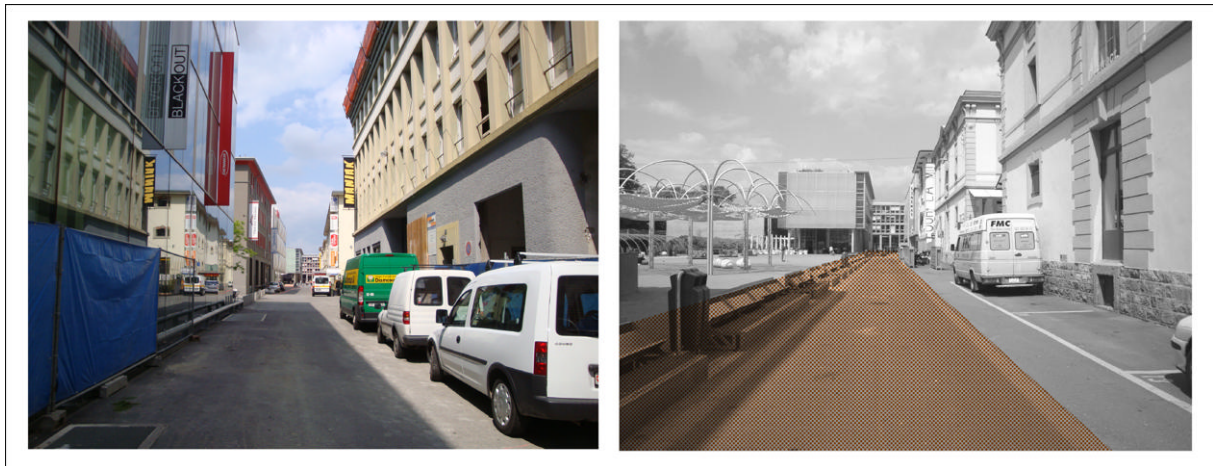


Figure 29 : Le premier segment et le couloir situé au Nord de l'Esplanade (Source : Ian Losa)



Figure 30 : Interruption de la continuité de l'axe par le mobilier urbain (Source : Ian Losa)

Bien que les éléments illustrés constituent des barrières subtiles (loin d'être infranchissables pour les piétons), ils introduisent une certaine fragmentation au niveau de la continuité du parcours Est-Ouest, ainsi que du quartier avec le secteur Flon-Ville.

L'axe continue ensuite vers l'Ouest, passant dans un espace délimité par les Colonnades (sur la gauche) et par l'Europlex (sur la droite), avant de rejoindre un *espace transitionnel très marqué* (tunnel du bâtiment de l'administration communale). Celui-ci débouche ensuite sur la Place Flon-Ville et permet d'atteindre la sortie Ouest du quartier. Cette partie Ouest de l'axe se caractérise par des *changements fréquents et drastiques de revêtement du sol* (on passe de l'asphalte au ciment, du ciment au tartan, puis aux pavés pour revenir finalement au tartan !).



Figure 31 : L'espace délimité par les Colonnades et le tunnel du bâtiment de l'administration (Source : Ian Losa)

Nous pouvons dire que, sur un plan général, ce deuxième axe présente une articulation d'espaces qui est très intéressante. Il alterne en effet des espaces directionnels bien définis à un espace transitionnel très suggestif. Tout en ayant une *continuité visuelle* qui dérive de la structure orthogonale du maillage, l'axe semble manquer d'éléments capables d'unir ses différentes composantes en une suite cohérente. De

plus, comme pour l'axe précédent, des environnements fortement piétonniers s'alternent à des zones dominées par des aménagements destinés au trafic motorisé.

Autres éléments de connexion

Les deux couloirs Est-Ouest, en plus d'être mis en contact l'un avec l'autre par les différents espaces publics centraux (Places Merciers, Esplanade et Place Flon-Ville), possèdent aussi des couloirs de connexion perpendiculaire. Ceux-ci se composent de passages secondaires relativement étroits. Cet aspect donne une capillarité remarquable au tissu urbain du quartier et permet aux piétons de diversifier les déplacements qui les conduisent au cœur du Flon.



Figure 32 : Couloir de connexion perpendiculaire (Source : Ilan Losa)

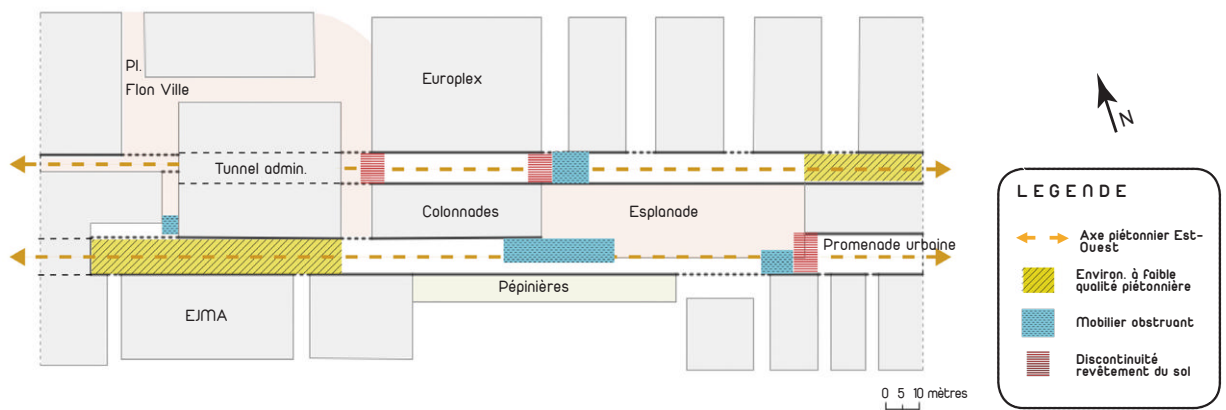


Figure 33 : Carte de synthèse : les deux axes de connexion Est-Ouest (Source : Ilan Losa)

5.3 Fiches thématiques

Dans ce point nous présentons, pour chaque espace public étudié, trois fiches se recoupant selon la structure de nos axes thématiques (*Ambiance, Cohérence, Usages*). Celles-ci sont accompagnées, pour chaque lieu, d'un *plan de site* et d'une *vue 3D*, aidant le lecteur à situer spatialement les différents éléments abordés dans les fiches. À la fin de l'analyse des différents espaces, nous proposons également un tableau résumant les points positifs et négatifs de chaque lieu. Dans les fiches *Cohérence*, nous nous limitons à ce que nous avons appelé la *cohérence interne*, vu que les autres échelles d'application de la notion ont déjà été abordées dans les points 5.1 et 5.2.

Chaque fiche thématique commence avec une *description-analyse* de l'espace public en question. Dans ces sections nous proposons une application de différentes notions et arguments exposés dans notre cadrage théorique. La fiche est ensuite complétée par l'*analyse de l'appréciation* des différentes composantes spatiales. Cette deuxième partie interprète l'information recueillie dans notre étude de terrain grâce aux *Interviews in situ avec questionnaire* (et les *dessins sur plan*), les *dérives urbaines virtuelles avec interview semi-directif (out-situ)* ainsi que l'*observation d'usages* (voir Méthodologie, point 4.3).

En Annexe (chapitre 10), le lecteur peut retrouver les résultats détaillés obtenus avec les deux premières méthodes citées.

La présentation des différents espaces publics suit un « ordre géographique », d'Est en Ouest : nous commençons par la Promenade urbaine en passant ensuite par les Places Merciers et l'Esplanade et nous terminons avec la Place Flon-Ville.

5.3.1 Promenade urbaine

Plan et vue 3D

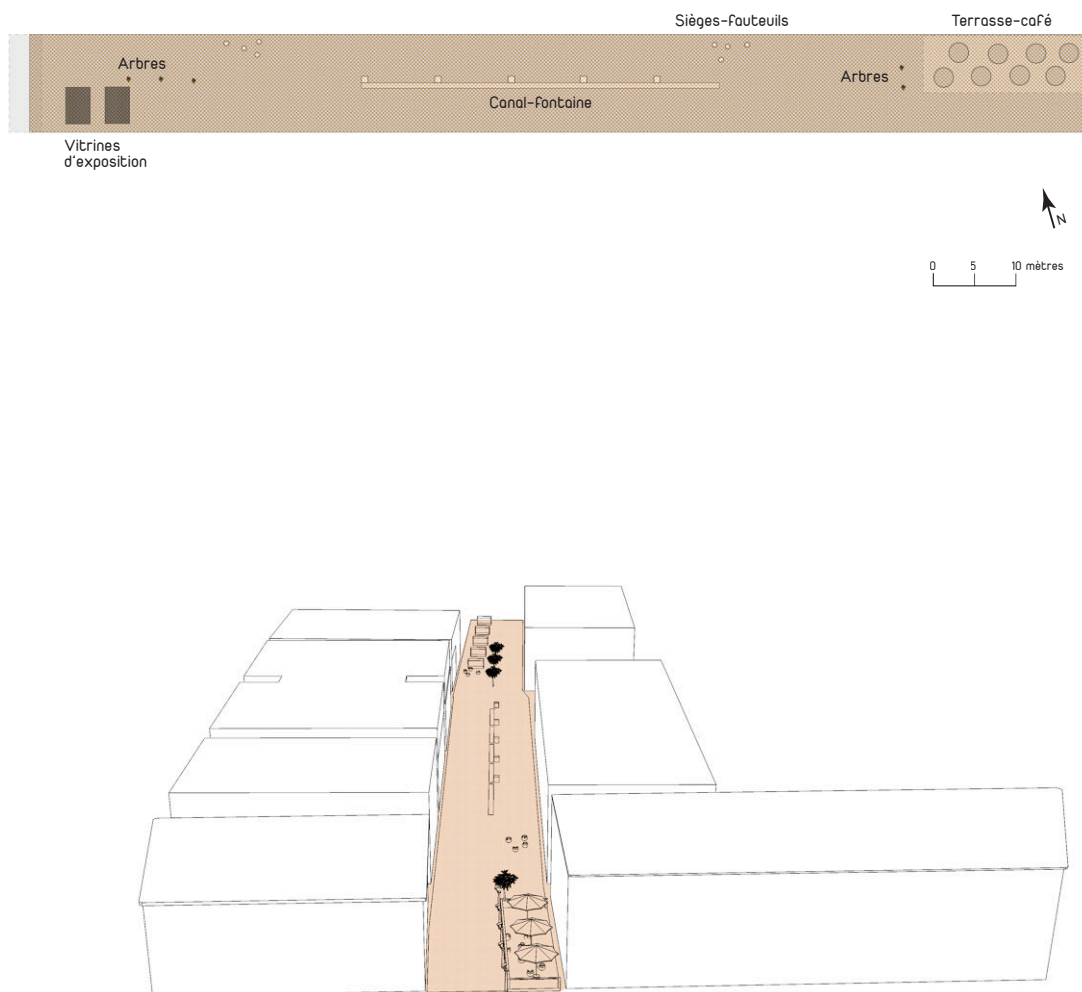


Figure 34 : Plan de site et vue 3D de la Promenade urbaine (Source : lan Losa)

5.3.1.1

Espace public : Promenade urbaine

Thème : Ambiance

DESCRIPTION-ANALYSE

Qualité visuelle

Cet espace se caractérise par une forte minéralité. La Promenade est cependant signalée, au départ et à l'arrivée, par des arbres⁵⁰. Ces derniers sont plantés dans des pots en début de promenade et insérés dans une galerie sous-terrainne couverte par un grillage là où la rue se termine⁵¹. Ce type de végétation, de surplus en faible quantité, ne contribue pas à marquer de façon forte l'ambiance de cette rue.

Des deux côtés de la Promenade, les bâtiments sont alignés⁵² et forment un espace-rue visuellement continu. Un bâti de conception récente s'alterne à des constructions de l'ère industrielle qui ont été rénovées. La volumétrie des bâtiments est simple et il y a une régularité au niveau des hauteurs. La « simplicité » architecturale qui découle de la typologie des constructions est enrichie par une légère courbature au niveau de l'alignement des bâtiments qui donne un rythme intéressant à la Promenade. Les façades introduisent également de la *complexité visuelle* au sein de ce lieu. Il y a en effet une grande diversité de couleurs, de matériaux et de textures où l'œil du marcheur peut « s'accrocher » en parcourant cette rue. Les façades translucides des bâtiments les plus récents créent également des jeux de lumière et des reflets variés.



Figure 35 : Vue globale depuis la passerelle de la Place de l'Europe et façades (Source : Ian Losa)

⁵⁰ Bien que la Promenade urbaine puisse être parcourue dans les deux sens, nous situons, dans notre cas, le début de la promenade à l'Est et sa fin côté Ouest.

⁵¹ Cette galerie renferme des câbles, des éléments d'éclairage et converge l'écoulement des eaux de surface. Elle traverse la Promenade sur toute sa longueur, divisant la chaussée en deux parties.

⁵² L'alignement des bâtiments se fait de façon non continue dans la première partie de la promenade.

Le revêtement du sol est entièrement constitué par de l'asphalte, abstraction faite de la galerie souterraine citée auparavant. Au centre de la Promenade se loge un canal-fontaine, élément qui donne un fort dynamisme au *floorscape*⁵³. Le mobilier urbain est principalement constitué de sièges-fauteuils blancs et gris de forme arrondie et des aménagements de la terrasse-café située au début de la rue (avec, entre autres, des structures d'illumination décoratives et colorées).

Au niveau du *sens de position*, le visiteur est « enveloppé » par la structure bâtie. Le rapport entre la largeur de la chaussée et la hauteur des bâtiments confère à cette rue une certaine ampleur, l'apparentant à une place. Des *ouvertures visuelles* intéressantes donnant vers la Cathédrale (côté Est) et l'Esplanade du Flon (côté Ouest) sont également présentes. Dans son ensemble, cet espace apparaît propre et bien entretenu.

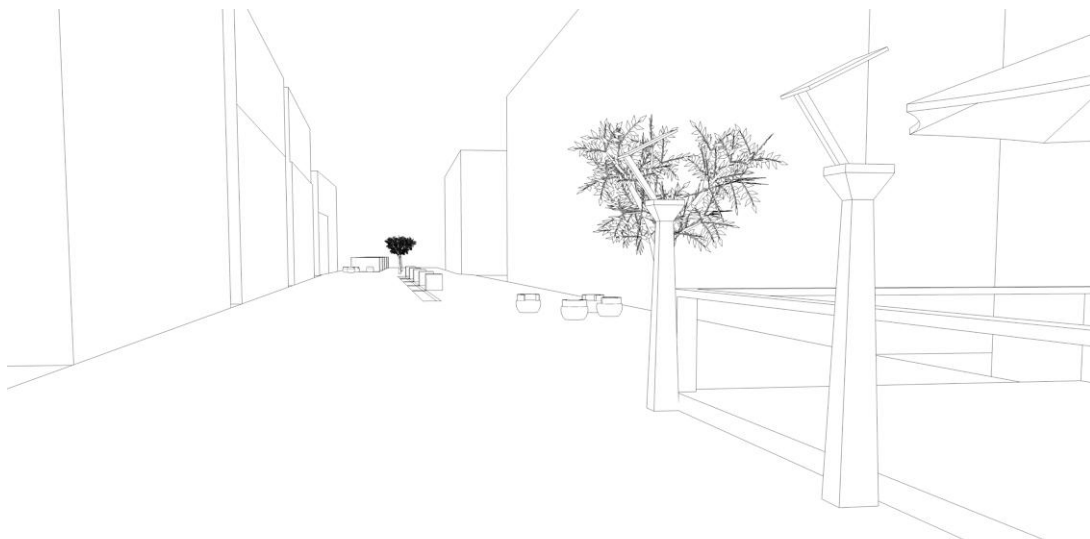


Figure 36 : Sens de position – « enveloppement » par la structure bâtie (Source : Ian Losa)

Ambiance sonore et ambiance tactile

L'ambiance sonore de cet espace est très fortement marquée par le bruit du trafic motorisé, surtout au début de la Promenade. Les sons produits par les différentes mobilités (marche avec chaussures à talons, roulement de trottinette, etc.) sont amplifiés par le revêtement du sol avec des matériaux durs.

L'ambiance tactile de la Promenade n'est pas particulièrement riche. L'utilisation de l'asphalte pour le revêtement du sol génère des sensations tactiles « standard » lors des déplacements.

⁵³ Dans les fiches thématiques nous allons utiliser les termes anglais *floorscape* et *wallscape* pour indiquer les paysages se formant à travers l'union des différents éléments qui composent les sols et les « parois » des espaces publics.

Art public

Des éléments d'art public contemporain sont présents le long de la Promenade du Flon. Le canal-fontaine (alimenté par des jets d'eau discontinus), déjà mentionné plus haut, est accompagné de cinq cubes décoratifs en marbre blanc formant un ensemble sculptural. Les blocs blancs dialoguent avec l'« élément eau », tout en lui donnant un rythme. Le canal-fontaine présente également des petites passerelles qui permettent aux usagers de traverser facilement le plan d'eau d'un côté à l'autre. Il est de même possible d'interagir avec la sculpture en s'asseyant sur les cubes ou, tout simplement, en s'y appuyant. En analysant la sculpture à une plus grande échelle, il est possible d'affirmer que celle-ci contribue à structurer visuellement la rue. Elle participe à l'*étalonnage* Est-Ouest de cette dernière (voir fiche *Usages*, point 5.3.1.3) et à sa division en deux parties égales côté Sud et côté Nord.

Des vitrines d'exposition sont également présentes au sein de cet espace. Des objets de design y sont exposés et mis en vente. Ces vitrines recouvrent donc une fonction commerciale et marchande.



Figure 37 : Art public contemporain - le canal fontaine et les vitrines d'exposition (Source : Ian Losa)

APPRECIATION DES USAGERS

Nos *questionnaires in situ* révèlent que les éléments les plus appréciés de cet espace sont les façades des bâtiments, le mobilier urbain ainsi que la présence et les caractéristiques des objets d'art contemporain. Au niveau du sens de position, l'ensemble des personnes interrogées ont décrit l'« enveloppement » créé par les bâtiments de cette rue comme étant agréable, tout en appréciant les ouvertures visuelles vers l'extérieur. En plus de la forte appréciation de ces aspects, les usagers ont décrit la Promenade urbaine comme étant un espace propre et bien entretenu.

Les informations recueillies lors des *entretiens out situ*⁵⁴, nous indiquent que plusieurs personnes ont manifesté un intérêt pour les façades vitrées et translucides du complexe commercial des Merciers. De telles façades, en plus de leurs caractéristiques propres, semblent appréciées en raison de la possibilité qu'elles offrent d'observer les activités se déroulant à l'intérieur. Elles favorisent une interaction particulière entre espace public ouvert et espace fermé des bâtiments (voir fiche *Usages*). Au niveau du mobilier, les aménagements de la terrasse-café en bordure de rue sont appréciés ; en particulier l'utilisation du bois et les éléments d'illumination colorés et « design ». Pour ce qui est de l'art contemporain, la sculpture canal-fontaine est jugée très agréable. Plusieurs personnes ont souligné l'intérêt de l'élément « eau » au sein de l'espace public et ont apprécié son positionnement, au centre de la rue. Les usagers apprécient positivement les cubes en marbre et les vitrines d'exposition, qui donnent un rythme et une structure à la Promenade. Les *dessins sur plans* de nos questionnaires confirment ces résultats.

Nos questionnaires relèvent, comme éléments négatifs de cet espace public, la présence insuffisante d'éléments verts et l'ambiance sonore. Les *entretiens out situ* ont mis en évidence une perception du lieu comme étant « *trop géométrique* » et « *trop linéaire* ». Selon l'avis de plusieurs personnes interrogées, la structure générale de cette rue manquerait de dynamisme et de complexité.

L'appréciation des qualités visuelles du revêtement du sol est faible. La majorité des usagers a cependant déclaré apprécier les sensations tactiles procurées par l'asphalte. Lors des *dessins sur plan*, les personnes n'ont identifié aucun élément ou zone de cet espace public comme désagréable ou peu apprécié.

⁵⁴ Dans les fiches nous allons utiliser l'expression *entretiens out-situ* pour faire référence à ce que dans notre méthodologie nous avons appelé *Dérives urbaines virtuelles avec interview semi-directif*.

5.3.1.2

Espace public : Promenade urbaine

Thème : Cohérence

DESCRIPTION-ANALYSE

Lisibilité et imageabilité

La Promenade urbaine se présente au visiteur avec une bonne *lisibilité*. Le front bâti qui délimite la rue est clairement structuré, ce qui donne à l'ensemble de cet espace une certaine unité et une certaine continuité.

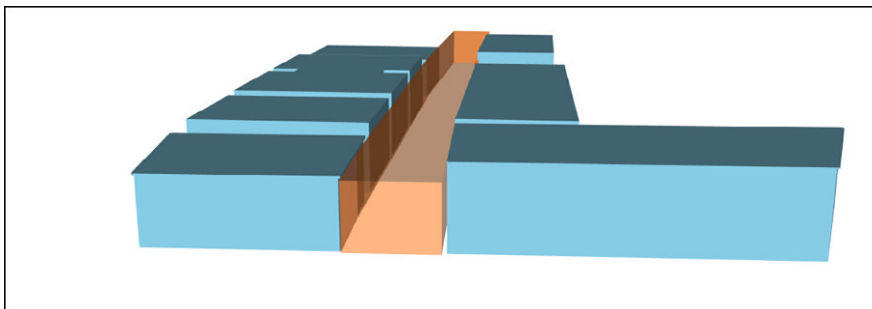


Figure 38 : Structuration de l'espace public par le front bâti (Source : Ian Losa)

Le mobilier qui se trouve le long de la Promenade est limité, laissant ainsi un espace suffisamment large et dégagé aux piétons pour se déplacer le long de l'axe. Le positionnement du mobilier suit également l'orientation légèrement courbée de la rue (voir fiche *Ambiance*, point 5.3.1.1), renforçant ainsi la lisibilité globale de cet espace public.

Malgré ces aspects positifs, nous sommes de l'avis que le mobilier, sorti à l'occasion par les commerçants de la rue, encombre quelque peu l'espace. De même les drapeaux (destinés à indiquer quels commerces se trouvent dans les bâtiments) produisent une « surcharge visuelle » du profil de la Rue peu agréable⁵⁵.

⁵⁵ Les drapeaux créent donc un contre-effet contradictoire puisque leur fonction serait de signaler aux passants les activités se trouvant dans les bâtiments, renforçant ainsi la lisibilité de l'espace.



Figure 39 : Drapeaux indiquant les activités accueillies par les bâtiments (Source : Ian Losa)

L'*imageabilité* de la Promenade urbaine, à l'instar de sa lisibilité, est bonne. Le canal fontaine (voir fiche *Ambiance*), avec ses caractéristiques particulières et son positionnement central, peut être considéré comme un *point de repère* utile que l'on associe facilement à la Promenade urbaine du Flon.

De plus, des objets « typiques » du quartier (poubelles de recyclage et sièges-fauteuils) permettent au visiteur de situer l'espace public en question, dans un contexte plus large mais également bien défini.



Figure 40 : Poubelle de recyclage et sièges-fauteuils - des « signatures » du quartier (Source : Ian Losa)

Couplage entre éléments

Les différents bâtiments délimitant le profil de la Promenade forment, à notre avis, un *couplage* remarquable. Leur alignement, comme nous l'avons déjà souligné, forme une légère courbe imprimant un rythme à la rue. Un tel assemblage de bâtiments génère une ambiance particulière. Le couplage entre

éléments est de plus renforcé par l'hétérogénéité des façades. Le tout permet au marcheur de profiter d'un *wallscape* très riche (voir fiche *Ambiance*).

APPRECIATION DES USAGERS

Toutes les personnes interviewées *in-situ* considèrent ordonnée l'organisation d'ensemble de cet espace public et estiment bonne l'insertion de ce lieu au sein du quartier.

Les *entretiens out-situ* nous ont apporté un complément d'informations intéressantes. Plusieurs personnes ont remarqué le manque d'intégration de la végétation au sein du reste des composantes de cet espace public. Dans la partie Ouest de la Promenade, les arbres sont en effet insérés directement dans la galerie souterraine (voir fiche *Ambiance*). Plusieurs de nos interlocuteurs ont critiqué cet état de fait et ont décrit ce traitement du végétal comme « *une implantation artificielle et forcée de la verdure* » au sein de cet espace.



Figure 41 : Verdure insérée dans un grillage (Source : Ian Losa)

Certaines personnes ont également estimé inappropriée l'utilisation de l'asphalte comme revêtement du sol (voir fiche *Ambiance*). Ce matériel ne semble pas associé à la représentation que les usagers se font d'une promenade de ville.

Au contraire, la terrasse-café située à l'entrée Est de la Promenade est très appréciée. Dans la fiche *Ambiance*, nous avons parlé de l'appréciation visuelle de la terrasse. Soulignons aussi que la terrasse a été désignée, par les personnes interviewées, comme un élément symbolique « *donnant une dimension humaine et d'usage* » à l'espace. Son positionnement, à l'entrée de la Promenade, souligne la dimension piétonne du quartier et invite à s'approprier le lieu. La terrasse augmente ainsi ultérieurement la lisibilité de cet espace public en indiquant clairement quel type d'usage est encouragé.

5.3.1.3

Espace public : Promenade urbaine**Thème : Usages**

DESCRIPTION-ANALYSE

Sous-espaces

La Promenade urbaine se divise en trois *sous-espaces*⁵⁶ qui présentent des caractéristiques différenciées. La première zone se positionne à l'Ouest et se caractérise par des places assises alternées à des vitrines d'exposition. Plusieurs petits espaces se recoupent et se structurent entre les vitrines et les façades de la rue, créant ainsi une certaine intimité. Le deuxième sous-espace est constitué par un ensemble de sièges placés le long du côté Nord de la Rue (longeant le complexe des Merciers). Cette zone présente une forte exposition au passage des personnes et aux regards. Le troisième sous-espace est délimité par la portion de la Promenade se déployant autour du canal-fontaine. Cette zone se dénote par sa centralité et par son « immersion » au cœur de la surface réservée aux flux. Contrairement au deux premiers sous-espaces, celui-ci n'offre aucune place assise.

Il est de même possible de relever un étalonnage de la Promenade. Celui-ci se fait en trois parties, soulignées par des aménagements différents⁵⁷.

Places assises

Les deux sections de la Promenade urbaine où les usagers ont la possibilité de s'asseoir, se caractérisent par le même type de mobilier urbain : des sièges-fauteuils en matière plastique et de forme arrondie. Ces fauteuils sont disposés selon un arrangement qui répond généralement à une logique de cercle et qui invite à une « sociabilité de groupe ».



Figure 42 : Sièges-fauteuils disposés en cercle (Source : Ian Losa)

⁵⁶ Vu son caractère marchand (et donc non accessible à tout le monde), nous ne considérons pas la terrasse café comme un sous-espace de la Promenade urbaine.

⁵⁷ En suivant une progression Est-Ouest le premier segment accueille la terrasse-café ainsi que l'entrée au centre commercial des Merciers ; le deuxième le canal-fontaine ; le troisième les vitrines d'exposition.

Bien que nous ayons affirmé auparavant que le sous-espace structuré autour du canal-fontaine ne présentait pas de places assises, il est tout de même possible de trouver des *sièges secondaires*. Les cubes de marbre blanc (voir fiche *Ambiance*, point 5.3.1.1) disposés le long de la fontaine peuvent en effet jouer le rôle de sièges.

Transition entre espace ouvert et espace fermé

À l'entrée de la Promenade urbaine, située à l'Est du quartier, la rue abrite une terrasse-café. Une transition douce et progressive se forme ainsi entre usage public et usage à vocation marchande.

Le complexe d'activités des Merciers, avec ses façades translucides, laisse entrevoir depuis la rue, une partie de ses espaces intérieurs. À certains endroits de la promenade, l'espace public semble se prolonger à l'intérieur des espaces fermés des bâtiments. C'est le cas, par exemple, du lieu qui renferme les grandes surfaces commerciales du quartier (Denner, Migros, etc.) qui présente une zone de transition (avec un escalator) entre le niveau de la rue et le sous-sol où se situent les principales activités. La promenade urbaine présente de cette façon une articulation très particulière entre espace ouvert et fermé ainsi qu'entre espace public et espace semi privé (activités). Parfois ce sont les activités intérieures qui débordent sur la rue (terrasse café), quelquefois il semble que c'est l'espace rue qui s'invite à l'intérieur des bâtiments. Ces transitions très légères occasionnent un certain mélange entre les différents usages caractérisant cet espace.



Figure 43 : Transition entre espace ouvert et fermé au sein du complexe des Merciers (Source : Ian Losa)

Problèmes de configuration

Il est possible de relever une certaine inadaptation des caractéristiques des places assises de cet espace aux besoins des personnes âgées. La surface des sièges-fauteuils peut facilement être ressentie froide et dure. De plus, le positionnement de cet élément à une hauteur proche du sol, invite encore moins les personnes âgées à s'y asseoir. Ces remarques prennent d'autant plus d'importance vu le choix restreint des types de sièges.

UTILISATION ET APPRECIATION DES USAGERS

Observation d'usages

D'une façon générale, nous pouvons affirmer que la Promenade urbaine est un espace très vivant, qui est assidûment fréquenté. L'usage du lieu est fortement marqué par les temporalités urbaines, avec des intensités de fréquentation et des dynamiques d'usage fortement variables. Les moments de basse fréquentation s'observent surtout le matin, avec les flux qui prédominent sur l'appropriation statique. À midi, l'usage lié aux activités commerciales prédomine (beaucoup de personnes portent des cornets du supermarché).

C'est dans l'après-midi que la fréquentation est la plus élevée, surtout le samedi. À ces moments-là, la Promenade urbaine se révèle comme un espace public fortement générateur de sociabilité. Il est possible d'observer de très nombreuses personnes (majoritairement des groupes de deux ou trois individus) qui conversent, debout au milieu de la rue. Cette interaction orale très intense s'inscrit dans un arrière fond de flux décontractés (flânerie). Cette rue est donc fortement marquée par un mélange de staticité et de mouvement, ce qui en fait un *espace visqueux*. Même si d'autres activités s'y déroulent (formes variées de mobilité, jeux d'enfants, etc.), nous pouvons affirmer que la flânerie et la conversation constituent les activités principales typiques de la Promenade urbaine. Cet espace public, par rapport à d'autres zones du quartier, semble moins utilisé par les usagers pour y pique-niquer à midi.

Quant aux catégories d'usagers, nos observations semblent apparemment indiquer une bonne diversité. Il y a une bonne représentation de femmes et de jeunes enfants. Les personnes âgées y sont plus présentes que dans d'autres zones du Flon. La Promenade urbaine se distingue cependant par une surreprésentation de jeunes personnes (adolescents et jeunes adultes).



Figure 44 : Usagers de la Promenade urbaine (Source : Ian Losa)

Nous allons maintenant nous intéresser aux dynamiques sociales qui se développent dans les zones que nous avons auparavant défini comme sous-espaces de la Promenade urbaine. La zone située à l'Ouest, bien qu'offrant une quantité considérable de sièges, semble sous exploitée en ce qui concerne l'usage

statique. Peu de gens y viennent s'asseoir et se reposer, même si sa conception résulte appréciée. L'espace latéral qui se recoupe entre les vitrines et l'alignement Sud des façades forme un canal de flux latéral légèrement isolé et tranquille, fréquemment utilisé. Les personnes peuvent « se construire » un itinéraire personnalisé et, passant devant les vitrines, les regarder brièvement, faire une courte pause.

L'alignement de sièges-fauteuils le long du côté Nord de la rue est un sous-espace très utilisé. Il accueille de façon indifférenciée des personnes seules qui veulent se relaxer et des petits groupes qui discutent. La plupart des usagers qui s'asseyent sont jeunes.

Le canal-fontaine se révèle être un élément fortement structurant au niveau des pratiques spatiales. Avant tout, il introduit un aspect ludique à la promenade. Beaucoup d'usagers, arrivés à la hauteur de la fontaine, changent de direction ou font un petit saut pour traverser le plan d'eau. Les enfants sont également très attirés par cet élément et y passent de longues minutes à l'explorer. La fontaine stimule aussi, dans de nombreuses occasions, la « spatialisation » de l'interaction sociale (conversation). Il est souvent possible d'observer deux personnes qui discutent, placées de-ci de-là du canal. Il est intéressant de remarquer que la fontaine remplie d'eau est très appréciée mais, lorsqu'elle est vide, les gens profitent encore plus de sa structure. Les personnes s'asseyent dedans et les petits la transforment en une véritable place de jeu et de rencontre (en inventant une multitude d'utilisations). Les cubes en marbre qui longent le canal sont également très utilisés par les usagers pour s'asseoir, s'appuyer ou tout simplement déposer un moment les sacs remplis de courses.

Nos *observations d'usages* nous ont également fait noter un sous-espace supplémentaire qui vient se greffer sur la lecture spatiale que nous avons proposée auparavant. C'est un sous-espace qui se différencie plus par des usages et une dynamique sociale particulière, que par un aménagement précis (contrairement aux trois décrits plus haut). Il s'articule autour de l'entrée des surfaces commerciales des Merciers. À cet endroit prend naissance ce que l'on pourrait nommer une véritable « micro dynamique de place publique ». Un mouvement se perpétue, engendré par les entrées et les sorties du bâtiment des Merciers. Parallèlement, des groupes de conversation se forment au milieu de cette zone. Sur les côtés, des personnes s'asseyent sur les sièges-fauteuils, s'appuient aux blocs de marbre et regardent le mouvement défiler. Des formes de *sociabilité publique distante* (regards, observations, contact non verbal, etc.) et de *sociabilité publique active et directe* (discussions) s'y mélangent.

Questionnaires

Les *questionnaires in-situ* que nous avons réalisés complètent l'information présentée jusqu'ici. La dynamique de flux générée par cet espace se révèle être un aspect fortement apprécié par les usagers. Ce lieu est estimé bien adapté aux activités que les personnes ont envie d'y mener. Les autres éléments sur lesquels nous avons questionné les personnes (confort des bancs, tranquillité de l'espace, possibilité de « nouer » un contact social agréable avec d'autres usagers), rencontrent également une bonne appréciation.

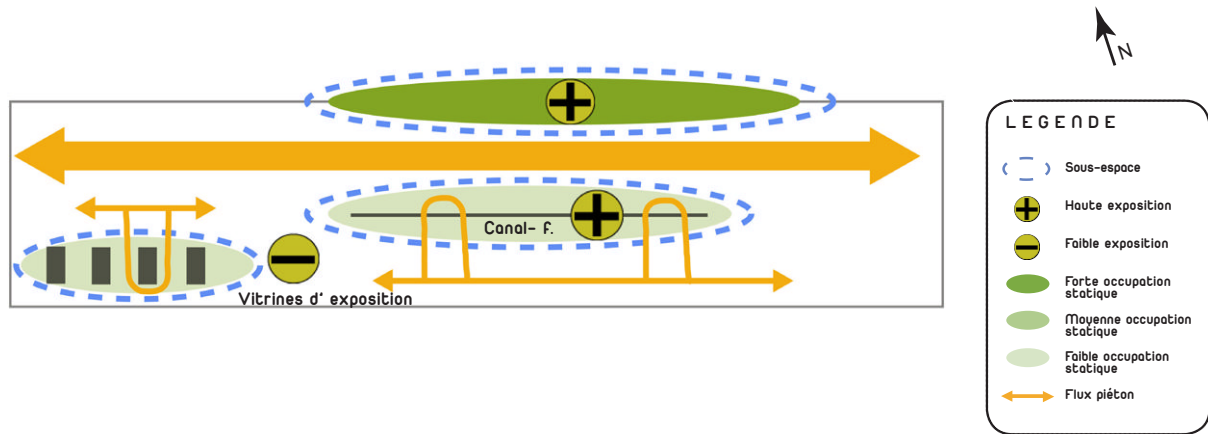


Figure 45 : Modes d'utilisation de la Promenade urbaine (Source : Ian Losa)

LA PROMENADE URBAINE EN UN COUP D'ŒIL

Points forts

- L'*art public* (canal-fontaine) est une composante fondamentale du lieu. Non seulement il se révèle être un élément très apprécié sur le plan visuel mais il structure également, de façon marquée, les usages de la Promenade, invitant les personnes au jeu, au repos et à la conversation. Cet élément contribue de même à donner une cohérence à l'espace public, fournissant un point de repère important au visiteur du Flon.
- Le *wallscape*, avec sa variété de façades, contribue fortement à rendre visuellement intéressant cet espace. Il génère également un sens de position et un « enveloppement » particulièrement appréciés. Il joue aussi un rôle important au niveau des enjeux de cohérence, donnant, par exemple, une bonne lisibilité à la rue.
- La *sociabilité publique* que suscite la Promenade urbaine se démontre très intéressante. La façon dont l'espace est arrangé (structuration, étalonnage, etc.) semble influencer une déambulation relaxée, combinée avec des moments de pause, d'observation et de conversation.
- La *terrasse-café* située à l'entrée de la Promenade est également une composante importante qui émerge de façon significative de nos trois analyses thématiques. C'est un élément visuellement intéressant, fortement utilisé et créant une agréable transition entre espace ouvert et espace fermé. Son positionnement à l'entrée Est du quartier donne également à celui-ci (et à la Promenade) une image d'espace accueillant et piétonnier.

Points faibles

- Cet espace public est estimé peu ou *insuffisamment vert*. La façon dont le peu de verdure présente est intégrée au reste de l'aménagement, cause également une certaine insatisfaction parmi les usagers.
- Le *revêtement du sol* fait l'objet d'une appréciation limitée. Au niveau de la cohérence, l'emploi de l'asphalte est retenu peu adapté au concept de Promenade urbaine.
- L'*ambiance sonore* du lieu (forte perception du trafic motorisé et des sons produits par les différentes mobilités) est estimée désagréable.

5.3.2 Places Merciers

Plan et vue 3D

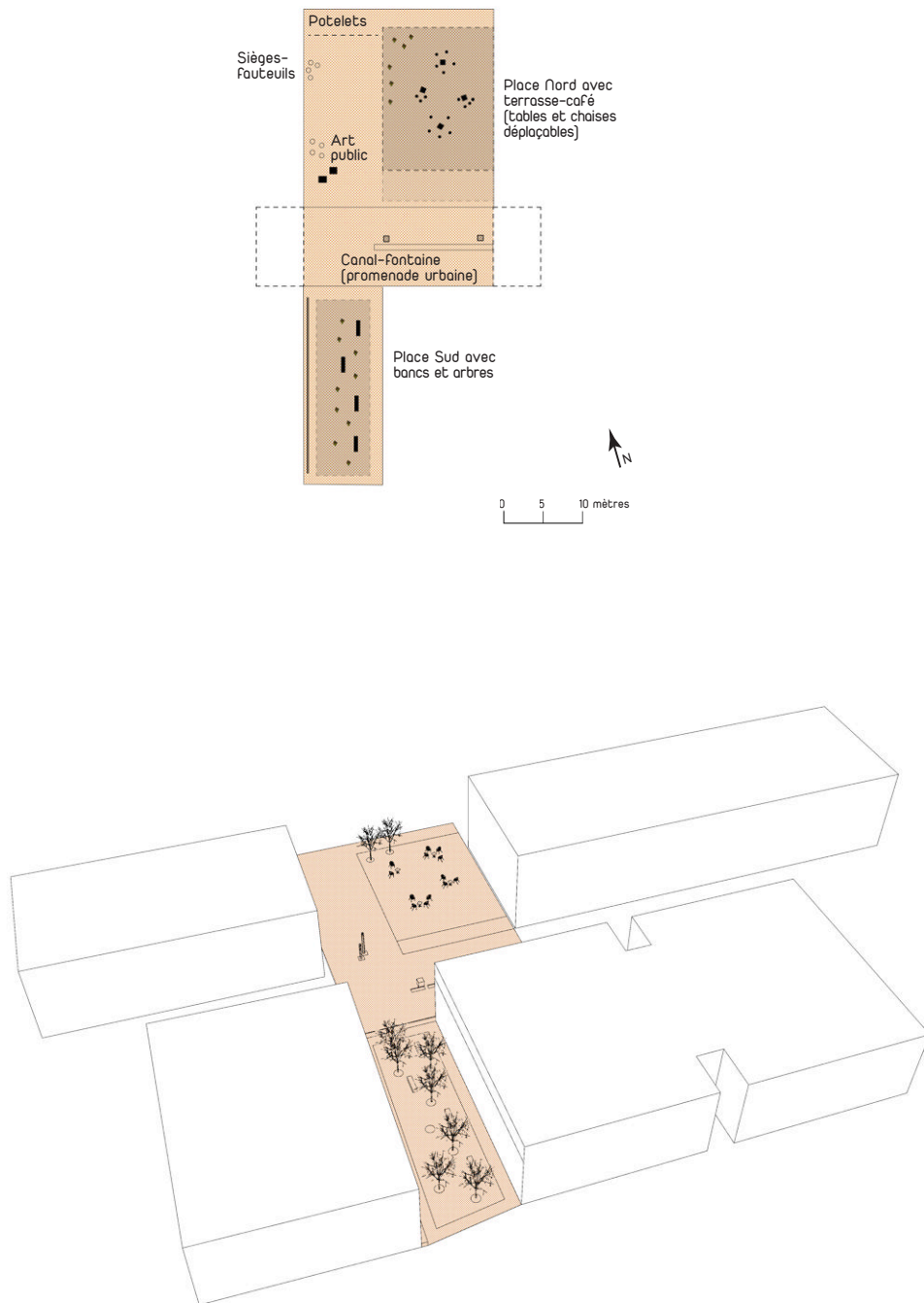


Figure 46 : Plan de site et vue 3D des Places Merciers (Source : Ian Losa)

5.3.2.1

Espace public : Places Merciers

Thème : Ambiance

DESCRIPTION-ANALYSE

Qualité visuelle

Cet espace est le plus vert du quartier. La place située au Sud exhibe une série d'arbres plantés directement dans le sol. La place au Nord contient des végétaux de petites dimensions contenus dans des pots ainsi que deux arbres plantés. Tout en étant un espace très minéral, la présence de verdure caractérise de façon marquée ce lieu. Cette affirmation est surtout valable pour la place Sud qui présente également une vue vers l'extérieur du quartier donnant sur un dénivelé boisé.

L'enveloppe de cet espace public est prioritairement constituée de bâtiments rénovés, datant de la période industrielle. Sur le côté Est on trouve cependant deux constructions de conception récente. Dans l'ensemble, la volumétrie des bâtiments est simple. Les façades, au niveau du rez-de-chaussée, présentent plusieurs surfaces vitrées (vitrines d'exposition de commerces et de cafés). Le *wallscape* de cet espace, de façon globale, peut être défini comme assez sobre. Il présente une *complexité visuelle* limitée (bien que certains détails, tels que les encadrements des fenêtres mis en évidence par de vives couleurs, aient été ajoutés aux bâtiments industriels lors de leur rénovation).



Figure 47 : Place Sud (Source : Ian Losa)



Figure 48 : Place Nord (Source : Ian Losa)

Les deux places de ce lieu public sont revêtues d'un sol pavé, entouré de zones asphaltées. Le pavage de la place Nord forme également une légère « bosse » dénivelée imprimant un rythme au sol. À côté du pavage, se trouve une bande de revêtement en matière plastique qui donne des reflets de couleur verdâtre. Les caractéristiques susmentionnées fournissent une bonne complexité visuelle au *floorscape* de cet espace public. Comme mobilier urbain, nous trouvons des bancs en bois, des sièges-fauteuils blancs et gris de forme arrondie, ainsi que des tables et des chaises de métal noir (déplaçables).

Au niveau du *sens de position* il n'est pas vraiment possible de parler d'enclosure. Bien que l'espace soit clairement défini sur les côtés Est et Ouest, ce lieu donne une forte sensation d'ouverture vers l'extérieur. On aperçoit la verdure de Montbenon (côté Sud) ainsi qu'une partie du quartier de Bel-Air (côté Nord). Les deux places sont aussi traversées par la Promenade urbaine du Flon. Cet aspect renforce la sensation d'ouverture perçue par le visiteur. Ce lieu public est propre et bien entretenu.

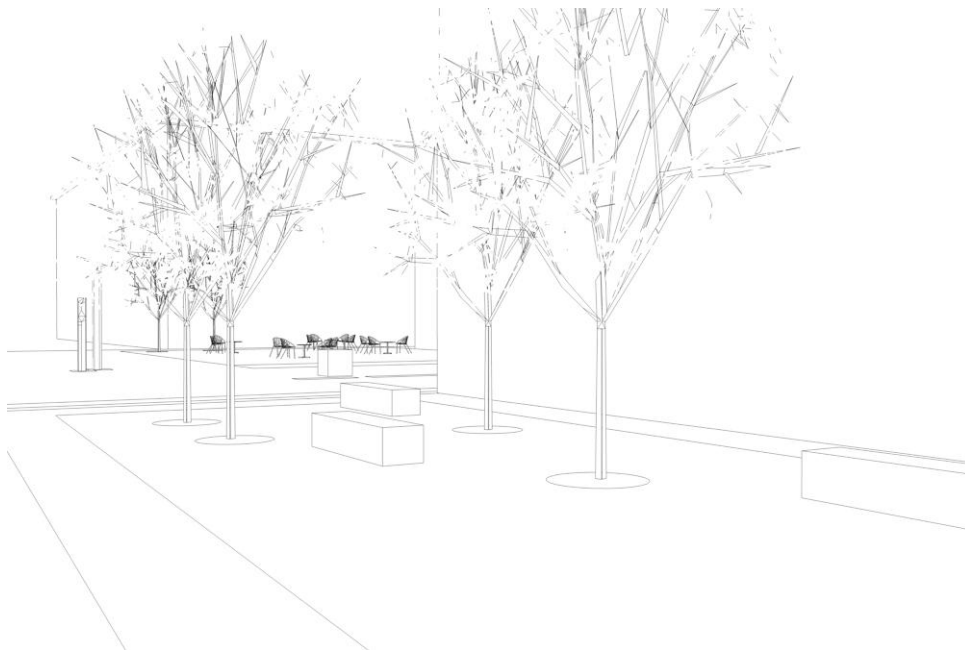


Figure 49 : Sens de position - ouverture visuelle vers la Place Nord (Source : Ian Losa)

Ambiance sonore et ambiance tactile

Au sein de cet espace, l'ambiance sonore se caractérise avant tout par le bruit du trafic motorisé ainsi que par le chant des oiseaux. Les conversations entre personnes sont perçues de façon limitée et constituent un arrière fond sonore très léger. Les sons produits par les différentes mobilités (marche avec talons, roulement de trottinette, etc.) sont amplifiés par le revêtement du sol avec des matériaux durs.

L'ambiance tactile n'est pas particulièrement riche. Les matériaux durs employés pour le revêtement du sol (asphalte et pavé) donnent des sensations tactiles « standard » lors des déplacements.

Art public

Les Places Merciers renferment un ensemble sculptural composé de deux objets d'art public contemporain. Cette œuvre se compose de deux éléments longilignes de matériel rocheu vissés au sol sur une plaque métallique. Les couleurs de cette sculpture sont le noir et le rouge/rouille. Cet objet d'art public est placé de façon décentrée par rapport aux aménagements principaux qui structurent cet espace public et s'aligne sur l'ouverture visuelle donnant sur Bel-Air. Cette sculpture, contrairement aux autres éléments artistiques présents dans le quartier, ne permet pas une interaction particulière avec l'utilisateur. De plus, cet objet ne dialogue pas de façon marquée et ne structure que très peu l'espace public qui l'accueille.



Figure 50 : Ensemble sculptural (Source : Ian Losa)

APPRECIATION DES USAGERS

Les usagers apprécient, dans son ensemble, l'ambiance de cet espace. Les *questionnaires in-situ* révèlent une forte appréciation des éléments suivants : façades des bâtiments, revêtement du sol, mobilier urbain, ouvertures visuelles, ambiance sonore. La plupart des personnes interrogées ont souligné l'agréable sensation d' « enveloppement » procurée par le bâti. De plus, ce lieu est fortement perçu comme étant propre et bien entretenu.

Les *entretiens out-situ* permettent d'obtenir une information plus détaillée sur quelques éléments déjà mentionnés. Au niveau du mobilier urbain, il ressort que l'utilisation de matériaux organiques (tel que le bois pour la construction des bancs dans ce cas) est très appréciée, surtout dans un environnement à prédominance minérale comme le Flon. La présence de bois ajouterait une « *touche chaude* » à l'ambiance. Pour le revêtement du sol, des matériaux autres que l'asphalte influenceraient positivement l'appréciation du *floorscape*. L'utilisation alternée de pavés, de matériel plastique et d'asphalte est perçue comme « *donnant une structuration* » au sol.

L'évaluation d'autres éléments présents dans notre questionnaire, ont fourni des résultats mitigés. Les avis sur les sensations tactiles générées par le sol et sur la quantité de verdure présente (suffisante ou non) divergent.

Les *entretiens out-situ* indiquent que la présence relativement forte de végétation dans cet espace public plaît, de même que les arbres alignés de façon irrégulière.

La sculpture des Places Merciers suscite un jugement négatif. Bien que la première partie du questionnaire donne des résultats peu clairs, les *dessins sur plans* illustrent des avis défavorables. Dans les *entretiens out-situ*, plusieurs personnes interrogées ont également manifesté leur perplexité quant à la localisation de l'objet (« *Pourquoi a t-elle été implantée là ?* »). De plus, certaines personnes ont avoué n'avoir jamais noté la sculpture auparavant.

Les potelets anti-voitures, délimitant la limite Nord des Places Merciers, ne plaisent pas. Cette évaluation est ressortie dans les *dessins sur plans* de nos questionnaires.

5.3.2.2

Espace public : Places Merciers

Thème : Cohérence

DESCRIPTION-ANALYSE

Lisibilité et imageabilité

Des quatre espaces publics analysés dans notre mémoire, nous retenons que les Places Merciers constituent l'environnement présentant la plus faible *lisibilité*. Si l'on considère l'ensemble de l'espace (composé par la Place Sud et la Place Nord), il est possible de relever une définition relativement faible des limites du périmètre en question. Cet aspect est en partie lié aux nombreuses ouvertures vers l'extérieur que cet espace public offre (voir fiche sur l'*Ambiance* au point 5.3.2.1). Cette lisibilité réduite doit cependant être relativisée. En effet, le traitement du sol (avec surfaces pavées) donne une structuration aux Places Merciers, ce qui compense partiellement les points faibles mentionnés auparavant.

Au niveau du mobilier, cet espace se caractérise par un nombre considérable et varié d'objets disposés sur la chaussée. Aux aménagements fixes (sculpture, bancs, végétaux, etc.) s'ajoutent plusieurs éléments occasionnels (mobilier de la terrasse-café, drapeaux et chaises-longues exposées par un magasin de sport, etc.). L'ensemble de ces objets est placé dans un espace de taille restreinte, ce qui donne comme résultat un lieu relativement « rempli ».

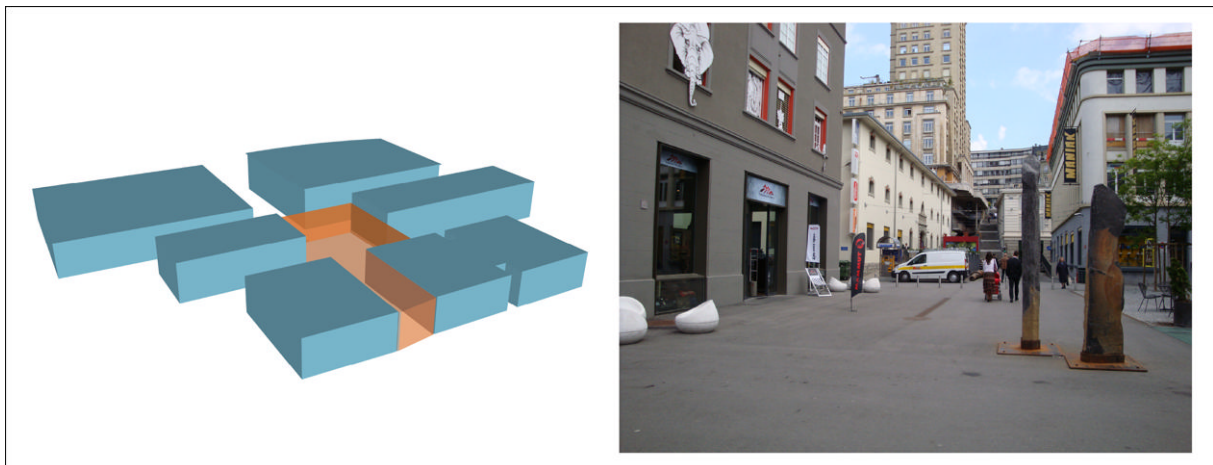


Figure 51 : Structuration de l'espace public par le front bâti et mobilier urbain (Source : Ian Losa)

Cet espace public dégage également une *imageabilité* relativement faible. Les Places Merciers ne semblent pas posséder d'éléments vraiment capables d'agir comme points de repère. Cet état de fait provoque une image du lieu relativement neutre par rapport aux autres espaces publics du Flon. Certains éléments caractéristiques du quartier (poubelles du recyclage et sièges-fauteuils) permettent tout de même au visiteur de se situer dans un contexte plus large.

Couplage entre éléments

Dans la Place située au Sud, il est avant tout possible de mettre en évidence une efficace structuration des couloirs piétons permettant de traverser l'espace public sur l'axe Nord-Sud. Ces cheminements, des deux côtés de la Place, sont *couplés* avec des éléments angulaires⁵⁸ (mur délimitant un escalier d'un côté et façade d'un bâtiment de l'autre).



Figure 52 : Structuration du couloir piéton par le front bâti (Source : Ian Losa)

Toujours concernant la Place Sud, un lien entre les arbres et les bancs peut être facilement perçu. Le *couplage* entre ces deux éléments se base sur des aspects à la fois visuels et fonctionnels. Les gens, en s'asseyant sur les bancs, profitent de la qualité visuelle du végétal et de l'intimité qu'une exposition réduite aux regards, procure (voir fiches *Ambiance* au point 5.3.2.1 et *Usages* au point 5.3.2.3).

Les éléments qui composent la Place située côté Nord semblent s'associer les uns aux autres avec moins de cohérence. Ils répondent plutôt à une logique de simple alignement (voir à ce propos la description de la sculpture que nous avons faite dans la fiche *Ambiance*).

⁵⁸ Salingaros (1998) souligne l'importance de protéger les cheminements piétons avec des éléments angulaires (par exemple un mur). Cet aspect permet d'augmenter la cohérence des modules et rend le cheminement plus agréable à parcourir.

APPRECIATION DES USAGERS

La majorité des personnes interviewées considèrent comme ordonnée l'organisation d'ensemble de cet espace public. Seuls deux sujets ont défini l'organisation spatiale chaotique. Les usagers, dans leur ensemble, décrivent comme réussie l'insertion des Places Merciers au sein du quartier du Flon.

Plusieurs sujets interviewés *out-situ* ont perçu la surface vitrée des façades des bâtiments comme étant un élément générateur de cohérence. Ils ont observé que la translucidité des façades est une composante typique (à des degrés différents) de l'ensemble des espaces publics du Flon. Cet élément peut donc être lu comme un « fil conducteur » au niveau de la conception des différents lieux publics du quartier ce qui donne une certaine cohérence à la structure d'ensemble du Flon.

5.3.2.3

Espace public : Places Merciers

Thème : Usages

DESCRIPTION-ANALYSE

Sous-espaces

Ce lieu public peut être divisé en trois *sous-espaces* principaux. Le premier est constitué par le centre de la place Sud où se trouve une surface pavée et boisée (voir fiche *Ambiance*, point 5.3.2.1). Les deux autres sous-espaces sont disposés au Nord : une zone latérale longeant le bâtiment positionné sur le côté Nord-Ouest et une large zone pavée occupant pratiquement tout le reste de la surface Nord disponible.

En ce qui concerne l'exposition à l'intensité des mouvements et des regards, les trois *sous-espaces* identifiés présentent des conditions distinctes. La zone située au Sud, avec sa partie de verdure, présente un environnement intime et situé en retrait par rapport à la Promenade urbaine (principale zone de flux) qui traverse les Places Merciers. Le sous-espace situé au Nord-Ouest est plus exposé aux regards et au flux mais sa localisation sur la marge (le long du bâtiment) lui donne tout de même une certaine intimité. Le troisième sous-espace, par sa centralité, présente le plus haut degré d'exposition.

L'ensoleillement de ces différents espaces varie également. Dans l'après-midi, la surface pavée située au Sud offre un haut degré d'exposition au soleil alors que la zone située au Nord-Ouest est plutôt ombragée. Le matin et à midi la situation s'inverse. Le troisième sous-espace présente une discrète exposition au soleil tout au long de la journée.

Places assises

Les trois *sous-espaces* mentionnés disposent de places assises de différents genres. Au Sud, les usagers ont la possibilité de s'asseoir sur des bancs en bois composés de volumes simples et sans dossier, alignés au centre de la surface pavée. Au Nord-Ouest, dans la zone longeant le bâtiment, des sièges-fauteuils en matière plastique et de forme arrondie sont disposés en cercle, invitant ainsi les personnes qui s'y installent à l'échange. On y trouve également une chaise-longue, prêtée par le magasin de sport situé au rez-de-chaussée du bâtiment. Des chaises mobiles de métal, disposées autour de petites tables, meublent le troisième espace. Ce mobilier est mis à disposition du public à certains moments de la journée (pauses de midi, après-midi, etc.) par le café-restaurant qui est installé dans le bâtiment du complexe commercial des Merciers⁵⁹. Le reste du temps, cette zone n'offre pas de possibilités de s'asseoir et est essentiellement destinée aux flux. Dans la partie Sud, les escaliers du magasin de chaussure *Pump it Up* sont parfois employés comme sièges secondaires.

⁵⁹ Dans les fiches *Usages* concernant les autres espaces publics nous n'avons pas traité les café-terrasses comme des sous-espaces à cause de leur caractère marchand (et donc non accessible à l'ensemble de la population). Pour cet espace public, nous faisons une exception. Nous justifions ce choix par l'importance de cette terrasse par rapport à la surface totale de l'espace public ainsi que par sa présence sporadique au cours de la journée.



Figure 53 : Bancs en bois et mobilier du café-restaurant (Source : Ian Losa)

Transition entre espace ouvert et espace fermé

Le café-restaurant, installé dans le bâtiment du complexe commercial des Merciers, comme nous l'avons déjà expliqué, met à disposition des tables et des chaises sur la zone pavée de la place Nord. Les clients investissent ainsi l'espace public, générant, au cœur de ce lieu, un panachage d'activités (entre usage public et usage à vocation marchande).

Les bâtiments présentent des façades vitrées à usage commercial, placées au rez-de-chaussée (ou sur toute la superficie de la façade selon la construction). Une relation visuelle s'établit ainsi entre des espaces qui se différencient entre eux par leur structure et leurs usages.

UTILISATION ET APPRECIATION DES USAGERS

Observation d'usages

De façon générale, nous pouvons affirmer que l'espace public en question fait l'objet d'une bonne fréquentation, tout en gardant une ambiance tranquille. L'usage du lieu, bien que cadencé par les temporalités urbaines, contrairement à d'autres espaces publics analysés, ne signale pas de pics d'utilisation. Le matin, l'occupation statique est pratiquement inexistante.

L'impression, par rapport aux catégories d'usagers, est celle d'un espace majoritairement « jeune ». Des femmes (d'âges différents) fréquentent et apprécient aussi cette place. La présence de personnes âgées, par contre, est réduite.

Comparé aux autres espaces publics du quartier, nous avons observé une palette d'usages restreinte. Les activités se déroulant dans ce lieu, selon nos observations, se limitent essentiellement à la lecture, au pique-nique et à la conversation. Il est intéressant de relever que bien des personnes se rendent là pour s'étendre et prendre des bains de soleil, activité rarement observée en d'autres lieux. Les types d'activités pratiquées renforcent l'ambiance tranquille et relaxée typique des Places Merciers.

Nous allons maintenant nous intéresser de façon plus approfondie aux dynamiques sociales qui se développent dans les sous-espaces cités. Sur la zone pavée et arborisée au Sud, nous trouvons principalement des personnes seules ou des groupes de deux installés sur les bancs. À midi cet espace est fréquemment utilisé par des femmes d'âge moyen, seules, qui consomment leur pique-nique. À plusieurs reprises, nous avons vu des adolescents se coucher directement sur le sol pour prendre le soleil. Nous remarquons que cette surface pavée et centrale est utilisée uniquement pour des usages statiques. Les flux transitant par cette zone (généralement de très basse intensité) emploient les couloirs latéraux en asphalté. Dans les *dessins sur plans* de nos questionnaires, ce sous-espace est cité comme un lieu particulièrement agréable.

Le sous-espace qui se situe sur le côté Nord-Ouest de la place est prioritairement fréquenté lors de moments d'ensoleillement. Il s'agit surtout de personnes seules désirant se relaxer. La chaise-longue est souvent occupée. Les sièges-fauteuils en contact direct avec la zone de flux de la Promenade urbaine semblent légèrement moins exploités que ceux qui se trouvent en retrait. Ce deuxième sous-espace renferme également une sculpture (voir fiche *Ambiance*). Les usagers ne manifestent pas d'intérêt particulier pour cet objet d'art. Il est peu admiré et ne conditionne pas les déplacements.

La terrasse-café, surtout lors des pauses de midi et dans l'après-midi, est le sous-espace le plus utilisé de la zone Merciers. Les gens (surtout des couples) boivent, mangent et discutent sur la place. Cette structure donne un dynamisme positif à ce lieu public qui, autrement, pourrait être dans son ensemble trop tranquille et pas assez utilisé. Quand le mobilier de la terrasse n'est pas déployé, cette zone centrale et pavée laisse la place à des flux relaxés qui s'organisent de façon aléatoire. Dans ce cas, il est intéressant de noter le rôle important des petits buissons qui décoorent cette place (voir fiche *Ambiance*). Les usagers, dans leurs déambulations, les contournent souvent et utilisent ces arbustes pour structurer leur marche.

Questionnaires

Trois des cinq éléments soumis à l'appréciation des personnes interrogées ont rencontré un très fort consensus. L'adaptation de cet espace aux activités des usagers, la dynamique de flux générée par le lieu, ainsi que le confort des places assises sont les aspects les plus appréciés. Les Places Merciers sont également perçues comme un endroit permettant une sociabilité publique agréable. Concernant la tranquillité du lieu, il est intéressant de remarquer que les réponses aux questionnaires ne reflètent pas pleinement les informations recueillies lors de nos observations. La moitié des personnes interrogées ne considèrent en effet pas cet espace comme un lieu tranquille. Cette perception est peut-être due au fait que la Promenade urbaine (avec ses flux importants de passants) « coupe » en deux cet espace public, y introduisant une forte dynamique de mouvement et de passage. Une enquête plus approfondie serait nécessaire pour élucider ce résultat ambigu.

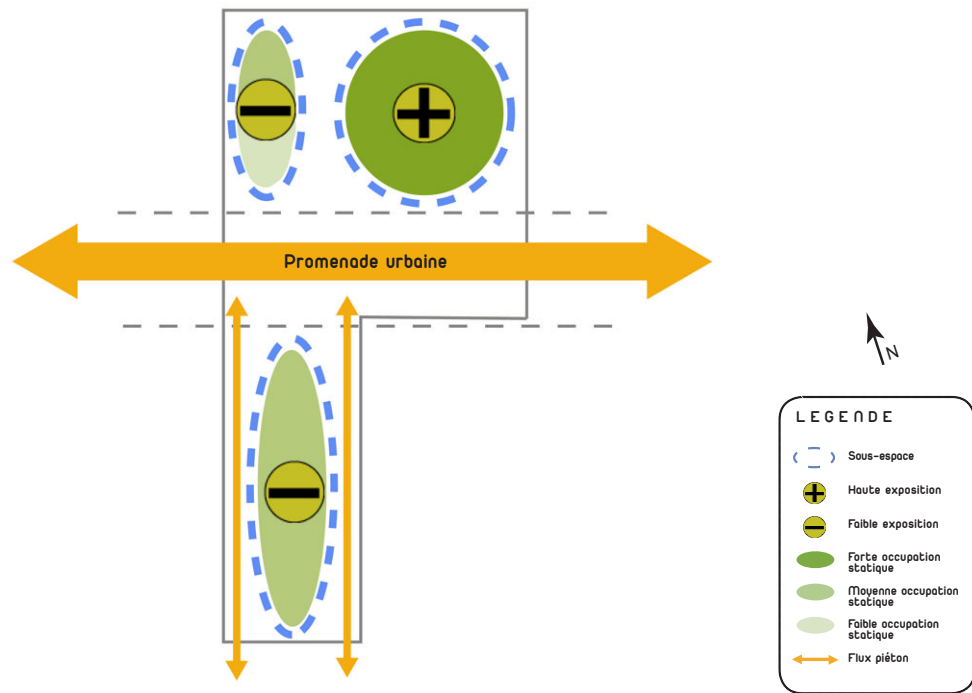


Figure 54 : Modes d'utilisation des Places Merciers (Source : Ian Losa)

LES PLACES MERCIERS EN UN COUP D'ŒIL

Points forts

- Le *revêtement du sol* de cet espace public est un élément tout particulièrement prisé par les usagers. Les différentes couleurs et textures enrichissent l'ambiance visuelle du lieu et contrastent avec la monotonie de l'asphalte. Les différents types de revêtement structurent également les usages (flux piétons) et contribuent à rendre plus lisibles les limites des Places Merciers.
- Ce lieu, tout en étant à dominance minérale, accueille *plus d'éléments végétaux* que les autres espaces du quartier. Cet aspect influence de façon marquée et positive l'ambiance du lieu.
- Le confort des *places assises* distingue cet espace public. En particulier, la présence de bancs en bois, favorisant des positions et des situations sociales variées, est un atout. L'élément bois (matière organique) contraste avec la dureté du minéral et ajoute un attrait visuel supplémentaire au lieu.
- La *terrasse-café* est un sous-espace fortement utilisé. Elle dynamise cet espace public qui, autrement, serait probablement sous-exploité. La terrasse-café donne également la possibilité de s'asseoir à une table (même si cette opportunité est biaisée par son caractère marchand), diversifiant ainsi les places assises à disposition de l'utilisateur.

Points faibles

- L'*art public (ensemble sculptural)* situé aux Places Merciers ne plaît pas aux usagers. Elle dialogue peu et ne structure pas l'environnement dans lequel elle s'insère. Elle n'a, de même, pas d'impact fort sur les pratiques spatiales.
- Notre analyse signale une *lisibilité* et une *imageabilité* relativement faibles. Par rapport aux autres espaces publics du quartier, les limites des Places Merciers sont moins clairement identifiables. Il y a un manque de points de repère forts pouvant communiquer à l'utilisateur une identité du lieu.

5.3.3 Esplanade

Plan et vue 3D

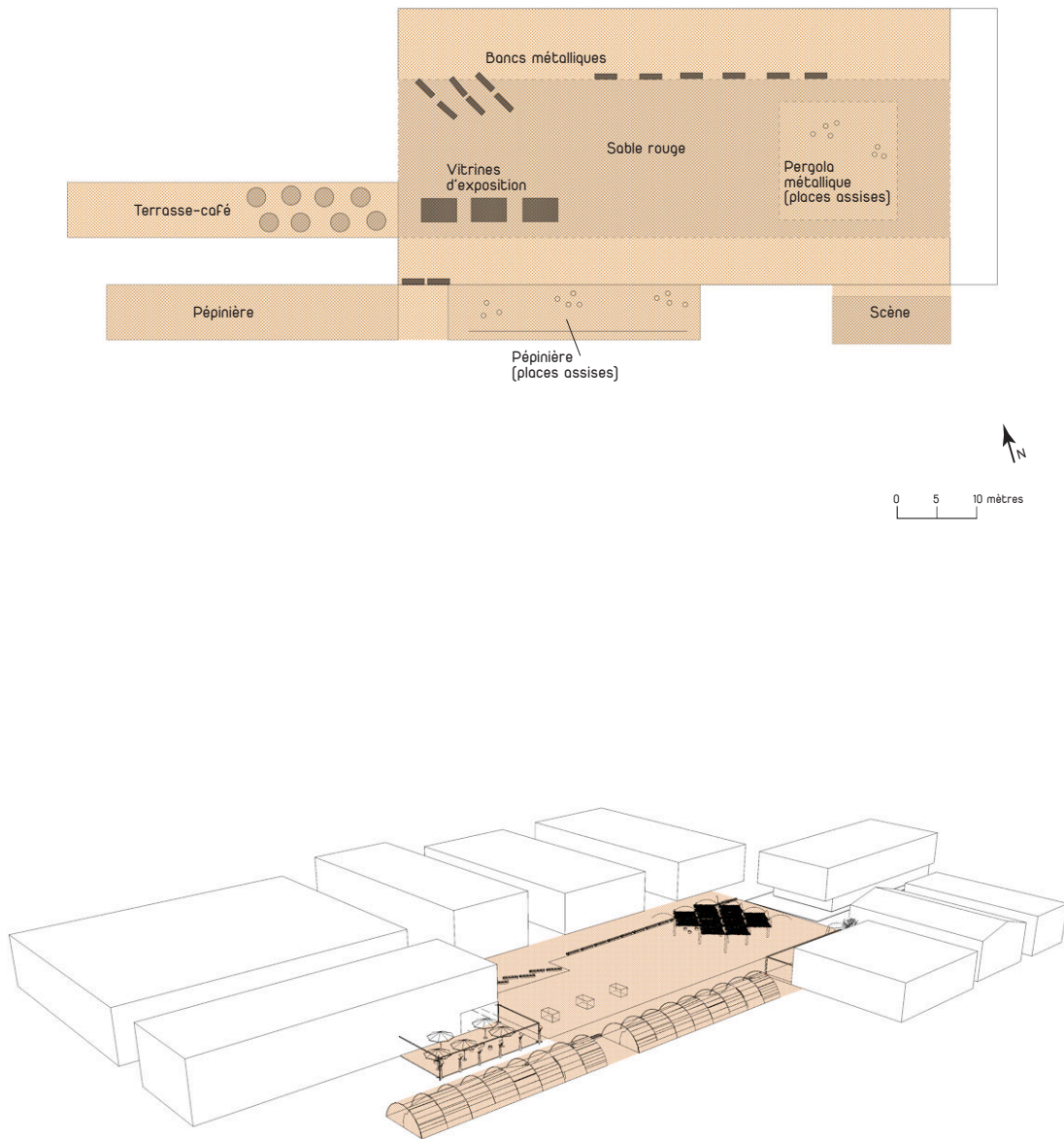


Figure 55 : Plan de site et vue 3D de l'Esplanade (Source : Ian Losa)

5.3.3.1

Espace public : Esplanade

Thème : Ambiance

DESCRIPTION-ANALYSE

Qualité visuelle

Cet espace se caractérise par une forte minéralité. Des zones de verdure sont cependant présentes. Sur le côté Sud de l'Esplanade sont disposées deux Pépinières (structures métalliques recouvertes par des surfaces végétales) dans lesquelles sont également placés des pots contenant des arbustes. Un arbre est de même présent à proximité de la marge Sud-Est de cet espace public. Si l'arbre contribue de façon très limitée à l'ambiance visuelle globale de l'Esplanade, les Pépinières, par leur présence, marquent fortement le caractère du lieu.



Figure 56 : La structure métallique recouverte de verdure des Pépinières (Source : Ian Losa)

Le bâti entourant la place est aligné de façon régulière et se structure en respectant l'orthogonalité caractéristique du quartier. Des bâtiments rénovés de la période industrielle s'alternent à des bâtiments de conception plus récente. L'ensemble des constructions se caractérise par des volumes simples donnant, au niveau de la forme, une certaine homogénéité à l'Esplanade. Les façades, au contraire, introduisent dans leur globalité une forte *complexité visuelle* dans le *wallscape*. Des façades peintes et colorées (témoignages de la période alternative du Flon) s'alternent à la sobriété des anciens bâtiments industriels, aux surfaces vitrées translucides de l'Europlex et des Colonnades, ainsi qu'à l'exubérance de la « peau » avant-gardiste de la Miroiterie.



Figure 57 : La façade de la Miroiterie et celle du MAD (Source : Ian Losa)

Pour ce qui est du revêtement du sol, le centre de l'Esplanade est recouvert d'une surface de sable rouge (terre battue). Sur les bords, des couloirs asphaltés sont présents. Le mobilier urbain de cet espace est composé de bancs « design » rectangulaires en métal, ainsi que de sièges-fauteuils blancs et gris de forme arrondie. La terrasse-café, située à l'Ouest, est délimitée par des structures d'illumination décoratives et colorées. Des petits bureaux WI-FI, des toilettes vitrées de forme très particulière ainsi que des urinoirs sont également présents. Tous ces éléments de mobilier urbain, très soignés, contribuent fortement au dynamisme visuel de cet espace.



Figure 58 : Mobilier urbain - la toilette « design » de l'Esplanade (Source : Ian Losa)

Le centre de l'Esplanade, bien qu'accueillant certains éléments d'art contemporain, est dégagé. L'ensemble des composantes d'aménagement (mobilier, bâtiments, revêtements du sol, etc.) répond à une logique générale d'« alignement ordonné ».

Au niveau du *sens de position*, la structure bâtie entoure et encadre le visiteur tout en lui garantissant de nombreuses percées visuelles vers l'extérieur. Les bâtiments sont en effet alignés de façon non continue

sur le périmètre de l'Esplanade procurant ainsi un espace central aéré et relativement ouvert. Depuis l'Esplanade, il y a également des vues remarquables sur des « hauts lieux » de la Ville de Lausanne (Eglise St. François, Tour Bel-Air, etc.) qui enrichissent l'ambiance visuelle de cet espace.

Ce lieu public est généralement bien entretenu et donne une impression de propreté. Cela dit, le matin tôt il est parfois possible de trouver des traces de déchets accumulés au cours des nuits festives.

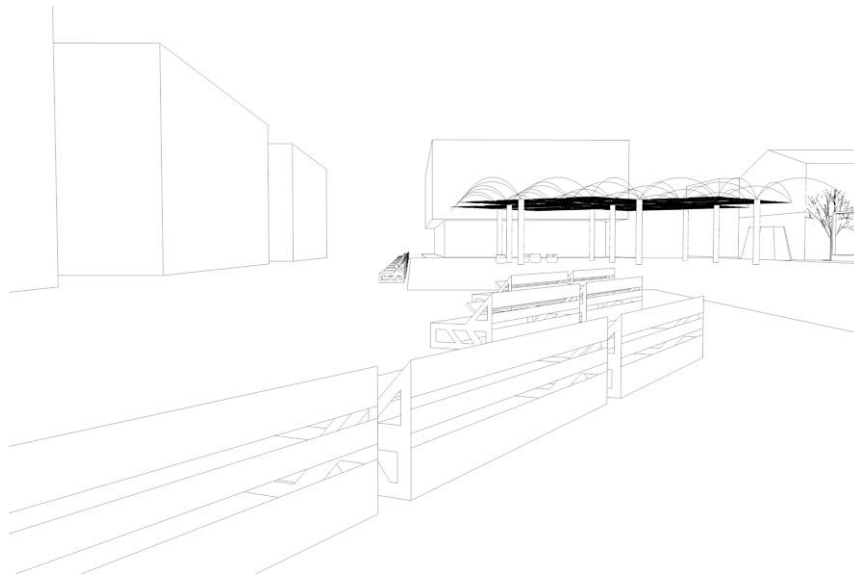


Figure 59 : Sens de position - encadrement avec « percées visuelles » (Source : Ian Losa)

Ambiance sonore et ambiance tactile

La Pergola métallique (voir le point *Art public* de cette fiche) constitue un élément marquant de l'ambiance sonore de cet espace. Selon l'intensité du vent et le positionnement de l'utilisateur, les sons métalliques changent d'intensité tout en restant perceptibles. De même, les différentes mobilités (trottinette, vélo, marche, etc.) en contact avec le sable rouge qui recouvre l'Esplanade produisent des effets sonores très particuliers. En arrière fond, il est possible de percevoir les conversations des usagers ainsi qu'une légère présence du trafic motorisé. Sous les Pépinières le chant des oiseaux est très perceptible. De façon globale, l'ambiance sonore de cet espace public est tranquille.

Le sable rouge génère une ambiance tactile particulière au sein de cet espace. Le granulé de sable produit de légers craquements sous les pieds lors des déplacements. Il permet également des glissades ludiques qui diversifient la marche et les mouvements. Sur les côtés, l'asphalte produit des sensations tactiles urbaines « standard ».

Art public

L'Esplanade exhibe en son centre une Pergola métallique, constituée par une structure de métal de laquelle pend un filet retenant une série de plaquettes d'aluminium. Les personnes peuvent s'asseoir au dessous de cet élément qui produit des effets sonores (quand les triangles métalliques sont agités par le

vent) ainsi que des jeux de lumière sur le sable rouge. Des vitrines d'exposition sont également présentes dans cet espace. À leur intérieur, on peut observer des objets variés de design. Ces vitrines ont une fonction marchande et commerciale. Il est en effet possible d'acheter les objets qui y sont exposés.



Figure 60 : Art public contemporain - Pergola métallique et vitrines d'exposition (Source : Ian Losa)

APPRECIATION DES USAGERS

Les *questionnaires in-situ* que nous avons soumis aux usagers de l'Esplanade ont mis en évidence certains éléments d'appréciation que l'on retrouve très fréquemment. Les éléments les plus appréciés de cet espace public sont les façades des bâtiments ainsi que la présence et les caractéristiques de l'art contemporain (vitrines d'exposition et pergola métallique). Cet espace public est également perçu, à l'unanimité, comme un lieu propre et bien entretenu.

Les *entretiens out-situ* confirment le grand intérêt que suscite le *wallscape* de cet espace chez les usagers. Il est intéressant de remarquer que si des façades singulières peuvent susciter une appréciation marquée (c'est notamment le cas de celle du MAD et de celle de la Miroiterie), c'est surtout dans la perception d'ensemble que les enveloppes bâties marquent le jugement. En effet le mélange de façades, variant selon le style, les couleurs ou l'époque historique, semble créer un élément d'appréciation largement reconnu.

Nous avons également relevé à plusieurs reprises l'idée que la présence de façades historiques permet d'apprécier les éléments contemporains, mais que ce jugement positif n'aurait peut-être pas eu lieu dans un environnement entièrement reconstruit à neuf.

Dans la liste des opinions enregistrées lors de notre enquête, la question concernant la présence d'éléments végétaux revient souvent. Les personnes interpellées ont toutes manifesté la sensation d'une verdure insuffisante au sein de cet espace public. De façon complémentaire, les *entretiens out-situ* nous ont permis d'enregistrer une forte appréciation pour les Pépinières, seul espace vert de l'Esplanade. Parallèlement à la question de l'insuffisance du végétal, le revêtement du sol paraît également un des

points faibles de cet espace public. Le sable rouge divise les usagers dans leur jugement sur la qualité visuelle de cet élément. En ce qui concerne les sensations tactiles qu'il génère, une majorité des personnes interviewées manifestent des sensations jugées comme négatives.

Les *entretiens out-situ* ont également permis de mettre en évidence certains aspects perçus comme négatifs que les questionnaires n'ont pas relevés. Ainsi, la géométrie excessive de cet espace (tant au niveau de la structure bâtie que du positionnement du mobilier) semble lui donner un côté « froid » et un manque de vigueur. Cette perception du lieu semble être renforcée par la présence d'un espace central dégagé et partiellement vide.

Dans un pourcentage moins fort que pour les éléments mentionnés ci-dessus, les questionnaires révèlent une bonne appréciation du mobilier et de l'ambiance sonore de cet espace public. À propos du mobilier urbain, plusieurs usagers ont précisé que, tout en appréciant les aménagements dans leur ensemble, ils n'aiment pas l'aspect visuel des bancs « design » en métal. Cette appréciation négative a de même été relevée dans les *dessins sur plans*. Au niveau du *sens de position*, les *ouvertures visuelles* vers l'extérieur génèrent une appréciation équivalente à celle suscitée par l'effet d'*enclosure* de ce lieu.

5.3.3.2

Espace public : Esplanade

Thème : Cohérence

DESCRIPTION-ANALYSE

Lisibilité et imageabilité

L'Esplanade du Flon présente une forte *lisibilité*. Les limites (enveloppe bâtie) qui définissent la forme de cet espace public sont claires et démarquées. Le traitement unitaire du sol (avec le sable rouge) de la partie centrale contribue à renforcer cet aspect.

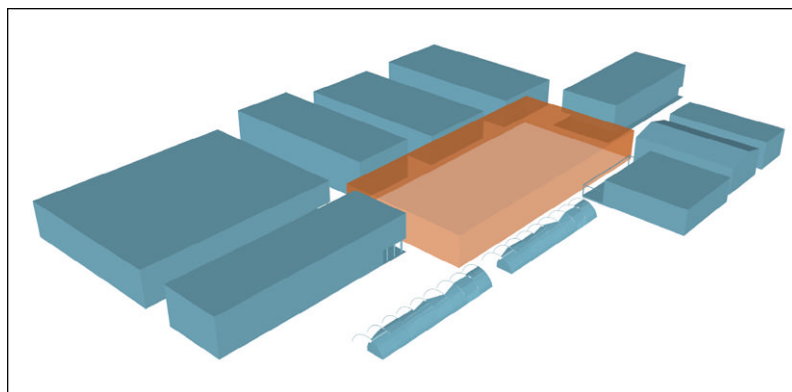


Figure 61 : Structuration de l'espace public par le front bâti (Source : Ian Losa)

Les principaux éléments de mobilier urbain que l'on trouve dans ce lieu (vitrines d'exposition, bancs métalliques, Pergola métallique, etc.) renforcent ultérieurement la lisibilité de l'Esplanade. Ils s'inscrivent dans un positionnement qui reprend, en grande partie, la logique orthogonale, structurant la forme générale de la place⁶⁰. La quantité relativement limitée d'objets d'aménagement et d'équipements techniques, crée une image d'ensemble d'espace dégagé et ordonné. En plus de ces aspects, il est important de mentionner une certaine « unité stylistique » qui marque le mobilier.

Cet espace public dégage également une forte *imageabilité*. Des éléments très singuliers et remarquables (façades de la miroiterie et du MAD, Pergola métallique, etc.) créent des points de repère facilement associables à l'Esplanade. De façon complémentaire, on trouve dans ce lieu des éléments caractéristiques du quartier qui sont également présents dans d'autres espaces publics du Flon (poubelles pour le recyclage et sièges-fauteuils). Cet aspect permet au visiteur de situer l'Esplanade dans un contexte plus large, mais en même temps bien défini.

⁶⁰ Pour ne prendre qu'un exemple, nous citons le cas des bancs métalliques qui sont alignés avec le front bâti situé au Nord.

Couplage entre éléments

Au sujet du *couplage* des différents éléments qui composent cet espace public il est possible de mettre en évidence trois types de liens qui nous semblent particulièrement intéressants.

Avant tout, les bancs métalliques sont en forte relation avec le cheminement piéton situé au Nord de l'Esplanade. Leur fonction va au-delà de celle du simple banc. Ils donnent une structure claire au couloir piéton en le renforçant sur le plan fonctionnel et en créant ainsi un *couplage* intense avec cet élément. À cet aspect positif s'ajoute cependant un « manque de dialogue » entre les bancs et le centre de l'Esplanade. Aucun banc n'est dirigé côté Sud, ce qui engendre, à notre avis, un couplage inexploité de ces structures avec les éléments centraux de l'espace public.

Un couplage intéressant peut également être relevé entre la Pergola métallique et les bâtiments industriels alignés sur le côté Nord de l'Esplanade. La structure de la pergola s'intègre et entre en relation, sur le plan visuel, avec les anciennes marquises des constructions industrielles. Ce rapport particulier entre éléments différents crée une tension entre moderne et ancien, entre espace central et espace périphérique (entrée).

La troisième relation que nous relevons est représentée par un manque de couplage qui, selon nous, se produit entre les nouveaux bâtiments de l'Esplanade (Miroiterie et Colonnades) et l'aménagement de l'espace public. Nous croyons, en effet, que la dalle de ciment sur laquelle prennent appui ces nouvelles constructions les sépare et les distance de l'espace public central, au lieu de créer un lien et une continuité.



Figure 62 : Couplage entre la Pergola métallique et les marquises des bâtiments industriels, le socle de la Miroiterie

(Source : Ian Losa)

Il est également intéressant d'ajouter que les trois entrées (situées côté Nord) menant à l'Esplanade sont partiellement obstruées par la présence d'objets de mobilier (poubelles de recyclage et bancs métalliques). Ceci pourrait constituer un obstacle à la fluidité des déplacements piétons vers le centre de l'Esplanade.

APPRECIATION DES USAGERS

La plupart des personnes interviewées considèrent comme ordonnée l'organisation d'ensemble de cet espace public. Un résultat très clair nous renseigne sur la façon dont les usagers perçoivent l'insertion de l'Esplanade au sein du quartier du Flon. Celle-ci est retenue comme étant bonne.

Lors des *entretiens out-situ* certaines personnes ont relevé un lien entre le sable de l'Esplanade et la verdure des Pépinières. Ces éléments ont été perçus comme étant positivement en accord l'un avec l'autre, introduisant des « matériaux soft » permettant de contraster la dureté des éléments minéraux.

Certaines personnes ont aussi mis l'accent sur l'aspect ludique qui caractérise plusieurs composantes de l'Esplanade (toilettes avec vitrage devenant opaque, sable rouge « *rappelant un court de tennis* », façade de la Miroiterie « *rappelant des ballons gonflés* », etc.). Dans ce cas, les usagers ont perçu ce que l'on pourrait appeler un « couplage thématique » entre éléments, qui donne de la cohérence à l'articulation des différentes composantes de l'espace public.

Une majorité de personnes interrogées *out-situ* nous ont également manifesté une certaine perplexité sur l'orientation des bancs métalliques. Un manque de contact de ces bancs avec le mouvement de ce que l'on peut appeler la « scène centrale » de cet espace public a été mentionné.

5.3.3.3

Espace public : Esplanade**Thème : Usages**

DESCRIPTION-ANALYSE

Sous-espaces

L'Esplanade du Flon se caractérise par une zone centrale (revêtue de sable rouge) et par deux couloirs principaux réservés aux flux piétons (en asphalté), traversant la place au Sud et au Nord. Il est possible de mettre en évidence trois *sous-espaces* principaux qui donnent une structuration à l'Esplanade : celui abrité par la Pergola métallique, la Pépinière⁶¹ et la zone (au Nord) créée par l'alignement de bancs métalliques⁶².

Ces différents sous-espaces, par leurs caractéristiques d'aménagement ainsi que par leur localisation, génèrent des ambiances très différentes. La Pergola métallique crée une zone centrale potentiellement exposée aux regards des passants. La Pépinière est un sous-espace excentré et légèrement isolé, « naturel⁶³ » et en retrait par rapport au flux principaux. L'alignement de bancs sur le côté Nord, quant à lui, met en contact direct une zone de repos avec une zone de flux⁶⁴. Ces sous-espaces créent donc des niches exposées aux flux et aux regards des passants, mais à des intensités différentes. L'exposition au soleil (et donc à la chaleur) varie également en fonction des zones : ombragée (Pépinière), légèrement ensoleillée (Pergola métallique), très ensoleillée (Bancs métalliques).

Places assises

L'Esplanade offre à ses usagers trois types de places assises : des sièges-fauteuils en matière plastique ainsi que deux variantes de bancs en métal. Les fauteuils sont disposés sous la Pergola métallique ainsi que sous la Pépinière. Leur arrangement répond généralement à une logique de cercle, créant ainsi des sous-divisions ultérieures au sein des sous-espaces, encourageant une « sociabilité de groupe ». Le long de la Pépinière (en son intérieur) se situe également une série de bancs en métal alignés et donnant une vue sur l'Esplanade.

Au sein du sous-espace situé au Nord, un deuxième type de banc en métal « design » crée un alignement continu. Sur le côté Nord-Ouest de cette zone, un alignement avec la même sorte de bancs est proposé, mais avec une orientation différente. L'ensemble de ces places assises offre des vues dans la direction opposée au centre de l'Esplanade, vers les bâtiments longeant la zone de flux. À première vue, ces bancs « design » suscitent une certaine perplexité au sujet de leur ergonomie, notamment par rapport à l'inclinaison très particulière du dossier.

⁶¹ L'Esplanade accueille deux pépinières, mais une seulement est ouverte au public.

⁶² Vu son caractère marchand (et donc non accessible à tout le monde), nous ne considérons pas la terrasse-café comme un sous-espace de l'Esplanade.

⁶³ Voir fiche *Ambiance* (point 5.3.3.1) pour plus de détails sur la Pépinière.

⁶⁴ Nous soulignons que les bancs métalliques ont également une fonction évidente d'obstruction au trafic motorisé et de démarcation de l'espace piéton. Ils contribuent aussi à structurer fortement l'espace de flux situé au Nord de l'Esplanade.

La scène placée devant le bâtiment des Télégraphes (conçue pour accueillir des manifestations/ événements), peut être classée comme une zone de *sièges secondaires*. Ses escaliers, de même que sa surface en bois, sont des éléments qui invitent au relax.



Figure 63 : Banc métallique et sièges secondaires sur la scène des Télégraphes (Source : Ian Losa)

Transition entre espace ouvert et espace fermé

La zone située à l'Ouest de l'Esplanade présente une interaction particulière entre espace ouvert et espace fermé (semi public). La structure bâtie des Colonnades (hébergeant un café-restaurant) présente des porches sur pilotis créant ainsi une structure spatiale « tampon » à mi-chemin entre un espace ouvert et un espace intérieur (fermé). Cette zone abrite également des terrasses-café formant ainsi une transition douce et progressive entre usage public de l'espace et usage à vocation marchande. Les *dessins sur plan* signalent une bonne appréciation des usagers pour l'élément terrasse-café.



Figure 64 : Porches des Colonnades et terrasse-café (Source : Ian Losa)

Problèmes de configuration

Avant de considérer l'information recueillie par l'intermédiaire des questionnaires et les observations d'activités, il est d'emblée possible de souligner certains problèmes que les aménagements proposés au sein de cet espace peuvent poser au niveau de l'usage. Le sable rouge, utilisé comme revêtement du sol pour la partie centrale de l'Esplanade, génère d'importantes flaques d'eau lors d'averses. Après les périodes de mauvais temps, de larges zones deviennent donc difficilement praticables. Le vent de forte intensité cause également des problèmes en créant des nuages de poussière pouvant gêner les usagers.

Au niveau du mobilier urbain, il est possible de relever une certaine inadaptation des places assises aux besoins des personnes âgées. Les matériaux froids et durs utilisés pour la construction des bancs (métal), un certain manque d'ergonomie, de même que le positionnement des sièges fauteuils trop proche du sol, rendent ce mobilier peu propice à l'usage des personnes âgées.



Figure 65 : Flaques d'eau sur le sable rouge (Source : Ian Losa)

UTILISATION ET APPRECIATION DES USAGERS

Observation d'usages

Sur un plan général nous pouvons affirmer que l'espace public en question fait l'objet d'une bonne fréquentation. Cela dit, l'usage du lieu est fortement marqué par les temporalités urbaines, avec des pics d'utilisation lors des pauses de midi pendant la semaine, et l'après-midi lors des week-ends. Pendant la matinée, l'Esplanade reste un espace très calme, de passage surtout. L'impression générale, si l'on considère les catégories d'usagers, est celle d'un « espace jeune », bien fréquenté par les femmes et les enfants en bas âge. Une présence apparemment faible de personnes âgées est constatée.

Nos observations nous ont permis d'observer une bonne diversité d'usages. Les différentes activités englobent la lecture, le télétravail, des déplacements sous forme de mobilité diversifiée (marche, trottinette, vélo, etc.), les jeux d'enfants en bas âge, des activités sociales (conversations, câlins entre amoureux, etc.), la photographie, le pique-nique et beaucoup d'autres encore.

Les zones de plus forte fréquentation statique sont la Pergola métallique, la Pépinière ainsi que la Scène des Télégraphes.

La Pépinière est un espace fortement apprécié d'ambiance très calme, bien que très fréquenté. C'est le sous-espace de l'Esplanade qui est le plus utilisé pour les pique-niques. Elle accueille tant des personnes seules (plutôt sur les bancs) que des petits groupes (sièges-fauteuils). La Pépinière semble appréciée par une large palette d'utilisateurs (femmes seules, femmes avec enfants en bas âge, adolescents, couples d'amoureux, etc.). Il est de même intéressant de remarquer que, dans les moments de basse fréquentation, ce sous-espace attire des catégories d'utilisateurs manifestant des comportements marginaux (consommateurs d'alcool, fumeurs de joints, etc.).

La Pergola métallique représente également un sous-espace de grand succès. À l'instar de la Pépinière, il est indifféremment fréquenté par des personnes seules et par des groupes désireux de socialiser. Il est intéressant de remarquer que la Pergola, si elle invite de nombreuses personnes à s'asseoir sous sa structure, conditionne également les flux piétons sur l'espace central de l'Esplanade. Les passants en transit aiment souvent faire un petit détour pour passer sous cet élément décoratif. Des flux légers cohabitent donc avec les activités statiques, procurant une dynamique intéressante à ce sous-espace.

La scène des Télégraphes est également un espace très apprécié. Sa surface, ne possédant aucun aménagement particulier, permet d'assumer des positions variées (s'asseoir, se coucher, etc.).

Quant aux flux, ils se concentrent et se structurent essentiellement sur les deux couloirs en asphalte (comme mentionné auparavant). Au centre de l'Esplanade transitent également des flux ; ceux-ci sont cependant moins intenses, moins organisés et moins linéaires que les flux périphériques. Dans l'ensemble, il y a une bonne cohabitation de différentes formes de mobilité (trotinette, marche, vélo, skateboards, etc.)⁶⁵.

Le sous-espace créé par l'alignement de bancs métalliques (au Nord) ainsi que le centre de l'Esplanade semblent, sur la base de nos observations, moins utilisés par rapport aux zones décrites auparavant. De façon plus détaillée, les bancs métalliques font l'objet d'un usage contenu pendant les moments de forte fréquentation de l'Esplanade mais ne sont quasiment jamais utilisés dans les autres périodes. Il est également intéressant de relever des modes alternatifs d'appropriation de ces bancs de la part de certains usagers⁶⁶. Nous avons aussi observé l'utilisation des escaliers des bâtiments (situés côtés Nord) comme sièges secondaires lors des pauses de midi. Les marches de ces bâtiments, contrairement aux bancs métalliques, offrent une vue sur le centre de l'Esplanade. Ces différentes observations, illustrent un certain malaise des usagers par rapport aux bancs métalliques et à leur positionnement.

Le centre de l'Esplanade se révèle également une zone utilisée de façon relativement peu intense et apparemment faiblement génératrice de sociabilité. Cela dit, ces aspects n'en font pas pour autant un espace raté. Nous avons observé une certaine appropriation de cette zone par des enfants en bas âge qui l'utilisent pour danser et glisser sur le sable rouge ainsi que pour accomplir des « acrobaties » en

⁶⁵ En ce qui concerne les flux, nous soulignons l'irrigation capillaire de cet espace public. Les usagers pénètrent dans cet espace à partir d'une multitude d'accès.

⁶⁶ Par exemple, nous avons vu des personnes s'appuyer aux bancs, tout en restant debout, regardant vers le centre de l'Esplanade (sens opposé de l'orientation du banc). Des personnes ont également été observées assises sur le bord supérieur du banc, les pieds posés sur sa zone principale.

trottinette. Un samedi après-midi, nous avons même observé l'emploi de cet espace comme terrain de pétanque.



Figure 66 : Usagers jouant à la pétanque au centre de l'Esplanade (Source : Ian Losa)

Pour conclure cette partie, nous trouvons particulièrement intéressant de souligner le fait qu'un grand nombre de personnes prennent cet espace public en photo. La Pergola métallique ainsi que les vitrines d'art contemporain sont les éléments les plus photographiés.

Questionnaires

Les *questionnaires in-situ* que nous avons réalisés complètent l'information présentée jusqu'ici. Cet espace est fortement perçu par les usagers comme un espace bien adapté aux activités qu'ils ont envie d'y mener. La dimension de mouvement (flux) généré par l'Esplanade est également fortement appréciée. Au sujet de la sociabilité de ce lieu, presque toutes les personnes interviewées soutiennent que cet espace leur permet d'avoir un contact agréable avec d'autres personnes. Quant aux aspects problématiques du lieu, le manque de confort des bancs est très souvent signalé. Il s'agit tout particulièrement des bancs métalliques, ce qui vient confirmer les hypothèses avancées à propos de la perception négative de cet élément de mobilier, reportée dans la fiche *Ambiance* (point 5.3.3.1). Les avis recueillis donnent des résultats partagés quant à la tranquillité des lieux.

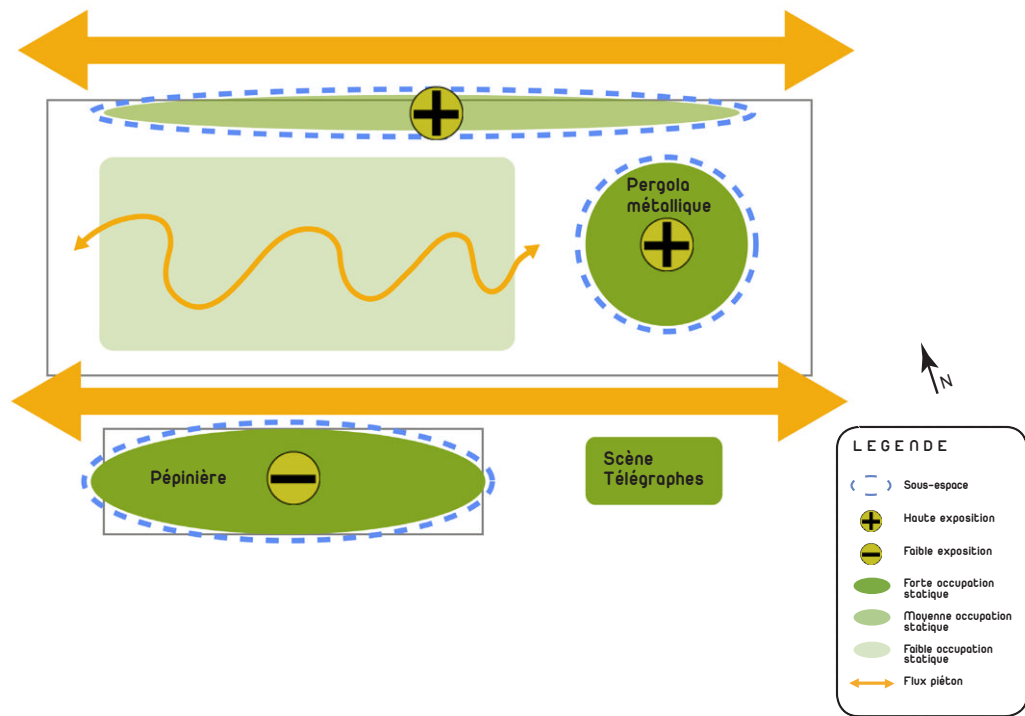


Figure 67 : Modes d'utilisation de l'Esplanade (Source : Ian Losa)

L'ESPLANADE EN UN COUP D'ŒIL

Points forts

- L'Esplanade du Flon se caractérise par une *ambiance visuelle* complexe. Le *wallscape* est captivant et représente, au niveau des façades, un grand intérêt. La cohabitation d'éléments patrimoniaux avec des structures de conception récente est également un facteur d'appréciation. À cet arrière-fond visuel de qualité s'ajoutent de nombreux autres objets remarquables : le bâtiment de la Miroiterie, les pièces « design » qui composent le mobilier urbain, etc.
- Deux *sous-espaces* particulièrement intéressants (Pépinière et Pergola métallique) occupent l'Esplanade. Ces structures se distinguent par un usage soutenu et des types de sociabilité publique particuliers (mixité d'usagers, accueil de comportements marginaux, cohabitation de personnes seules avec des sociabilités de groupe, etc.).
- Les éléments *d'art public* se trouvant au sein de cet espace (Pergola métallique et vitrines d'exposition) sont fort estimés. Ils contribuent également à la cohérence du lieu, donnant une forte imageabilité à l'Esplanade.

Points faibles

- Le *revêtement du sol* par une surface de sable rouge cause certains problèmes. Lors de fortes intempéries (fort vent, pluie, etc.), ce type de sol devient un obstacle aux pratiques spatiales qui se déroulent au sein de l'Esplanade. Même avec des conditions climatiques « standard », le sable rouge génère des problèmes d'usage (marche avec talons, etc.). De plus, l'attrait visuel que cette surface exerce sur les visiteurs du Flon semble être limité.
- Les *bancs métalliques* présentent des problèmes au niveau du confort. Il ne semblent être que moyennement utilisés et leur orientation par rapport à l'Esplanade n'est pas optimale. L'appréciation visuelle de cet élément de mobilier est également limitée.
- Il semble y avoir une *sous-utilisation de l'espace central*. Bien que cette zone de l'Esplanade accueille quelques activités, la sociabilité publique qui s'y déploie est relativement pauvre. La dynamique de flux prédomine et l'appropriation statique de l'espace reste très limitée.
- Cet espace public est jugé comme n'étant *pas suffisamment vert*. Le manque de composantes végétales est un aspect mal vécu par les personnes interviewées.

5.3.4 Place Flon-Ville

Plan et vue 3D

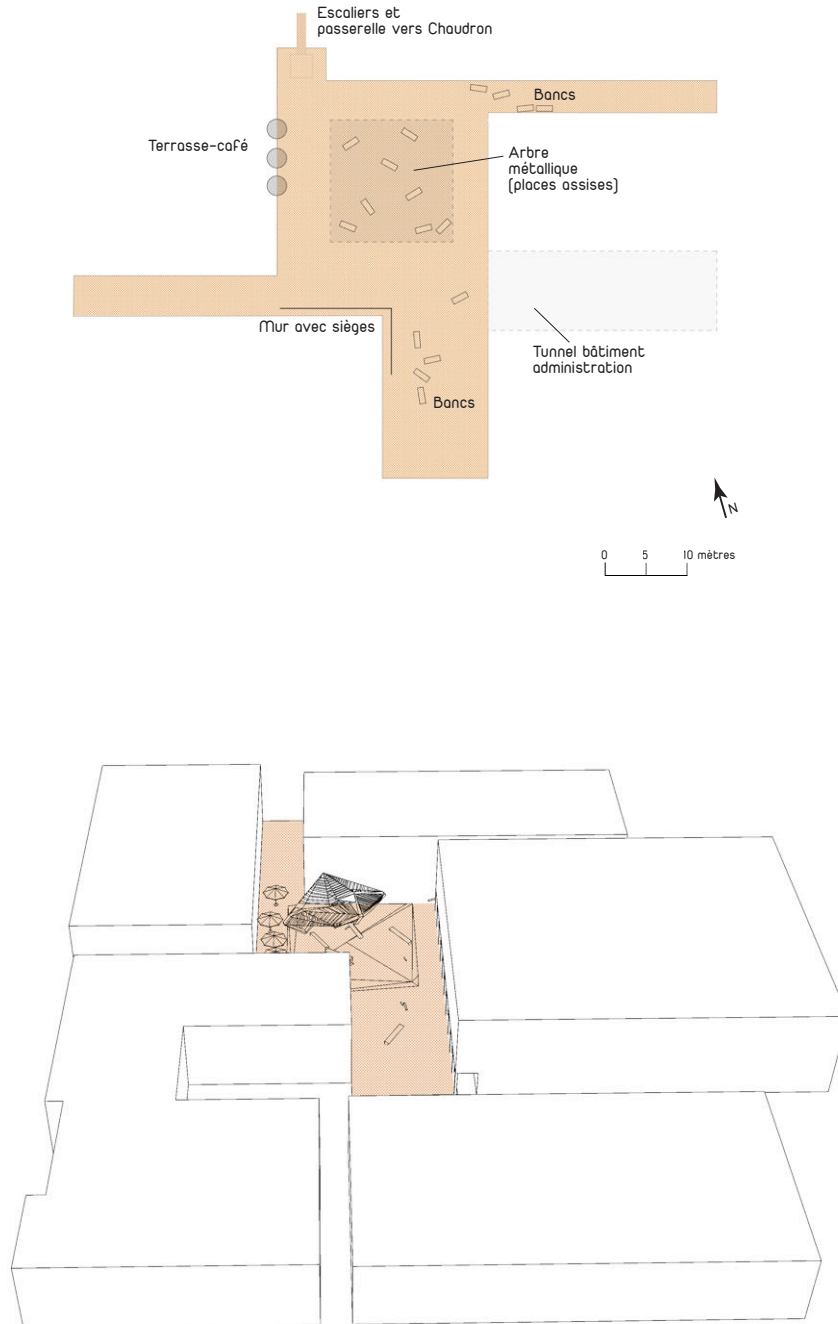


Figure 68 : Plan de site et vue 3D de la Place Flon-Ville (Source : Ian Losa)

5.3.4.1

Espace public : Place Flon-Ville

Thème : Ambiance

DESCRIPTION-ANALYSE

Ambiance visuelle

Cet espace public se caractérise par une très forte minéralité. Il y a une absence de composants végétaux abstraction faite de quelques roseaux présents sur un des côtés de la place.

Les bâtiments délimitant ce lieu ont tous été conçus lors du réaménagement du quartier. Ils se caractérisent par une volumétrie linéaire et épurée, avec des porches qui introduisent une transition entre les bâtiments et l'espace public central. Les façades sont constituées par des structures quadrillées où se logent des baies vitrées. Le sol est revêtu de tartan rouge avec une zone centrale surélevée où trône un grand arbre métallique, élément emblématique et fortement caractéristique de ce lieu. Le mobilier urbain se compose principalement d'une série de bancs en acier à l'aspect singulier et de couleur blanche, disposés de façon irrégulière sur la surface en tartan.

Il y a un fort contraste entre la volumétrie et les façades des bâtiments (constituant *le wallscape*) et l'espace central de cette place (*floorscape* et autres éléments). La géométrie et la couleur grise⁶⁷ des bâtiments entrent en contraste avec les tonalités vives (rouge et blanc), les lignes irrégulières et les changements de niveaux qui caractérisent l'aménagement de l'espace public. Cette « dialectique spatiale » provoque une certaine *complexité* et cause une certaine tension visuelle.



Figure 69 : Vue de la Place Flon-Ville en direction Sud et en direction Nord (Source : Ian Losa)

⁶⁷ Bien que la couleur grise prédomine dans le *wallscape* de cet espace public, le bâtiment de l'administration communale se différencie par sa couleur rouge.

La taille réduite de la place et la disposition des volumes génèrent un effet de *outdoor room* (ou enclosure). Des *ouvertures visuelles* vers l'extérieur de la place restent présentes et apportent une dimension de fermeture spatiale non-absolue à ce lieu.

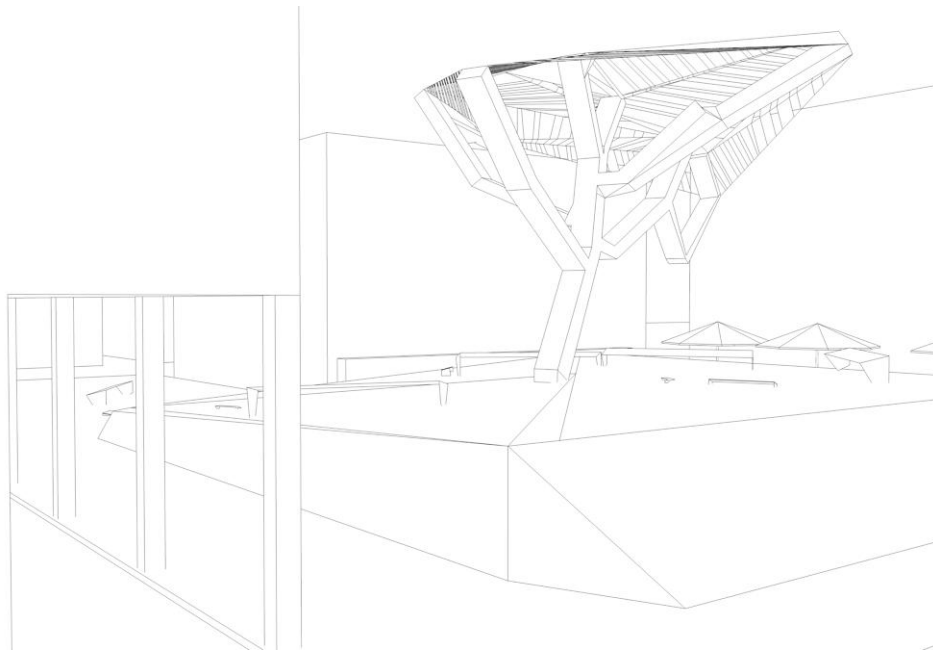


Figure 70 : Sens de position - effet de enclosure (Source : Ian Losa)

L'impression générale de propreté de cet espace n'est pas optimale. Les bancs en métal sont souvent sales et « collants ». Sous l'arbre métallique, le mobilier est fortement détérioré. Il n'est pas rare non plus d'y trouver des déchets (papiers, bouteilles en plastique, etc.).

Ambiance sonore et ambiance tactile

Le revêtement du sol très particulier de cet espace atténue de façon marquée les bruits liés à la mobilité (flux piétons). Le tartan et les dimensions réduites du lieu influencent l'ambiance sonore, accentuant les voix des usagers. Dans les moments de forte fréquentation (les pauses de midi par exemple), l'ambiance sonore peut être très bruyante, remplie de cris d'enfants et d'adolescents. Au contraire, le bruit diminue lorsque la fréquentation est basse. En arrière fond, le bruit du trafic motorisé est perceptible mais ne constitue pas de nuisance. Le chant des oiseaux peut être perçu à certains moments.

Pour ce qui est de l'ambiance tactile, le tartan donne une sensation très particulière au piéton qui marche dessus. Un tel revêtement de sol ne se retrouve que rarement en milieu urbain et peut donc surprendre l'utilisateur. De plus, sa texture molle et élastique procure une expérience tactile en contraste avec celle de l'asphalte (revêtement standard des chaussées urbaines).

Art public

L'arbre métallique, avec sa forme particulière, contribue fortement à structurer l'espace et fournit une surface couvrant le centre de la place. La couverture en bois de l'arbre protège du soleil et crée des jeux de lumière qui se reflètent sur le sol. En marchant sous l'arbre, l'espace contextuel se révèle à l'utilisateur

sous des angles visuels et des perspectives variées que la structure artistique génère. S'asseoir sous l'arbre et le toucher rendent possible une interaction entre l'œuvre et le public. L'aspect singulier de cet élément peut donner à ce lieu une certaine originalité et surprendre l'utilisateur.

APPRECIATION DES USAGERS

Nos questionnaires révèlent une évaluation positive du mobilier urbain (bancs en acier) et du revêtement du sol. Le revêtement en tartan est apprécié pour ses caractéristiques visuelles et les sensations tactiles particulières qu'il procure. À l'instar des aménagements cités, l'arbre métallique fait l'unanimité des usagers interrogés.

Les entretiens *out-situ* signalent que le positionnement apparemment aléatoire des bancs en acier plaît, de même que leur forme complexe, en contraste avec la linéarité de la structure bâtie. Le tartan est décrit comme un élément positif qui donne de la couleur à l'espace (qui serait autrement « trop gris ») et qui rompt avec la monotonie visuelle et sensorielle de l'asphalte. L'appréciation de l'arbre métallique est plus nuancée parmi les personnes interviewées *out-situ*. L'œuvre en question est parfois jugée trop « conceptuelle », trop exubérante et d'une certaine froideur.

Le manque de verdure est ressenti négativement et la plupart des personnes interviewées en ont fait la critique. Les matériaux utilisés sont souvent définis comme trop « froids ».

L'appréciation concernant les autres aspects est moins prononcée et demanderait des enquêtes plus approfondies. Les résultats obtenus sont malgré tout intéressants. Au niveau du sens de position, la dimension d'ouverture de cet espace (ouvertures visuelles vers l'extérieur), bien que limitée, est plus appréciée que son effet d'enclosure. Les façades des bâtiments sont globalement appréciées par les usagers même si notre analyse a relevé un certain manque de complexité du *wallscape*. L'ambiance sonore est aussi jugée de façon positive. Une proportion non négligeable de sujets interrogés a dénoncé un manque de propreté.

5.3.4.2 Espace public : Place Flon-Ville

Thème : Cohérence

DESCRIPTION-ANALYSE

Lisibilité et imageabilité

À l'échelle du lieu, cet espace public se caractérise par une forte *lisibilité*. Le pourtour bâti donne une clarté au niveau de la définition des limites. La surface en tartan qui recouvre le sol indique également au visiteur où commence et où finit cette Place. De plus, la taille relativement réduite de cet espace facilite la compréhension de sa structuration globale.

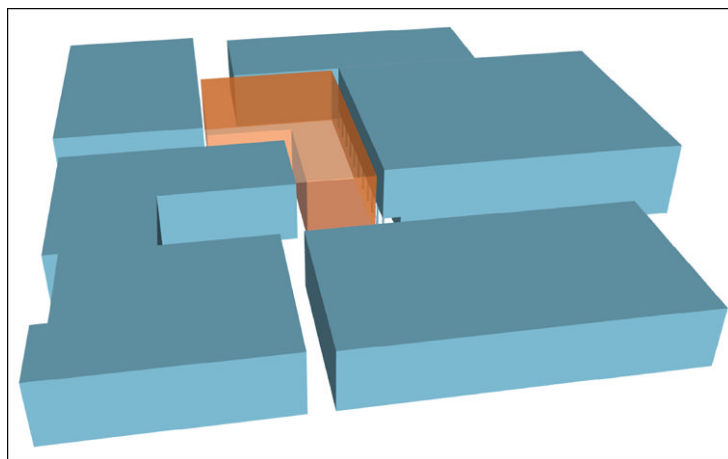


Figure 71 : Structuration de l'espace public par le front bâti (Source : Ian Losa)

La quantité de mobilier urbain est réduite au minimum. Cet aspect permet d'éviter une sensation d'encombrement de l'espace. Dans ce cas bien précis, le positionnement « désordonné » des bancs (voir fiche *Ambiance*, point 5.3.4.1) ne déstructure pas la lisibilité globale du lieu.

Cet espace public dégage également une forte *imageabilité*. L'Arbre métallique, logé au milieu de la Place, représente un point de repère très puissant. De même, les couleurs employées permettent une identification immédiate (« *c'est un espace rouge !* »). La Place Flon-Ville est également le seul espace public du Flon sans sièges-fauteuils, sorte de signature du quartier. Cet aspect ne facilite peut-être pas la mise en rapport de ce lieu avec les autres espaces publics.

Couplage entre éléments

Au niveau du couplage entre les éléments qui composent cet espace public nous trouvons particulièrement intéressante la façon dont les différentes marges sont articulées. Ainsi, le bâtiment situé côté Sud intègre, dans sa structure, un élément en béton qui forme un banc public, le connectant à l'espace central de la Place. Sur les autres marges, des porches (voir fiche *Usages*, point 5.3.4.3) permettent d'imbriquer l'aménagement de l'espace public au bâti contextuel. Ces deux façons de traiter

les marges permettent d'aller au-delà du simple alignement d'éléments et de constituer de véritables connexions entre les composantes du module.



Figure 72 : Banc public en béton (Source : Ian Losa)

APPRECIATION DES USAGERS

La plupart des personnes interviewées considèrent l'organisation d'ensemble de cet espace public comme étant ordonné. Nous relevons cependant avec intérêt que certaines personnes perçoivent l'organisation spatiale du lieu comme chaotique. Ce résultat est très probablement imputable à l'arrangement non linéaire des bancs en acier. Un résultat encore plus net que le précédent nous confirme que l'insertion de la Place, au sein du quartier du Flon, est bonne.

5.3.4.3

Espace public : Flon-Ville**Thème : Usages**

DESCRIPTION-ANALYSE

Sous-espaces

La structuration spatiale de la Place Flon-Ville peut être divisée en deux sous-espaces majeurs : une zone centrale abritée par l'arbre métallique (voir fiche *Ambiance*, point 5.3.3.1) et une zone située sur le côté Sud. Le premier sous-espace, par sa position centrale et une surélévation du sol, se caractérise par une forte exposition aux regards et à l'attention des passants. La structure de l'arbre métallique atténue cependant un peu cet effet d'exposition en enveloppant partiellement cet espace. La zone localisée côté Sud, par rapport à la première, présente un degré d'intimité supérieur et se situe en marge de l'espace public. Concernant l'exposition au soleil, les deux sous-espaces offrent des zones ombragées et des zones ensoleillées, selon le moment de la journée. Le reste de la Place Flon-Ville se compose d'une chaussée qui entoure la zone centrale surélevée, essentiellement destinée aux flux piétons.

Places assises

Cet espace public offre à ses usagers deux types de places assises : des bancs en acier (variant de forme, de hauteur, d'inclinaison et d'orientation) et un long banc en ciment (structuré à angle droit et présentant une double orientation).

Le premier type de banc se retrouve dans les deux sous-espaces mentionnés auparavant, ainsi que dans d'autres zones de cet espace public (par exemple aux différents passages qui connectent la place aux autres lieux du quartier). Leur disposition est apparemment aléatoire. Le banc en ciment est un élément qui n'appartient qu'au deuxième sous-espace. Il fournit une grande quantité de places assises avec dossier. Sa double orientation permet à l'utilisateur de regarder soit vers la zone centrale de la place (en contact avec un couloir de flux), soit en direction des bancs métalliques situés au Sud.

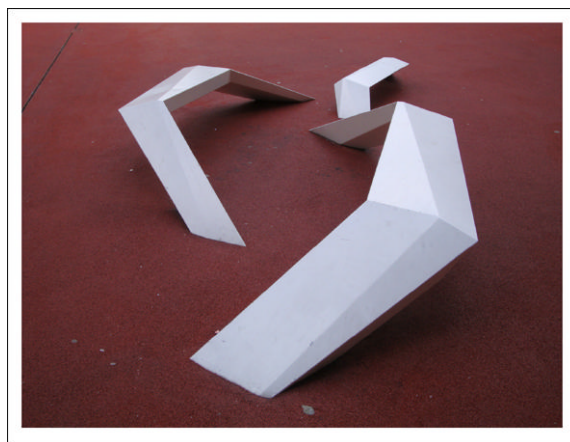


Figure 73 : Bancs en acier de forme irrégulière (Source : Ian Losa)

Transition entre espace ouvert et espace fermé

Le bâtiment situé à l'Ouest abrite, au rez-de-chaussée, des activités de restauration (café, boulangerie, etc.). À la belle saison, les commerçants sortent, sur le côté de la place, des tables et des chaises, invitant les clients à investir et utiliser l'espace public. De cette façon, sans besoin d'aménagements particuliers, une « membrane » de transition se tisse entre usage public et usage à vocation marchande. Les *dessins sur plan* de nos questionnaires démontrent que cet aspect est apprécié.

Le bâti entourant la Place Flon-Ville comprend également un ensemble de porches qui forment une structure où l'on retrouve, à la fois, une dimension d'ouverture et de fermeture spatiale. Ces arcades permettent un passage doux et progressif de l'intérieur des bâtiments à l'espace public ouvert et vice versa.



Figure 74 : Terasse-café et porches (Source : Ian Losa)

UTILISATION ET APPRECIATION DES USAGERS

Observation d'activités

Sur un plan général, nous pouvons affirmer que l'espace public en question est moyennement fréquenté. L'usage du lieu est déterminé par les temporalités urbaines, avec une bonne fréquentation le samedi après-midi et lors des pauses de midi pendant la semaine. Le reste du temps, surtout le matin, la fréquentation reste relativement de faible intensité, avec une dimension de flux qui prédomine sur les usages statiques.

À la différence des autres espaces publics du quartier, cette place présente un brassage réduit de catégories d'utilisateurs. Deux groupes principaux d'utilisateurs fréquentent ce lieu : les employés travaillant dans les bâtiments qui bordent la place (administration communale, cafés, etc.) et des groupes

d'adolescents⁶⁸. Les premiers animent cet espace lors des pauses de travail, discutant en petits groupes et fumant des cigarettes. Les seconds s'approprient souvent des parties importantes de cette place au cours des week-ends et en fin d'après-midi. Ils se réunissent souvent en larges groupes (en général sous l'arbre métallique ou sur le banc en ciment), s'adonnant à des activités assez bruyantes et dérangeantes (écoute de musique hip-hop à plein volume, discussions animées, poursuites et petites bagarres, etc.). Bien que ce groupe d'utilisateurs ne semble pas représenter un fort obstacle à la fréquentation de cet espace public par d'autres personnes, il peut néanmoins en diminuer l'attrait.

Ces deux catégories principales d'utilisateurs ne constituent pas le seul public de la Place Flon-Ville. D'autres types d'utilisateurs (femmes avec enfants, clients des magasins du secteur, touristes, familles, etc.) sont également présents. Au cours de nos observations, nous avons relevé diverses activités (lecture, acrobaties en vélo, jeux d'enfants en bas-âge, photographie et pique-nique).

En ce qui concerne les deux sous-espaces repérés, nous pouvons dire qu'ils sont utilisés de façon différente. La zone centrale située sous l'arbre métallique semble peu attrayante pour s'y asseoir ; nous avons en effet observé une quantité limitée de personnes utilisant les bancs en acier situés à cet endroit (exception faite pour les sièges situés dans la partie la plus basse). Les travailleurs des alentours, pendant la pause, restent presque toujours debout aux abords de la place. Les groupes d'adolescents aiment bien se réunir sous l'arbre métallique. Il est cependant intéressant de remarquer qu'ils se mettent souvent debout sur les bancs et que parfois aussi, ils grimpent et s'installent dans le « feuillage » de l'arbre.

La partie centrale de la Place Flon-Ville est également très recherchée par les amateurs d'acrobaties à vélo, trottinette et skateboard. Ces usagers exploitent la pente du sol et les bancs en acier pour grimper, glisser et sauter. Ce genre d'activités peut entrer en conflit avec des usages statiques et plus tranquilles et gêner les flux de personnes. Les jeunes enfants, sont aussi intrigués par la pente du sol, la forme des bancs, l'Arbre métallique. Ils viennent souvent explorer le « dessus de la scène » et jouer avec les différents éléments.



Figure 75 : Usages mouvementés au centre de la Place Flon-Ville (Source : Ian Losa)

⁶⁸ Il est important de souligner que ces deux groupes d'utilisateurs majoritaires n'occupent généralement pas l'espace en question dans les mêmes périodes de la journée. De plus, l'appropriation par ces groupes se réfère avant tout aux usages statiques et moins aux flux.

Le deuxième sous-espace, le mur de ciment en particulier, est la zone la plus utilisée de la place pour les activités assises (lecture, pique-nique, observation, relax, etc.). Les bancs en acier situés dans ce sous-espace semblent également plus utilisés et mieux valorisés que ceux de l'espace central.

Certains éléments d'aménagements servent aussi de sièges secondaires. Sur le revêtement en tartan, là où il présente des surélévations, des personnes s'asseyent ou s'allongent. Nous avons même observé des adolescents s'étendre et se reposer sur les poubelles de recyclage !

À propos des flux, il est possible de relever un couloir de passage particulièrement fréquenté. Le couloir reliant le tunnel de l'administration communale à l'ascenseur (et aux escaliers) allant vers Chaudron est la zone qui canalise le plus de passages d'utilisateurs⁶⁹. Les autres flux sont quantitativement moins importants et moins réguliers. Au sujet des dynamiques de mouvement, nous pouvons également remarquer que la zone centrale surélevée est empruntée par certains marcheurs traversant la place ; elle permet de « personnaliser » et de raccourcir les flux en « grimper » sur l'élévation.

Questionnaires

Les *questionnaires in-situ* complètent l'information présentée jusqu'ici. Cet espace est fortement ressenti comme bien adapté aux activités que les gens ont envie d'y mener. La dimension de mouvement (flux), généré par ce lieu, ainsi que le type de sociabilité qu'il permet, sont également des aspects positivement perçus par les principaux intéressés. Les autres thématiques du questionnaire (tranquillité de l'espace et confort des bancs) donnent des résultats moins clairs et moins facilement interprétables. La moitié des personnes interrogées considère insuffisant le confort des bancs.

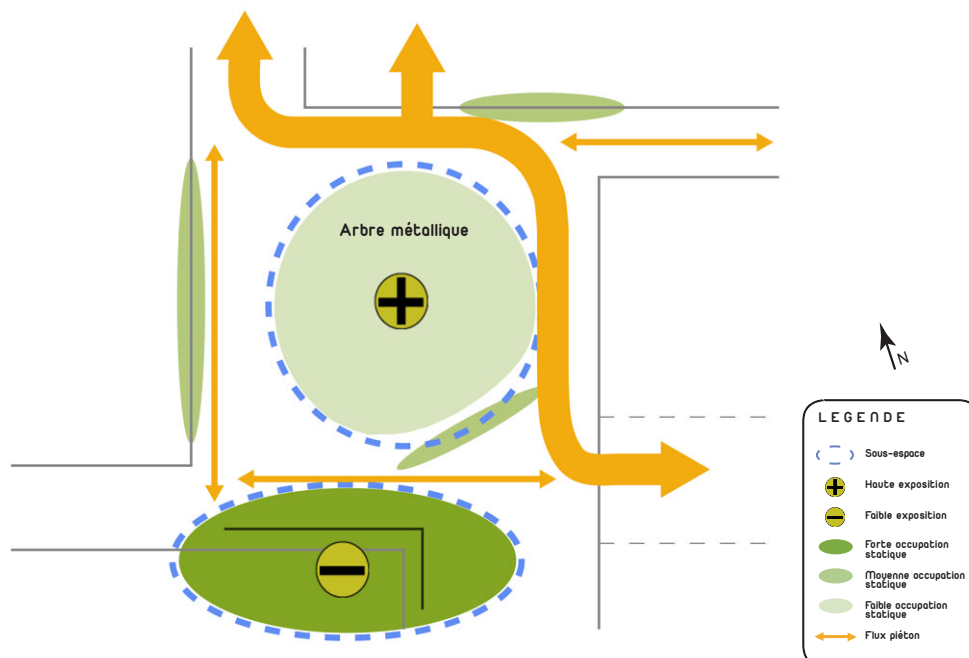


Figure 76 : Modes d'utilisation de la Place Flon-Ville (Source : Ian Losa)

⁶⁹ Le côté de la place (Nord) qui est connecté par ce couloir abrite, entre autres, les magasins Athleticum, Casino ainsi qu'un Bancomat.

LA PLACE FLON-VILLE EN UN COUP D'ŒIL

Points forts

- Le *revêtement du sol* en tartan, trait caractéristique du lieu, est un élément fortement apprécié pour son apport visuel et les sensations tactiles qu'il procure lors des déplacements. Du point de vue des usages statiques, ce matériel se révèle également intéressant. Il fournit une surface agréable et élastique aux personnes qui désirent s'asseoir ou se coucher à même le sol.
- L'*art public* (Arbre métallique) donne une qualité et un intérêt visuels indéniables à cette place. Il contribue également à l'ombrage de l'espace public, abritant sa zone centrale. L'arbre métallique assume aussi la fonction de support d'activités (les adolescents y grimpent). En ce qui concerne les enjeux de cohérence, cet objet représente un point de repère très efficace, fournissant une bonne imageabilité à l'ensemble du lieu.
- Les *porches* structurant le rez-de-chaussée des bâtiments qui bordent cette Place constituent un élément d'intérêt. Du point de vue des usages, ils créent une transition douce et progressive des espaces intérieurs des bâtiments vers l'espace public ouvert. Ils donnent également une cohérence formelle au lieu, articulant l'espace bâti à l'espace vide central.

Points faibles

- Une *appropriation marquée du lieu* de la part de *groupes d'adolescents* a été notée pendant nos observations. Si cet aspect n'est pas problématique en soi, les activités bruyantes et dérangeantes qui sont conduites dans ce lieu, peut décourager la fréquentation de la Place par d'autres catégories d'utilisateurs. Un brassage réduit au niveau de la diversité des utilisateurs a d'ailleurs été constaté.
- Cet espace public est jugé *insuffisamment vert*. En effet, les personnes interpellées déplorent l'absence presque totale de composantes vertes.
- Des *problèmes d'entretien* caractérisent également la Place Flon-Ville. Un certain manque de propreté et de soin de l'espace ont été relevés.

6. SYNTHÈSE

6.1 *Ambiance*

Pour synthétiser l'information liée au thème de l'*Ambiance* recueillie au cours de notre étude de terrain, nous proposons, avant tout, d'illustrer les éléments d'appréciation qui ont signalé le niveau d'intersubjectivité⁷⁰ le plus fort. Les caractéristiques de ces éléments, susceptibles d'influencer positivement le degré d'appréciation, sont également exposées. Nous discutons ensuite d'autres aspects qui se sont manifestés avec moins de clarté, et nous terminons par un commentaire sur la méthodologie utilisée.

Notre étude de terrain confirme, avant tout, de façon très significative le rôle joué par la végétation, dans l'appréciation de l'espace urbain. Cette considération avait été avancée dans notre cadrage théorique. Les espaces publics du Flon sont considérés, par la majorité des interviewés, comme n'étant pas suffisamment verts. Les Places Merciers, la zone la plus verte du quartier, enregistrent une perception plus réduite d'insuffisance de verdure. Sur la base de ces observations, nous pouvons affirmer que les espaces publics du Flon, en augmentant leur contenu végétal, gagneraient sûrement de l'attrait aux yeux des usagers.

Notre analyse semble également laisser entrevoir que l'appréciation n'est pas seulement liée à la quantité de verdure présente dans un espace public mais aussi à la façon dont celle-ci y est implantée. Ainsi, par exemple, un élément végétal peut être perçu négativement parce que son insertion est estimée « artificielle » et mal intégrée à un contexte donné⁷¹. Cette observation souligne la nécessité de considérer les enjeux d'ambiance en relation à ceux de cohérence.

Malgré les aspects mentionnés, le quartier du Flon nous dévoile des façons intéressantes d'intégrer la végétation au sein d'un espace public à dominance minérale. Le cas spécifique des Pépinières de l'Esplanade est éloquent. Ce type de structure améliore non seulement la qualité visuelle de l'espace mais est également intéressant du point de vue des usages.

L'attrait des usagers envers *d'autres composantes naturelles* a aussi été relevé. L'utilisation de matériaux organiques (tels que le bois) pour le mobilier urbain ainsi que l'élément « eau » du canal-fontaine de la Promenade urbaine sont particulièrement appréciés.

L'étude des espaces publics du Flon démontre que le revêtement du sol peut aussi être un instrument efficace pour influencer l'appréciation d'un lieu de la part de ses usagers. Des matériaux comme le tartan de la Place Flon-Ville ou le pavé des Places Merciers sont très aimés. Des couvertures de sol autres que l'asphalte donnent un attrait et une complexité visuels au *floorscape*. Elles permettent également d'enrichir l'expérience sensorielle liée à la marche (comme dans le cas spécifique du tartan). *Notre enquête semble cependant indiquer que l'appréciation des revêtements de sol est fortement ancrée à la question des usages.* Cette considération est soutenue par l'exemple du sable rouge de l'Esplanade. Bien que cet élément fournisse un certain attrait visuel au lieu, son appréciation globale est moindre à cause des problèmes d'usages qu'il provoque.

⁷⁰ Nous rappelons ici au lecteur que pour la partie *Ambiance* l'information recueillie provient essentiellement des questionnaires *in situ*, des interviews *out-situ* ainsi que de nos propres observations de terrain (*descriptions-analyses*).

⁷¹ Pour un éclaircissement de cet aspect nous renvoyons à la fiche *Cohérence* de la Promenade urbaine (point 5.3.1.2).

Les *façades des bâtiments* contribuent également à donner un attrait à l'espace public. Si la complexité visuelle influence l'appréciation des façades, elle ne semble pas en être le seul critère. Les façades des Places Merciers, d'une complexité visuelle d'ensemble limitée, plaisent beaucoup. Ce résultat pourrait s'expliquer par l'importance de la question patrimoniale, révélée par notre étude de terrain comme un aspect marquant de l'appréciation de l'espace public. Plusieurs personnes interrogées nous ont parlé de la richesse que génère le mélange d'éléments historiques (bâtiments préservés et rénovés) et de composantes contemporaines. À la réflexion sur la complexité visuelle (discutée dans notre cadrage théorique) s'ajoute donc celle sur la complexité symbolique (représentée, dans ce cas, par les éléments patrimoniaux). Ce deuxième type de complexité semble également influencer les préférences des usagers. Cette considération se rattache également au discours de Nasar (1998) sur le processus de formation de l'*image évaluative*, composé à la fois de perception simple et de processus cognitifs (voir chapitre 2).

Le *meublier urbain* présent dans les espaces publics du Flon, d'un point de vue visuel, fait l'objet d'une forte appréciation globale. Les aménagements des terrasses-café (et spécialement leurs éléments d'illumination « design ») sont jugés particulièrement plaisants. Les bancs métalliques de l'Esplanade représentent une exception et sont relativement peu appréciés du point de vue visuel.

L'*art public*, quand sa conception répond à certains critères, ajoute également de l'attrait aux espaces publics urbains. Les différentes structures installées au Flon sont particulièrement estimées par les usagers du quartier, à l'exception de la sculpture des Places Merciers. Cette dernière, à la différence des autres éléments, présente un faible niveau d'interaction et ne dialogue pas particulièrement avec son contexte d'insertion. Reprenant le discours d'Amphoux (2005), nous pouvons dire que, dans ce cas, il ne s'instaure pas de questionnement mutuel entre espace public et sculpture. Notre étude de terrain nous permet donc de confirmer les propos avancés par Amphoux et Cooper Marcus et Francis (1998). Leurs arguments semblent fournir des indications efficaces pour créer des éléments d'art public appréciés par les usagers.

Les autres éléments sur lesquels nous avons interrogé nos interlocuteurs ont donné des résultats peu clairs et d'interprétation difficile.

En ce qui concerne la question de l'*ouverture et de l'encadrement visuels*, traitée dans notre cadrage théorique et reprise dans nos *questionnaires in-situ*, nous avons obtenu des résultats mitigés. Au niveau de la sensation d'« enveloppement » par le cadre bâti, seule la Promenade urbaine suscite une sensation clairement agréable. Pour les autres espaces publics, les ouvertures vers l'extérieur (du quartier) semblent plus appréciées que le sens d'encadrement visuel. Au cours de nos interviews, nous avons observé que les questions relatives à ces aspects, mettaient souvent en difficulté les personnes. Cette réaction témoigne probablement de la difficulté de questionner les usagers de façon souple et directe sur des thématiques plutôt abstraites et complexes.

L'*ambiance sonore* des espaces publics du Flon est globalement appréciée. La Promenade urbaine est le seul espace où l'ambiance sonore a été retenue désagréable par la majorité des usagers. Ce résultat n'est pas étonnant, sachant que l'arrière-fond sonore est perturbé par le bruit du trafic motorisé, ce qui n'est pas le cas pour les autres lieux analysés.

Méthodologie

Les *méthodes utilisées* dans l'axe thématique *Ambiance* nous ont permis d'obtenir une quantité et une qualité d'informations que nous considérons satisfaisantes. Comme nous l'avons vu, plusieurs éléments des questionnaires ont relevé un taux élevé d'intersubjectivité. De plus, les *interviews in-situ* et *out-situ* ont dégagé une information complémentaire. Ce facteur nous a permis, d'une certaine manière, de vérifier les résultats obtenus. Notre analyse personnelle s'est également révélée utile pour mieux illustrer les caractéristiques des éléments qui se sont dégagés comme étant appréciés ou non. Bien entendu, certains aspects restent difficilement interprétables et présentent un intérêt mineur. Nous soulignons également la quantité relativement faible d'interviews conduits, ce qui impose de relativiser les résultats obtenus.

6.2 Cohérence

Afin de synthétiser l'information relative au thème de la *Cohérence*, nous reprenons les principaux arguments ressortis de nos trois niveaux d'analyse : centre ville de Lausanne (point 5.1), quartier du Flon (point 5.2), espaces publics (fiches thématiques). Nous terminons cette synthèse par quelques considérations transversales à ces trois analyses, ainsi que par un commentaire relatif à la méthodologie utilisée.

L'insertion du Flon au sein de son contexte spatial

Le nombre considérable de connexions piétonnes que le Flon entretient avec le centre ville de Lausanne et sa bonne visibilité depuis l'espace contextuel, nous permettent d'affirmer que ce quartier a un caractère extroverti. En même temps, le Flon possède une forte identité qui se construit sur la différence et le contraste avec son contexte, surtout au niveau du tissu urbain et des formes architecturales. Ces caractéristiques s'accompagnent de limites qui marquent, de façon claire, le début et la fin du quartier. *Ces aspects créent, à notre avis, une forte imageabilité du Flon qui peut être perçu comme une entité spatiale cohérente et unitaire, tout en étant en lien avec le reste de l'espace urbain contextuel.* Ces caractéristiques du Flon prennent un intérêt tout particulier au sein de la Ville de Lausanne, où l'identité spatiale des quartiers n'apparaît que rarement, par rapport au contexte urbain d'insertion (Zepf, 1999).

Si ces considérations sont valables dans un discours général, la porosité des marges du Flon peut différer de manière considérable selon le côté considéré (Est vs Ouest par exemple). Certaines entrées de quartier (zones de contact avec son contexte) pourraient faire l'objet d'un traitement plus soigné. En améliorant la qualité des marges Ouest et Sud-Ouest, on pourrait probablement garantir une plus grande continuité de la promenade piétonne urbaine qui commence à l'Est, créant un véritable couloir qui relie les deux extrémités du quartier. *Actuellement, nous constatons que le Flon dialogue beaucoup plus avec l'Est de Lausanne qu'avec l'Ouest.* Au niveau de l'accessibilité piétonne, une réflexion sur le désenclavement de certaines parties côté Sud mériterait d'être approfondie.

Les connexions entre les espaces publics du Flon

Notre analyse a identifié deux axes majeurs de connexion Est-Ouest. Ces couloirs permettent de relier les différents espaces publics du Flon entre eux et de traverser l'ensemble du quartier en empruntant des

parcours piétons continus. *Ces axes s'inscrivent dans la structure orthogonale du quartier et possèdent des continuités visuelles intéressantes qui leur donnent, globalement, une bonne lisibilité.*

Malgré cela, en subdivisant ces axes dans les différents segments qui les composent, il est possible de relever un certain manque de « coutures visuelles » entre ces différentes parties. *Ces axes manquent d'unité et de continuité.* Cet aspect peut surtout s'observer au niveau du traitement du sol et de l'arrangement du mobilier. La personne qui traverse le Flon d'Est en Ouest se trouve également confrontée à une promenade qui alterne des segments à environnement très piétonnier à des zones aménagées pour le trafic motorisé. *La connexion entre l'Est du quartier et les équipements importants, situés dans la partie Ouest du Flon (tels que l'EJMA), est ainsi réduite et peu valorisée.*

Les problèmes mis en évidence ne constituent pas un obstacle majeur aux flux piétons traversant le quartier. Donner une continuité accrue à ces axes pourrait, cependant, augmenter l'attrait exercé par les espaces publics du Flon sur les usagers. *De façon parallèle et complémentaire à la question relative au traitement des marges, discutée au point précédent, un travail sur la continuité de ces deux axes permettrait également d'améliorer la porosité du Flon, augmentant ainsi son rôle de membrane perméable entre l'Est et l'Ouest de la Ville.* Il est intéressant de remarquer que les problèmes mis en évidence par notre analyse, n'ont pas trouvé de reflet dans nos questionnaires. Les différents espaces publics sont en effet largement perçus comme étant bien intégrés au sein du quartier du Flon.

La cohérence interne des espaces publics du Flon

Si l'on fait abstraction des Places Merciers, les espaces publics du quartier présentent une haute lisibilité. Le maillage orthogonal permet de donner, aux différents lieux publics, des limites claires et bien définies. L'arrangement du mobilier urbain renforce généralement la lisibilité, créant des espaces dégagés et bien structurés. L'imageabilité, grâce aux efforts déployés au niveau de l'art public contemporain, est également bonne. Des points de repère très efficaces sont en effet implantés dans les différents espaces du Flon. Les réponses à nos questionnaires confirment ces considérations. Effectivement, les usagers considèrent les espaces publics du Flon comme étant bien ordonnés.

Les différents espaces sont également symboliquement reliés entre eux par des éléments communs : sièges-fauteuils, poubelles de recyclage, façades translucides, etc. *Ces différents éléments tissent un fil conducteur inter-espaces qui augmente la cohérence d'ensemble du quartier.*

Au niveau du couplage entre les différentes composantes de l'espace public, nécessaire pour former des modules cohérents (Salingaros, 2000), le bilan est plus partagé. Nous avons observé des couplages mais aussi des articulations entre objets que nous considérons peu réussies.

Cohérence et appréciation de l'espace public urbain et considérations méthodologiques

Les arguments théoriques sur lesquels s'appuie notre axe thématique, ainsi que notre étude de terrain, nous ont permis d'interpréter la notion de cohérence urbaine dans son application à l'espace public. Nous avons pu constater la grande hétérogénéité qui caractérise l'espace urbain contemporain, composé de fragments. Cette diversité, comme l'explique Salingaros (2000), n'est pas un obstacle à la cohérence urbaine. Il nous semble cependant nécessaire de créer des liens entre ces fragments urbains, à toutes les échelles et sur plusieurs niveaux (visuel, mobilité piétonne, fonctionnalité, etc.).

Le Flon s'est révélé un terrain d'étude particulièrement intéressant et fertile pour réfléchir à la cohérence. À l'échelle de l'espace public (ce que nous appelons la cohérence interne), ce quartier lausannois présente de nombreux atouts. En utilisant d'autres échelles d'analyse (quartier, centre ville de Lausanne) il nous a cependant été possible de percevoir ce que nous considérons comme des « fractures urbaines ». Cette observation dénote une conception de l'espace public qui, dans certains cas, se base excessivement sur l'échelle du lieu, sans être suffisamment attentive au lien avec les autres composantes urbaines.

En ce qui concerne le rôle des enjeux de cohérence dans le processus d'appréciation de l'espace public, notre mémoire donne des résultats mitigés. Vues l'abstraction et la complexité de cette notion, nous nous sommes aperçus qu'il est difficile d'obtenir des indications pertinentes relatives à cet aspect, au moyen d'un questionnaire tel que le nôtre. L'analyse proposée repose donc essentiellement sur notre subjectivité⁷². Les problèmes de cohérence que nous avons mis en évidence à l'échelle du quartier ne sont pas confirmés par les résultats enregistrés dans nos questionnaires. Une enquête plus poussée serait donc nécessaire pour intégrer de façon plus approfondie l'expérience et le vécu des usagers. Notre méthode des *Parcours de cohérence* pourrait être proposée à différents usagers et accompagnée d'interviews supplémentaires. Ces enquêtes ultérieures permettraient de renforcer ou de démentir les propos avancés.

À travers nos *interviews out-situ* nous nous sommes rendus compte que les enjeux de cohérence font partie intégrante de la façon dont les personnes interrogées évaluaient et appréciaient les espaces publics du Flon à l'échelle du quartier⁷³. Cette considération confirme la pertinence du thème de la cohérence urbaine en ce qui concerne l'étude de l'appréciation de l'espace public.

Sur la base de ces constats, nous formulons l'hypothèse que les différents éléments et situations identifiés dans notre étude de terrain comme des vecteurs de cohérence urbaine, influencent positivement l'appréciation de l'espace public urbain. De façon inverse, nous supposons que les manques de cohérence identifiés peuvent en diminuer l'appréciation globale.

⁷² Ceci dit, nous soulignons et nous répétons que notre analyse, tout en étant subjective, s'est appuyée sur plusieurs références bibliographiques (voir axe thématique sur la *Cohérence*, point 3.2).

⁷³ À ce propos nous renvoyons le lecteur aux différentes fiches sur la Cohérence.

6.3 Usages

Nous commençons la synthèse du thème *Usages*, par une exposition des principaux points issus de nos *observations d'usages*. Nous terminons, ici aussi, par un commentaire sur la méthodologie utilisée.

Bilan des observations d'activités et d'usages

Du point de vue des usages, nos observations confirment avant tout l'importance et l'intérêt de *donner une structuration* à l'espace public. Dans le cas spécifique d'une rue (nous nous référons ici aux observations relatives à la Promenade urbaine), il semble important d'insuffler un rythme aux flux piétons en créant des *séquences spatiales*. Dans le cas du Flon, cette structuration est très marquée⁷⁴ et semble influencer de façon particulièrement intéressante la sociabilité publique du lieu en proposant un espace visqueux où une déambulation relaxée s'alterne à des pauses, à des moments de conversation, etc. La mise à disposition d'éléments ponctuels le long des parcours piétons (vitrines d'exposition, arbres en pot, éléments décoratifs, etc.), offre également aux personnes la possibilité de varier les parcours entrepris. En ayant la possibilité de « zigzaguer » le long d'un parcours, l'usager peut se construire un cheminement personnalisé et structurer sa marche. Nous avons observé l'importance de ce facteur au sein de la Promenade urbaine et des Places Merciers (voir fiches *Usages*, points 5.3.1.3 et 5.3.2.3).

Dans le cas d'une place, la structuration peut se faire en créant des *sous-espaces différenciés*. À ce propos, il est possible de relever plusieurs éléments. *Au cours de nos observations, nous avons pu remarquer que l'appropriation statique d'un espace semble se faire prioritairement sur ses marges*⁷⁵. Cet aspect a déjà été observé dans d'autres études sur l'usage de l'espace public (Cooper Marcus et Francis, 1998). La Place Flon-Ville est un bon exemple de cette tendance. Les zones centrales de cet espace, très exposées, sont en effet peu utilisées pour venir s'y asseoir.

Nous avons également remarqué que les zones centrales sont souvent employées comme espaces d'action, laissant place à des usages mouvementés. La zone centrale surélevée de la Place Flon-Ville est souvent utilisée pour des acrobaties en bicyclette, en trottinette ou en skateboard. Sur l'Esplanade, nous avons vu des personnes jouer à la pétanque ou des enfants danser sur le sable rouge.

Ces réflexions posent un certain nombre de questions par rapport au rôle et au statut des zones centrales en tant que sous-espaces. Ces dernières doivent-elles être privées de mobilier et destinées uniquement aux flux ? Ces considérations appellent-elles à un aménagement spécifique des zones centrales pour accueillir des usages d'action ? Laisser certaines activités se développer de façon spontanée et aléatoire (« non canalisée »), un risque de conflit avec d'autres usages peut-il surgir ? Ces quelques observations et questions suscitent, à notre avis, une réflexion intéressante sur l'aménagement différencié des zones centrales et des marges des espaces publics.

Notre étude de cas souligne également l'intérêt de procurer différentes intensités aux sous-espaces d'un lieu public. Au sein du quartier du Flon il est possible de mettre en évidence des zones très différentes l'une de l'autre, accueillant des places assises. Nous avons relevé des niveaux d'exposition différents par

⁷⁴ Dans la fiche *Usages* de la Promenade urbaine (point 5.3.1.3) nous avons identifié trois séquences qui structurent cet espace public.

⁷⁵ Il est important de souligner que cette observation est valable sur un plan général mais qu'il y a également des exceptions. La Pergola métallique, sous-espace exposé et situé au centre de l'Esplanade, fait l'objet d'une forte utilisation statique.

rapport à la proximité des flux (mouvement), à l'exposition au soleil, au regard des passants, à la présence ou non de végétation. Varier ces aspects, permet de créer des zones offrant des degrés d'intimité différents.

Cette différenciation spatiale semble influencer et se refléter dans une diversification des usages. Ainsi, pour prendre un exemple, les Places Merciers, grâce à leurs conditions d'aménagement spécifiques, ont été identifiées comme un lieu de relaxation où les personnes aiment s'étendre au soleil. Cette pratique spatiale a été moins observée dans les autres espaces publics du quartier.

Une différenciation des sous-espaces semble également se montrer efficace en termes de diversité des usagers. Ainsi la Pépinière de l'Esplanade, sous-espace particulièrement tranquille et faiblement exposé aux regards, permet à des personnes aux comportements marginaux de se sentir à l'aise tout en se trouvant au sein d'espaces publics « branchés » comme ceux du Flon. Cette diversité, que ce soit au niveau de l'usage ou des usagers, peut sans doute augmenter l'attrait d'un espace public urbain.

En ce qui concerne les *sièges et les bancs*, ceux-ci ont été globalement identifiés comme un point faible du quartier, surtout au niveau du confort⁷⁶. *Nous avons pu observer que dans certaines situations la préoccupation pour la qualité visuelle du mobilier prime sur les aspects ergonomiques.* Le Flon est prioritairement fréquenté par des jeunes, qui occupent les places assises malgré le manque de confort. Si la question de la diversité des usagers, comme nous l'avons précisé dans notre cadre théorique, est un objectif des espaces publics contemporains, cet objectif, dans ce cas particulier, n'est pas atteint. Dans certains cas, le peu de confort de certaines places assises, s'accompagne également d'orientations et d'alignements très discutables (voir fiche *Usages* de l'Esplanade, point 5.3.3.3).

Concernant les places assises, nous avons également constaté l'importance des *sièges secondaires*. Les usagers apprécient tout particulièrement de pouvoir s'asseoir et s'étendre par terre ou sur d'autres éléments, conçus non spécifiquement pour cette fonction. Ce besoin devrait être intégré de façon préventive dans le design des espaces publics, afin d'en augmenter l'attrait.

Un autre aspect, qui émerge de notre enquête, est l'importance de mettre en relation l'usage et l'aménagement de l'espace public avec les activités fixes localisées à l'intérieur des bâtiments. Ces dernières influencent, en effet, de façon considérable la dynamique sociale de l'espace public. Le cas de la Promenade urbaine, dans sa zone de contact avec l'entrée des surfaces commerciales des Merciers, est éloquent (voir fiche *Usages* de la Promenade urbaine, point 5.3.1.3). Nous avons également souligné à plusieurs reprises, le fait que le quartier du Flon attire majoritairement des jeunes personnes. Ce facteur peut s'expliquer par le design typique de ses espaces publics (art contemporain, couleurs vives, architecture avant-gardiste, etc.), mais aussi par le type d'activités proposées à l'intérieur des bâtiments. Malgré une bonne mixité fonctionnelle du quartier, le public ciblé par les activités du Flon, est relativement restreint et vise avant tout la catégorie des « jeunes branchés ». Ce facteur influence fortement le type de personnes fréquentant les espaces publics. Ces remarques sont, à notre avis, importantes afin de relativiser l'impact du design et de la forme urbaine. *Une action visant à promouvoir une diversité d'usagers au sein de l'espace public devrait donc à la fois porter sur la forme (comme nous l'avons dit précédemment) et sur les programmes d'activités qui sont accueillies dans les bâtiments.*

⁷⁶ Nous rappelons ici au lecteur que nos questionnaires ont signalé des problèmes de confort au niveau des places assises se trouvant dans les espaces publics Flon-Ville et Esplanade. Ces résultats sont confirmés par notre expérience personnelle.

La *relation entre espace public et espace fermé*, comme nous l'avons vu dans nos fiches thématiques, peut également être envisagée du point de vue des *transitions formelles* entre ces deux composantes. Le Flon, par rapport à cette thématique, s'est révélé être un lieu particulièrement riche et révélateur. En se penchant sur la question, nous avons mis en évidence toute une série de transitions qui ont été implantées au sein du quartier : transparence des façades, terrasses-cafés, porches, etc. *Ces différents éléments vont dans le sens d'un brouillage des limites nettes entre espace ouvert et espace fermé, entre espace public et espace semi-public (ou privé), ainsi que des usages qui les accompagnent.* Ce flou peut être considéré comme étant ambigu. C'est notamment l'opinion de Salingaros (2000), qui considère les façades transparentes comme des vecteurs d'ambiguïté informationnelle, qui connectent visuellement, mais qui séparent d'un point de vue physique.

Les échanges que nous avons eus avec les usagers indiquent une appréciation pour ce genre de transitions. Ainsi, plusieurs personnes apprécient le fait de pouvoir observer les activités se déroulant à l'intérieur des bâtiments, sans devoir y entrer. Les terrasses-cafés sont également appréciées pour leur signification symbolique d'invitation à l'appropriation de l'espace (voir par exemple fiche *Cohérence* de la Promenade urbaine, point 5.3.1.2). Sur la base de ces observations, nous pouvons dire que cet aspect du design constitue, d'après nous, un questionnement très riche, qui mériterait d'être ultérieurement approfondi.

Pour terminer, nous soulignons l'importance de garantir une certaine intensité, au niveau des flux qui traversent un espace public. Si un lieu se distingue par une localisation périphérique et un manque de mouvement, il peut « stagner » et devenir l'objet d'une appropriation excessivement forte et peu souhaitable de la part de certains groupes minoritaires. Nous avons notamment observé cette situation au sein de la Place Flon-Ville, espace souvent occupé par des groupes d'adolescents. La cause réside peut-être dans la faible structuration de l'axe piétonnier Est-Ouest que nous avons relevé dans la partie sur la *Cohérence* et qui crée un effet « cul de sac » à Flon-Ville.

Méthodologie

Concernant la méthodologie utilisée pour cette partie de notre travail, nous pouvons faire les considérations suivantes. L'observation d'activités et d'usages s'est révélée un outil indispensable à la compréhension du Flon. Cette méthode, outre à l'enregistrement des observations relatives aux usages, nous a souvent permis de renforcer la réflexion relative à nos deux autres axes thématiques. L'observation d'usages permet, en effet, d'obtenir une information qu'il est difficile d'atteindre avec un questionnaire comme celui que nous avons utilisé. Nos observations ont été conduites sur une courte période. Nous n'avons donc pas la prétention d'avoir saisi l'ensemble des dynamiques sociales du quartier. Il se peut également que nos hypothèses, formulées sur la base de l'information récoltée, soient remises en question lors d'études plus minutieuses.

6.4 Principes directeurs

Notre mémoire nous a permis de relever certains leviers d'action qui semblent pertinents en vue d'agir sur les formes urbaines dans le but d'influencer l'appréciation positive des usagers pour un espace public donné. Il nous semble intéressant de donner une « opérativité », une application pratique aux différents éléments de diagnostic proposés dans notre travail.

Dans les annexes (chapitre 10), nous proposons une brochure avec une série de principes directeurs. Ceux-ci sont illustrés avec des photographies du Flon et d'autres villes européennes.

Les principes directeurs que nous proposons sont à envisager comme des pistes de réflexion ouvertes au débat. Ils n'ont pas la prétention de donner des solutions en matière de conception de l'espace public urbain.

7. CONCLUSION

Est-il possible d'agir sur la forme urbaine en vue de créer des espaces publics appréciés par les usagers ? De quelle façon ? Est-il possible d'identifier des microformes urbaines qui influencent l'appréciation positive de l'espace public ? Quelles sont les caractéristiques qui les distinguent ? Ce travail se donnait l'objectif de réfléchir à ces questions. Nous avons également formulé l'hypothèse que *l'appréciation d'un espace est à la fois liée à des enjeux d'ambiance, d'usages et de cohérence.*

Notre mémoire a commencé par une exploration de la façon dont les personnes évaluent les environnements (urbains). Deux points fondamentaux ont été relevés. Premièrement, la forme urbaine est un élément qui influence l'appréciation d'un espace. Deuxièmement, l'appréciation de celle-ci n'est pas uniquement un phénomène subjectif. Elle est en partie liée à des variables de caractère intersubjectif, qui peuvent être exploitées pour créer des morphologies urbaines appréciées.

Nous avons ensuite développé un cadrage théorique. Les notions d'*ambiance*, de *cohérence* ainsi que la question des *usages* ont été approfondies et éclaircies. Nous appuyant sur les arguments de plusieurs auteurs, nous avons également relevé, pour chaque thème, des pistes de réflexion sur la façon d'influencer l'appréciation de l'espace public.

Ces différents arguments ont ensuite été utilisés pour « construire » l'analyse de notre terrain d'étude. Après avoir présenté le Flon et son contexte, nous avons appliqué une méthodologie variée afin d'obtenir une information relative aux espaces publics du quartier. Ces différentes étapes nous permettent maintenant de répondre à notre question de recherche et d'évaluer la pertinence de notre hypothèse.

La synthèse de notre étude de terrain (chapitre 6) a proposé une liste détaillée des résultats concrets qui répondent à notre question de recherche. Cette section du travail a également fourni un bilan sur la méthodologie utilisée. Il nous semble donc redondant de reprendre ici ces mêmes points. Pour cette raison nous répondrons de façon plus générale à cette même question.

Nous pouvons donc affirmer que, en vue de créer des espaces publics appréciés, une action sur la forme urbaine peut être conduite de différentes façons. Il est avant tout possible de travailler sur des objets, des composantes singulières. L'implantation de certains éléments spatiaux ponctuels, avec des caractéristiques données, semble en effet constituer une intervention efficace. À titre d'exemple, nous pouvons citer les objets d'art public contemporain qui, en répondant à des critères de conception donnés, peuvent augmenter l'appréciation de l'espace public.

L'action sur la morphologie urbaine ne peut cependant se limiter à remplir l'espace public d'objets ponctuels, aussi remarquables soient-ils. Il nous semble que les idées de *RELATION* et d'*ARTICULATION entre microformes* représentent des clés supplémentaires efficaces en vue d'une action tenant compte de l'espace public dans toute sa complexité.

Ces idées peuvent s'appliquer à différentes échelles. À l'échelle du lieu, elles peuvent aider à créer un renforcement mutuel entre composantes complémentaires de l'espace public. Dans notre travail, la division d'un espace public en sous-espaces diversifiés, en est un exemple. La *relation* et l'*articulation* peuvent également aider à penser la conception des formes urbaines à des échelles supérieures, favorisant ainsi des connexions de type varié entre les différents espaces publics.

L'hypothèse proposée dans la problématique a été confirmée par notre partie théorique et par notre étude de cas. Les trois axes thématiques retenus se révèlent, à notre avis, fondamentaux pour réfléchir à l'espace public et à son appréciation. Un travail sur l'*ambiance* est nécessaire pour fournir un input sensoriel, symbolique et esthétique aux personnes fréquentant un lieu public. L'espace urbain ne constitue cependant jamais un objet de pure contemplation. Les territoires sont également des supports de pratiques, d'*usages*. Ils doivent donc être conçus prenant en considération l'ensemble des besoins humains, confort inclus. Notre étude de terrain indique que la qualité visuelle n'est pas suffisante à déclencher l'appréciation d'une composante de l'espace public. Croiser la réflexion sur l'*ambiance* avec celle des usages peut donc permettre d'éviter des erreurs de design, telles que les aménagements basés uniquement sur une réflexion esthétique.

Au même titre que l'*ambiance* et la question des *usages*, la *cohérence* nous paraît une notion fondamentale pour rendre l'espace public agréable. Au sein de la ville hétérogène et fragmentée dans laquelle nous vivons, cette notion permet de penser l'espace public dans sa dimension de lien (visuel, fonctionnel, formel ou symbolique). C'est une « notion pont » unissant la question de l'*ambiance* à celle des *usages*. Renforcer le lien entre les lieux publics, grâce à des connexions spatiales de haute qualité, permet en effet de faciliter les déplacements piétons (en créant des environnements lisibles, fluides et sans obstacles), tout en augmentant la valeur esthétique de la ville. La notion de *cohérence*, comme nous l'avons souligné, permet également de réfléchir à l'assemblage interne des composantes des lieux publics et d'éviter l'encombrement de ceux-ci par un alignement « inanimé » d'objets.

Relever l'importance et la pertinence des trois axes thématiques proposés dans notre hypothèse, ne veut pas dire que l'appréciation d'un espace public est uniquement influencée par ces aspects. Il n'existe pas de « recette toute faite » pour rendre un lieu aimé. Comme le dit Berque (1995 : 31), « *Lorsque nous faisons l'expérience d'un paysage, à chaque fois c'est toute la complexité humaine qui joue en nous, de la plus animale à la plus intellectuelle de nos motivations* ». Appréhender la question de l'appréciation de l'espace implique donc d'accepter cette complexité humaine et de l'intégrer à l'analyse. Les trois thèmes proposés pourraient (et devraient) être complétés par de nombreuses autres perspectives.

Après avoir discuté notre question de recherche et notre hypothèse, nous proposons de recadrer ce mémoire dans une perspective plus générale.

Les espaces publics du Flon peuvent à notre avis être conçus comme une métaphore de la ville contemporaine...une ville qui se cherche...une ville en mutation profonde...une ville en évolution continue.

Les espaces publics du Flon sont en forte rupture avec la ville moderne du siècle passé. Avec leur caractère piétonnier, ils rompent avec l'ère du tout à la voiture. Avec leur accent sur l'esthétique et le design contemporain, ils rompent avec l'austérité et le gris du béton. Avec l'intégration d'éléments patrimoniaux à des constructions avant-gardistes, ils rompent avec le principe de la *tabula rasa*. Le tout produit des espaces publics intégrés dans un quartier que l'on peut définir comme exubérant. Notre mémoire a mis en évidence une forte appréciation globale, de même qu'une bonne utilisation des espaces analysés. Ceci démontre, à l'instar de ce que Gospodini (2004) soutient, que les formes urbaines contemporaines sont capables de générer une appropriation de l'espace par les individus.

Malgré ces aspects positifs, notre étude des espaces publics du Flon a également ouvert des pistes de réflexion sur des améliorations possibles de la forme urbaine du quartier. Surtout au niveau des « coutures spatiales » avec son contexte, le quartier donne à certaines occasions un goût d'inachevé, de provisoire. Nous avons également pu nous rendre compte, discutant avec les lausannois, que certaines personnes ont encore du mal à accepter la mutation du quartier. Malgré le maintien de certaines caractéristiques de son identité passée, le nouveau Flon est parfois perçu comme présentant une rupture trop forte avec la période alternative du « Flon-Flon ». Il est également possible de se demander si les espaces publics analysés, tout en recueillant une forte appréciation, réussissent vraiment à établir un rapport entre le citoyen et la ville, à générer de l'émotion. En reprenant l'expression utilisée dans l'introduction, nous pouvons donc nous demander si le Flon peut être conçu comme étant un vrai *cadre d'existence*.

Dans les prochaines années, le quartier et ses espaces publics, vont très probablement faire l'objet de nouvelles interventions. Le Flon va-t-il devenir un lieu encore plus agréable et mieux intégré au sein de son contexte ? Seul le futur nous le dira...

Cette dimension évolutive de la ville possède indiscutablement un caractère fascinant. Bien que, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, la ville contemporaine a de nombreux problèmes à résoudre, elle présente cependant un fort potentiel. Le Flon, malgré ses problèmes, démontre, selon nous, qu'il est possible de recréer de la ville et de l'urbanité à partir d'espaces auparavant problématiques et délaissés. Le Flon illustre ainsi l'intérêt, pour l'urbanisme, de travailler la forme existante pour créer du neuf. Comme le disent Venturi, Scott-Brown et Izenour (2008, 1977), le processus d'apprentissage en urbanisme et en architecture se compose d'un regard en arrière, vers l'histoire et la tradition, pour aller de l'avant...

8. SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles, ouvrages et actes de colloque

AYMONINO Aldo, MOSCO Valerio Paolo (Ed.), 2006, *Espaces publics contemporains. Architecture volume zéro*, Paris : Skira.

ALLAIN Rémy, 2005, *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris : Armand Colin.

AMPHOUX Pascal, 2003, « Ambiances urbaines et espaces publics », in CAPRON Guénola, HASCHAR NOE Nadine, *L'espace public en question : usages, ambiances et participation citoyenne*, Toulouse : Université Le Mirail, pp. 50-56 (Ecole Doctorale Temps, Espace, Société et Culture, n°3).

AMPHOUX Pascal, 2005, « L'art public sera discret ou ne sera pas », in *Catalogue du Fonds d'Art Contemporain de la Ville de Genève*, Collection 1991-1993, Neuchâtel : Editions La Baconnière, pp. 511-514.

ANDRES Lauren, 2008, *La ville mutable. Mutabilité et référentiels urbains : les cas de Bouchayer Viallet, de la Belle de Mai et du Flon*, Grenoble : Université Pierre Mendès France, Thèse de doctorat en urbanisme et aménagement.

BALAY Olivier, 2003, « Les chorographies de l'urbanité sonore », *Géocarrefour*, n° 2, pp. 159-165.

BASSAND Michel et al., 2001, *Vivre et créer l'espace public*, Lausanne : PPUR.

BERQUE Augustin, 1995, *Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris : Hazan.

BOCHET Béatrice et RACINE Jean-Bernard, 2002, « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour*, n° 2, pp. 117-132.

BOCHET Béatrice, 2008, « Les affects au cœur des préoccupations urbaines et urbanistiques : la réintroduction du sensible pour penser et concevoir la ville », *Geographica Helvetica*, n° 4, pp. 253-261.

BRADY Emily, 2002, « Vers une véritable esthétique de l'environnement », *Cosmopolitiques*, n° 15, pp. 73-83.

BROMLEY Rosemary et al., 2003, « Disaggregating the space – time layers of city-centre activities and their users », *Environnement and Planning A*, vol. 35, pp. 1831-1851.

CALLAHAN Peter, 2000, « Inter-subjective qualitative landscape interpretation : a contributing research methodology in the exploration of the "Edge City" », *Landscape Journal*, 19 (1-2), pp. 103-110.

CERTU, 2007, *Comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement. Approches sensibles*, Lyon : CERTU.

CHALAS Yves, 2000, *L'invention de la Ville*, Paris : Anthropos.

CHELKOFF Grégoire, THIBAUD Jean-Paul, 1992, « L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, pp. 7-16.

CHOAY Françoise, 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris : Ed. du Seuil.

CITY OF LOS ANGELES, 2009a, « Downtown design guide », Los Angeles : Department of City Planning, http://www.urbandesignla.com/downtown_guidelines.htm. Consulté le : 10.02.2010.

CITY OF LOS ANGELES, 2009b, « Walkability checklist guidance for entitlement review », Los Angeles : Department of City Planning, <http://www.urbandesignla.com/walkability.htm>. Consulté le : 10.02.2010.

CYBRIWSKY Roman, 1999, « Changing patterns of urban public space. Observations and assessments from the Tokyo and New-York metropolitan areas », *Cities*, n° 4, pp. 223-231.

CLERC Mathias, 2009, *Les espaces verts dans l'aménagement urbain durable : le cas du futur quartier durable des Plaines-du-Loup à Lausanne*, Lausanne, Université de Lausanne, Mémoire de master en géographie.

COOPER MARCUS Clare, FRANCIS Carolyn (Ed.), 1998, *People places. Design guidelines for urban open space*, New York : Wiley.

CORNEA Serban, 2008, « User-focused public space (M)UTOPIA in Danemark », *Architectural Design*, vol. 78 : 1, pp. 80-83.

CULLEN Gordon, 2009 (1961), *The concise Townscape*, Oxford : Elsevier Architectural Press.

DARDEL Eric, 1990 (1952), *L'homme et la terre. Nature de la réalité géographique*, Paris : Editions du CTHS.

DE SABLET Michel, 1988, *Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins*, Paris : Editions du Moniteur.

DIND Jean-Philippe, 2009, « La qualité urbaine : des registres de signification aux principes de conception », *Vues sur la ville (La qualité urbaine)*, n° 22, pp. 3-5.

FENTON Mark D., RESER Joseph P., 1988, « The assessment of landscape quality : an integrative approach », in NASAR Jack L. (Ed.) *Environmental aesthetics*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 108-119.

FINGERHUT Carl, 2004, *Learning from China. The tao of the city*, Basel : Birkhäuser.

FORSYTH Ann, CREWE Katherine, 2009, « New visions for Suburbia : reassessing aesthetics and place-making in Modernism, Imageability and New Urbanism », *Journal of Urban Design*, vol. 14 : 4, pp. 415-438.

FRACASSO Liliana, 2008, « Lo spazio urbano attraverso i sensi : mappatura dei territori e orditura dei fatti, Acte de colloque, *Diez años de cambios en el mundo, en la geografía y en las ciencias sociales (1999-2008)*, Barcelone : Université de Barcelone, 26-30 mai 2008, <http://www.ub.es/geocrit/-xcol/203.htm>. Consulté le : 11.12.2009.

GALLETY Jean-Claude, 2001, « Eloge du potelet », in TOUSSAINT Jean-Yves, ZIMMERMANN Monique (Sous la dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne : PPUR, pp. 209-220.

GEISLER Elise, 2008, « Vers une qualité sonore des espaces publics », *Projets de paysage (publication électronique)*, http://www.projetsdepaysage.fr/fr/_vers_une_qualite_sonore_des_espaces_publics. Consulté le : 25.09.2009.

GENDRAULT Camille, 2009, « Naples : repenser la ville à partir de la qualité des frontières internes », *Espaces et sociétés*, n° 138, pp. 85-97.

GOSPODINI Aspa, 2004, « Urban morphology and place identity in european cities : built heritage and innovative design », *Journal of Urban Design*, vol. 9, n°2, pp. 225-248.

GROUPE LO, 2009, *Quartier du Flon*, Lausanne : Editions du Flon.

HOFSTETTER Martin, 2006, *Espace(s) public(s), une esquisse*, Lausanne, Université de Lausanne, Mémoire de DESS en développement urbain, gestion des ressources et gouvernance.

KOOHLAAS Rem et al., 2000, *Mutations*, Bordeaux : Arc en rêve centre d'architecture.

KOROSEK-SERFATY Perla, 1988, « La sociabilité publique et ses territoires – Places et espaces publics urbains », *Architecture et Comportement*, vol. 4, n° 2, pp. 111-132.

LAMANTIA Frédéric, 2003, « Les effets territorialisants des sons, reflets de la société en ses lieux et ses états d'âme », *Géocarrefour*, Vol. 78, N°2, pp. 173-175.

LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin.

LYNCH Kevin, 1976 (1960), *L'image de la cité*, Paris : Dunod.

LOTHIAN Andrew, 1999, « Landscape and the philosophy of aesthetics : is landscape quality inherent in the landscape or in the eye of the beholder ? », *Landscape and Urban Planning*, n° 44, pp. 177-198.

MADANIPOUR Ali, 1999, « Why are the design and development of public spaces significant for cities ? », *Environnement and Planning B : Planning and Design*, vol. 26, pp. 879-891.

MANGIN David, PANERAI Philippe, 2005 (1999), *Projet urbain*, Marseille : Editions Parenthèses.

MASBOUNGI Ariella (Sous la dir.), 2004, *Penser la ville par l'art contemporain*, Paris : Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer/Editions de la Villette.

MEIRONIN Benoît, VALLA Jean-Paul, 2006, « Les servuctions urbaines : la création contemporaine au service du marketing territorial », *Décisions Marketing*, n° 42, pp. 63-73.

MOUGHTIN Cliff, OC Taner, TIESDELL Steven, 1995, *Urban design. Ornament and decoration*, Oxford : Butterworth Architecture.

NASAR Jack L., 1998, *The evaluative image of the city*, Thousand Oaks : SAGE Publications.

NORBERG-SCHULZ Christian, 1981, *Genius Loci. Paysage, Ambiance, Architecture*, Bruxelles : Pierre Mardaga éditeur.

OSTERMANN Frank, TIMPF Sabine, 2007, « Evaluating Sustainable Appropriation of Urban Public Parks », Acte de colloque, REAL CORP 007 : To plan is not enough, Vienna, 20-23 mai 2009, http://www.corp.at/corp_relaunch/papers_txt_suche/corp2007_OSTERMANN.pdf. Consulté le : 13.10.2009.

PALMER James F., 2000, « Reliability of Rating Visible Landscape Qualities », *Landscape Journal*, 19 (1-2), pp. 166-178.

PANERAI Philippe et al., 1999, *Analyse urbaine*, Marseille : Editions Parenthèses.

PORTA Sergio, RENNE John Luciano, 2005, « Linking urban design to sustainability : formal indicators of social urban sustainability field research in Perth, Western Australia », *Urban Design International*, n° 10, pp. 51-64.

PORTEOUS John D., 1996, *Environmental aesthetics. Ideas, politics and planning*, London and New York : Routledge.

- RACINE Jean-Bernard (1985), « Qualité della vita, benessere e mutamento sociale: verso una nuova geografia degli spazi vissuti e dei rapporti dell'uomo con il territorio », in: Copeta Clara (Ed.), *Esistere ed Abitare, Prospettive umanistiche nella geografia francofona*, Milan : Angeli: pp. 199-246.
- RAFFESTIN Claude, BRESSO Mercedes, 1979, *Travail, Espace, Pouvoir*, Lausanne : Editions l'Âge de l'Homme.
- RAFFESTIN Claude, 2005, *Dalla nostalgia del territorio al desiderio di paesaggio. Elementi per una teoria del paesaggio*, Firenze : Alinea.
- ROUX Michel, 2004, « L'espace public peut-il vraiment être public ? », in BERDOULAY Vincent, DA COSTA Paolo C., LOLIVE Jacques (Sous la dir.), *L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences*. Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, pp. 75-86.
- SALINGAROS Nikos, 1998, « Theory of the urban web », *Journal of Urban Design*, vol. 3 : 1, pp. 53-71.
- SALINGAROS Nikos, 2000, « Complexity and urban coherence », *Journal of Urban Design*, vol. 5 : 3, pp. 291-316.
- SEPE Marichela, 2009, « Integrating place identity, urban sustainability and globalization : a great challenge for the city of the future », Acte de colloque, *City Futures 2009, An international conférence on globalism and urban change*, Madrid, 4-6 juin 2009, http://www.cityfutures2009.com/PDF/83_Sepe_Marichela.pdf. Consulté le : 17.01.2010.
- SHARP Joanne et al., 2005, « Just art for a just city : public art and social inclusion in urban regeneration », *Urban Studies*, vol. 42, n°5/6, pp. 1001-1023.
- SIEVERTS Thomas, 2004, *Entre ville : une lecture de la Zwischenstadt*, Paris : Editions Parenthèses.
- SIU Kin W. M., 2005, « Pleasurable products : public space furniture with userfitness », *Journal of Engineering Design*, vol. 16, n° 6, pp. 545-555.
- THWAITES Kevin et al., 2005, « Restorative urban open space : exploring the spatial configuration of human emotional fulfillment in urban open space », *Landscape Research*, vol. 30, n° 4, pp. 525-547.
- TREIB Marc, 2001, « The content of landscape form (The limits of formalism) », *Landscape Journal*, 20 (2), pp. 119-140.
- TUAN Yi-Fu, 1990 (1974), *Topophilia. A study of environmental perception, attitudes, and values*, New York : Columbia University Press.
- TUAN Yi-Fu, 2006 (1977), *Espace et lieu. La perspective de l'expérience*, Genève : Archigraphie Paysages.
- TUREL SONMEZ Hatice et al., 2007, « Evaluation of elderly people's requirements in public open space. A case study in Bornova District (Izmir, Turkey) », *Building and Environment*, 42, pp. 2035-2045.
- TVEIT Mari et al., 2006, « Key concepts in a Framework for Analysing Visual Landscape Character », *Landscape Research*, vol. 31, n° 3, pp. 229-255.
- VENTURI Robert, SCOTT-BROWN Denise, IZENOUR Steven, 2008 (1977), *L'enseignement de Las Vegas*, Wavre : Mardaga.
- VIALA Laurent, 2005, « Contre le déterminisme de la forme urbaine, une approche totale de la forme de la ville », *Espaces et sociétés*, n° 122, pp. 99-114.

VOISIN Bruno, 2001, « Observer les lieux et les gens, penser l'aménagement », in TOUSSAINT Jean-Yves, ZIMMERMANN Monique (Sous la dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne : PPUR, pp. 147-156.

WARD THOMPSON Catharine, 2002, « Urban open space in 21st century », *Landscape and Urban Planning*, n° 60, pp. 59-72.

ZEPF Markus, 1999, *Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité : analyse sociospatiale de quatre places lausannoises*, Lausanne, EPFL, Thèse de doctorat.

ZEPF Markus, 2001, « Les paradigmes de l'espace public », in TOUSSAINT Jean-Yves, ZIMMERMANN Monique (Sous la dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne : PPUR, pp. 59-70.

ZEPF Markus (Sous la dir.), 2004, *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne : PPUR.

ZUKIN Sharon, 1998, « Politics and aesthetics of public space : the "american" model », *Urbanitats (publication électronique du CCCB de Barcelone)*, <http://www.publicspace.org/en/text-library/eng/a013-politics-and-aesthetics-of-public-space-the-american-model>. Consulté le : 15.09.2009.

Sites internet consultés

<http://www.elprdu.com/about.html>. Site du laboratoire *Experiental Landscape* (Université de Sheffield). Consulté le : 12.02.2010.

<http://www.lo-holding.ch>. Site de la société LO (Gestionnaire du Flon). Consulté le : 22.11.2009.

<http://www.planning.org/greatplaces/spaces/characteristics.htm>. Guide de conception à l'espace public urbain (American Planning Association). Consulté le : 10.03.2010.

<http://www.sustainablecities.org.uk/public-space/adaptation/comfort>. Site sur la conception de l'espace public (Sustainablecities). Consulté le : 20.10.2009.

<http://www.urbanism.org>. Site de liens vers des articles d'urbanisme. Consulté le : 10.04.2010.

<http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=2051>. Page du portail statistique du canton de Vaud. Consulté le : 22.05.2010.

Articles de presse

DANESI Marco, 2010a, « Le nouveau maître du Flon », *Le Temps*. <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/4d33d6d4-289d-11df-adb9-1451c27f8520|2>. Consulté le : 06.03.2010.

DANESI Marco, 2010b, L'esprit du passé à l'épreuve de la « grande mutation », *Le Temps*. <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/4c58dc46-289d-11df-adb9-1451c27f8520>. Consulté le : 06.03.2010.

SCRUTON Roger, 2009, « The High Cost of Ignoring Beauty », *The American – The Journal of the American Enterprise Institute*. <http://www.american.com/archive/2009/december-2009/the-high-cost-of-ignoring-beauty>. Consulté le : 02.02.2010.

9. TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Modèle d'évaluation environnementale	p.10
Figure 2 : Intérêt, préférence et complexité	p.18
Figure 3 : Ajouter de la complexité visuelle à travers une action sur les volumétries	p.19
Figure 4 : Croquis de Cullen d'une enclosure	p.20
Figure 5 : Art dans l'espace public à Barcelone	p.23
Figure 6 : Manque de cohérence urbaine	p.27
Figure 7 : Espace ponctuel, directionnel et transitionnel	p.29
Figure 8 : Couplage entre chaussée et front bâti à travers des marquises	p.33
Figure 9 : Passages piétons traversant les îlots	p.35
Figure 10 : Le Flon et son contexte spatial	p.45
Figure 11 : Le réseau d'espaces publics du centre ville lausannois entourant le quartier du Flon	p.46
Figure 12 : Espaces verts (Parc de Montbenon), Espaces historiques (Place de la Palud), Espaces de conception récente (Place de l'Europe)	p.46
Figure 13 : Les affectations contextuelles au quartier du Flon	p.48
Figure 14 : Le Flon lors de sa période industrielle	p.49
Figure 15 : Localisation et présentation des espaces publics analysés	p.54
Figure 16 : Aperçu du Flon depuis les arcades du Grand Pont et la Place de l'Europe	p.56
Figure 17 : Le parc de l'EPSIC et la Rue de Genève	p.57
Figure 18 : La Rue de la Vigie	p.57
Figure 19 : La marge Ouest et une des entrées du quartier	p.58
Figure 20 : Vue sur l'Esplanade du Flon depuis la terrasse de Montbenon	p.58
Figure 21 : Le segment Sud-Est	p.59
Figure 22 : Le segment Sud-Ouest : un environnement faiblement piétonnier	p.60
Figure 23 : Ouverture visuelle de Bel-Air vers le Flon	p.60
Figure 24 : Entrées du quartier	p.61
Figure 25 : L'entrée du quartier de la partie Flon-Ville	p.61
Figure 26 : Carte de synthèse – les parcours piétons de connexion entre le Flon et son contexte spatial	p.62
Figure 27 : Brusque discontinuité du revêtement du sol et obstruction visuelle par le mobilier urbain	p.64
Figure 28 : Environnement à faible qualité piétonnière et connexion avec la Place Flon-Ville	p.64

Figure 29 : Le premier segment et le couloir situé au Nord de l'Esplanade	p.65
Figure 30 : Interruption de la continuité de l'axe par le mobilier urbain	p.66
Figure 31 : L'espace délimité par les Colonnades et le tunnel du bâtiment de l'administration	p.66
Figure 32 : Couloir de connexion perpendiculaire	p.67
Figure 33 : Carte de synthèse - les deux axes de connexion Est-Ouest	p.67
Figure 34 : Plan de site et vue 3D de la Promenade urbaine	p.69
Figure 35 : Vue globale depuis la passerelle de la Place de l'Europe et façades	p.70
Figure 36 : Sens de position – « enveloppement » par la structure bâtie	p.71
Figure 37 : Art public contemporain - le canal fontaine et les vitrines d'exposition	p.72
Figure 38 : Structuration de l'espace public par le front bâti	p.74
Figure 39 : Drapeaux indiquant les activités accueillies par les bâtiments	p.75
Figure 40 : Poubelle de recyclage et sièges-fauteuils - des « signatures » du quartier	p.75
Figure 41 : Verdures insérées dans un grillage	p.76
Figure 42 : Sièges-fauteuils disposés en cercle	p.77
Figure 43 : Transition entre espace ouvert et fermé au sein du complexe des Merciers	p.78
Figure 44 : Usagers de la Promenade urbaine	p.79
Figure 45 : Modes d'utilisation de la Promenade urbaine	p.81
Figure 46 : Plan de site et vue 3D des Places Merciers	p.83
Figure 47 : Place Sud	p.84
Figure 48 : Place Nord	p.85
Figure 49 : Sens de position - ouverture visuelle vers la Place Nord	p.85
Figure 50 : Ensemble sculptural	p.86
Figure 51 : Structuration de l'espace public par le front bâti et mobilier urbain	p.88
Figure 52 : Structuration du couloir piéton par le front bâti	p.89
Figure 53 : Bancs en bois et mobilier du café-restaurant	p.92
Figure 54 : Modes d'utilisation des Places Merciers	p.94
Figure 55 : Plan de site et vue 3D de l'Esplanade	p.96
Figure 56 : La structure métallique recouverte de verdure des Pépinières	p.97
Figure 57 : La façade de la Miroiterie et celle du MAD	p.98
Figure 58 : Mobilier urbain - la toilette « design » de l'Esplanade	p.98
Figure 59 : Sens de position - encadrement avec « percées visuelles »	p.99

Figure 60 : Art public contemporain - Pergola métallique et vitrines d'exposition	p.100
Figure 61 : Structuration de l'espace public par le front bâti	p.102
Figure 62 : Couplage entre la Pergola métallique et les marquises des bâtiments industriels, le socle de la Miroiterie	p.103
Figure 63 : Banc métallique et sièges secondaires sur la scène des Télégraphes	p.106
Figure 64 : Porches des Colonnades et terrasse-café	p.106
Figure 65 : Flaques d'eau	p.107
Figure 66 : Usagers jouant à la pétanque au centre de l'Esplanade	p.109
Figure 67 : Modes d'utilisation de l'Esplanade	p.110
Figure 68 : Plan de site et vue 3D de la Place Flon-Ville	p.112
Figure 69 : Vue de la Place Flon-Ville en direction Sud et en direction Nord	p.113
Figure 70 : Sens de position - effet de enclosure	p.114
Figure 71 : Structuration de l'espace public par le front bâti	p.116
Figure 72 : Banc public en béton	p.117
Figure 73 : Bancs en acier de forme irrégulière	p.118
Figure 74 : Terrasse-café et porches	p.119
Figure 75 : Usages mouvementés au centre de la Place Flon-Ville	p.120
Figure 76 : Modes d'utilisation de la Place Flon-Ville	p.121

10. ANNEXES

ANNEXE 1. QUESTIONNAIRE POUR INTERVIEW *IN-SITU*

Nous proposons ici le questionnaire utilisé pour nos entretiens *in situ*, avec l'exemple de celui conçu pour la *Promenade urbaine*. Pour les autres espaces nous avons utilisé un questionnaire de la même sorte, seul le plan final et quelques détails les distinguaient.

Ian Losa, 2010 (IGUL-UNIL)

Mémoire de master en géographie (Etudes urbaines)

APPRECIATION DES ESPACES PUBLICS DU FLON - QUESTIONNAIRE POUR ENTRETIEU

Espace public	Promenade urbaine	Âge et sexe	
Date		Profession	

1. Indiquez si les éléments suivants VOUS PLAISENT ou NE VOUS PLAISENT PAS

	J'aime / Je n'aime pas	
- Les façades des bâtiments (couleurs, détails, matériaux, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Le revêtement du sol (couleur, matériel, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- L'aspect du mobilier urbain (bancs, poubelles, éléments d'illumination, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- La présence et les caractéristiques des éléments d'art contemporain (vitrines d'exposition et cubes blancs)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- L'ambiance sonore (bruit des voitures, sons, écho, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Les sensations que le sol vous donne quand vous marchez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Répondez aux affirmations suivantes par OUI ou NON

	Oui / Non	
- Cet espace me paraît suffisamment « vert »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cet espace me donne l'agréable sensation d'être « enveloppé » par les bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- J'aime la/les ouverture/s visuelle/s vers l'extérieur que me donne cet espace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cet espace me semble propre et bien entretenu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Répondez aux affirmations suivantes par OUI ou NON

	Oui / Non	
- Les places assises sont suffisamment confortables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Ce lieu me permet d'avoir un contact agréable avec d'autres personnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Ce lieu me permet de trouver un espace de tranquillité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Les flux (passages) de personnes qui sont générés par ce lieu sont agréables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Ce lieu s'adapte bien aux activités que j'ai envie d'y mener	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ian Losa, 2010 (IGUL-UNIL)

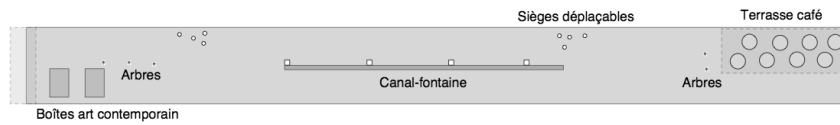
Mémoire de master en géographie (Etudes urbaines)

4. Répondez aux affirmations suivantes selon les choix proposés**Oui / Non**

- Cet espace public me semble bien intégré au sein du quartier du Flon
- L'organisation d'ensemble des éléments qui composent cet espace public me semble
- Chaotique** **Ordonnée**

5. Répondez à l'affirmation suivante par OUI ou NON**Oui / Non**

- De façon globale j'aime et je trouve agréable cet espace public

6. Marquez sur le plan s'il y a une zone de cet espace (ou plusieurs) que vous aimez/vous n'aimez pas

Situation: 1:500



ANNEXE 2. RESULTATS INTERVIEWS *IN-SITU* (QUESTIONNAIRES)

Nous proposons ici les résultats de nos *questionnaires in-situ*. L'information recueillie a été divisée selon les axes thématiques utilisés dans les fiches, tout en suivant l'ordre du questionnaire (*Annexe 1*). Dans notre analyse, de façon générale, les éléments donnant les résultats 10-0, 9-1, 8-2, ont été interprétés comme ayant donné lieu à une *forte appréciation* (positive ou négative). Le résultat 7-3 a été interprété comme une *appréciation normale*. Les autres résultats 6-4, 5-5, ont généralement été considérés comme étant *ambigus*. Les images constituent un résumé de l'information recueillie à travers ce que nous avons appelé les *Dessins sur plan*. Les chiffres à côté des signes +/- indiquent le nombre de personnes ayant intégré un élément donné au sein de leur dessin (et l'appréciation positive ou négative d'un élément).

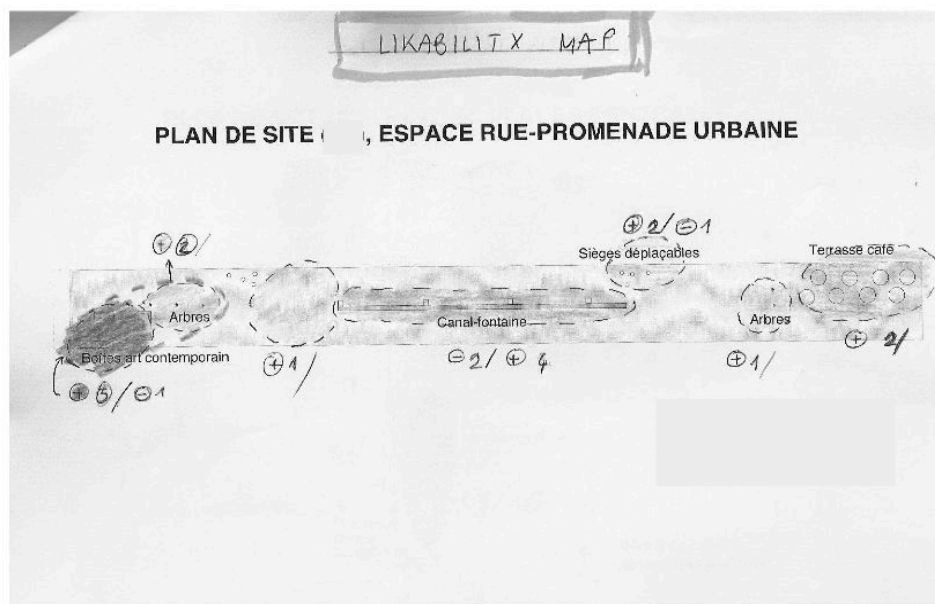
Promenade urbaine

Axe thémat.	Sous-thème.	Question	Apprécié	Pas apprécié
Ambiance	Qual. vis.	<i>Façades bâtiments</i>	9	1
	Qual. vis.	<i>Revêtement sol</i>	6	4
	Qual. vis.	<i>Mobilier urbain</i>	9	1
	Art cont.	<i>Présence et caractérist.</i>	10	0
	Amb sonore	<i>Ambiance sonore</i>	3	7
	Amb tactile	<i>Sensations sol</i>	7	3
	Qual. vis.	<i>Vert suffisant</i>	1	9
	Qual. vis.	<i>Enveloppement</i>	10	0
	Qual. vis.	<i>Ouvertures</i>	7	3
	Qual. vis.	<i>Propreté et entretien</i>	9	1

Axe thémat.	Sous-thème	Question	Oui	Non
Usages	Confort	<i>Bancs confortables</i>	7	3
	Sociabilité	<i>Contact autres pers.</i>	7	3
	Sociabilité	<i>Espace de tranquillité</i>	7	3
	Flux	<i>Flux sont agréables</i>	9	1
	Activités	<i>Espace Adapté activités</i>	9	1

Axe thémat.	Sous-thème	Question	Oui	Non
Cohérence	Artic. spatiale	<i>Intégration quartier</i>	10	0
			Chaotique	Ordonné
	Cohér. interne	<i>Org. d'ensemble</i>	0	10

	Question	Oui	Non
Appréc. globale	<i>Espace public aimé et agréable</i>	9	1



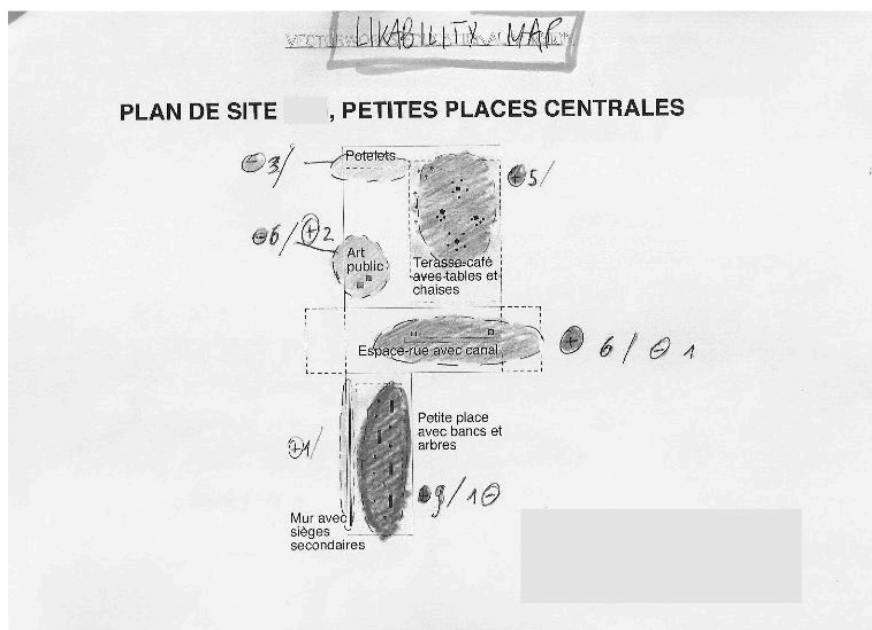
Places Merciers

Axe thématique.	Sous-thème.	Question	Apprécié	Pas apprécié
Ambiance	Qual. vis.	Façades bâtiments	9	1
	Qual. vis.	Revêtement sol	9	1
	Qual. vis.	Mobilier urbain	8	2
	Art cont.	Présence et caractérist.	5	5
	Amb sonore	Ambiance sonore	9	1
	Amb tactile	Sensations sol	5	5
	Qual. vis.	Vert suffisant	5	5
	Qual. vis.	Enveloppement	7	3
	Qual. vis.	Ouvertures	9	1
	Qual. vis.	Propreté et entretien	10	0

Axe thématique.	Sous-thème	Question	Oui	Non
Usages	Confort	Bancs confortables	9	1
	Sociabilité	Contact autres pers.	7	3
	Sociabilité	Espace de tranquillité	5	5
	Flux	Flux sont agréables	9	1
	Activités	Espace Adapté activités	9	1

Axe thématique.	Sous-thème	Question	Oui	Non
Cohérence	Artic. spatiale	Intégration quartier	10	0
			Chaotique	Ordonné
	Cohér. interne	Org. d'ensemble	2	8

	Question	Oui	Non
Apprécié globale	Espace public aimé et agréable	9	1



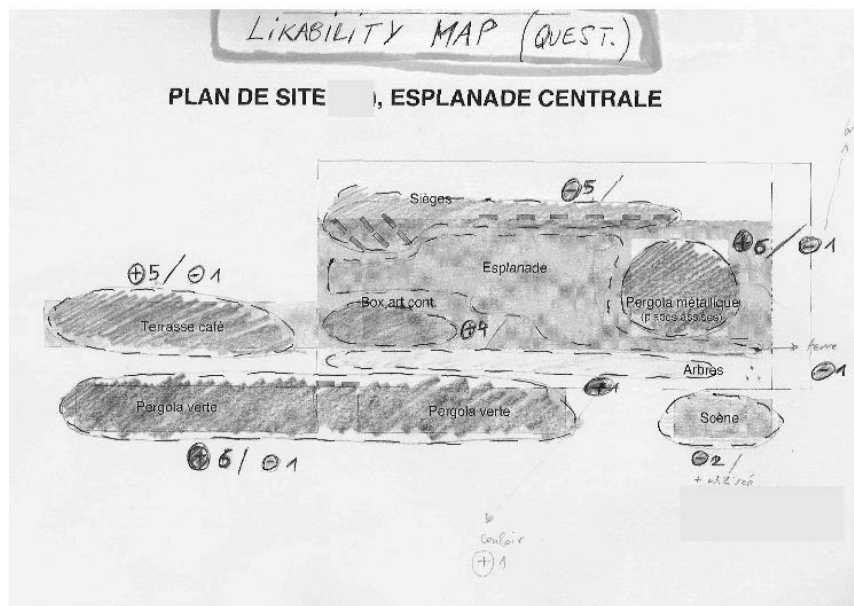
Esplanade

Axe thématique	Sous-thème	Question	Apprécié	Pas apprécié
Ambiance	Qual. vis.	Façades bâtiments	9	1
	Qual. vis.	Revêtement sol	5	5
	Qual. vis.	Mobilier urbain	7	3
	Art. cont.	Présence et caractérist.	9	1
	Amb sonore	Ambiance sonore	7	3
	Amb tactile	Sensations sol	3	7
	Qual. vis.	Vert suffisant	0	10
	Qual. vis.	Enveloppement	7	3
	Qual. vis.	Ouvertures	7	3
	Qual. vis.	Propreté et entretien	10	0

Axe thématique	Sous-thème	Question	Oui	Non
Usages	Confort	Bancs confortables	3	7
	Sociabilité	Contact autres pers.	7	3
	Sociabilité	Espace de tranquillité	4	6
	Flux	Flux sont agréables	8	2
	Activités	Espace Adapté activités	8	2

Axe thématique	Sous-thème	Question	Oui	Non
Cohérence	Artic. spatiale	Intégration quartier	8	2
			Chaotique	Ordonné
	Cohér. interne	Org. d'ensemble	1	9

	Question	Oui	Non
Apprécié globale	Espace public aimé et agréable	9	1



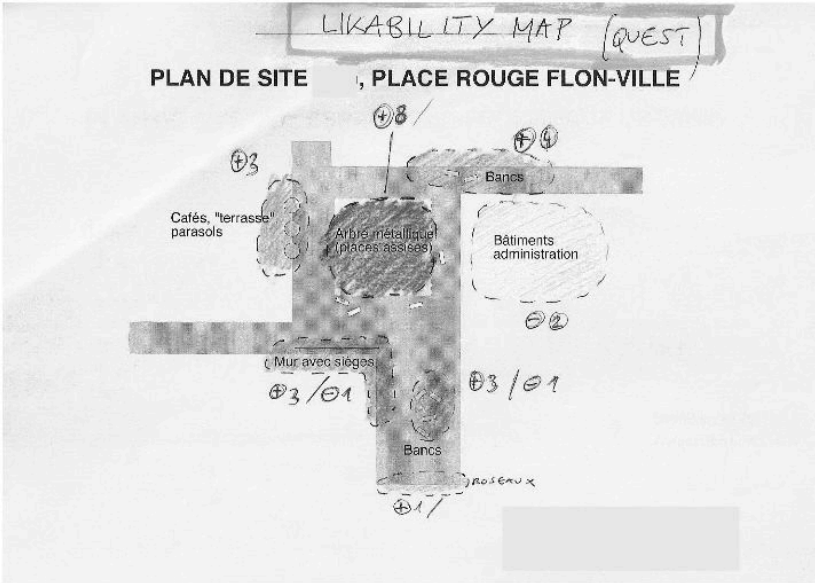
Place Flon-Ville

Axe thémat.	Sous-thème	Question	Apprécié	Pas apprécié
Ambiance	Qual. vis.	Façades bâtiments	7	3
	Qual. vis.	Revêtement sol	10	0
	Qual. vis.	Mobilier urbain	10	0
	Art cont.	Présence et caractérist.	10	0
	Amb. sonore	Ambiance sonore	7	3
	Amb. tactile	Sensations sol	10	0
	Qual. vis.	Vert suffisant	2	8
	Qual. vis.	Enveloppement	5	5
	Qual. vis.	Ouvertures	8	2
	Qual. vis.	Propreté et entretien	6	4

Axe thémat.	Sous-thème	Question	Oui	Non
Usages	Confort	Bancs confortables	5	5
	Sociabilité	Contact autres pers.	7	3
	Sociabilité	Espace de tranquillité	6	4
	Flux	Flux sont agréables	7	3
	Activités	Espace Adapté activités	9	1

Axe thémat.	Sous-thème	Question	Oui	Non
Cohérence	Artic. spatiale	Intégration quartier	10	0
			Chaotique	Ordonné
	Cohér. interne	Org. d'ensemble	3	7

	Question	Oui	Non
Appréci. globale	Espace public aimé et agréable	10	0



ANNEXE 3. RESUME INFORMATION DERIVES URBAINES VIRTUELLES (INTERVIEWS *OUT-SITU*)

Au cours de nos interviews semi dirigés *out-situ*, nous avons demandé aux personnes interviewées de nous exposer, pour chaque espace public virtuellement visité, les *caractéristiques spatiales appréciées ainsi que celles non appréciées*. Dans certains cas, lorsque nous le considérons utile, nous avons poussé nos interlocuteurs à approfondir des aspects qu'ils avaient à peine abordés. Les personnes pouvaient argumenter librement leur réponse.

Nous proposons ici une synthèse des réponses. Pour chaque espace public, nous reportons les commentaires les plus récurrents, exposés sous forme de points. Sous l'appellation *Autres commentaires* nous indiquons des réflexions qui nous paraissent intéressantes, tout en n'étant pas ressorties à plusieurs reprises. Entre guillemets sont reportées des citations tirées de nos interviews.

Echantillon des personnes interviewées

Sexe	Âge	Profession
Femme	29	Illustratrice
Femme	31	Chercheuse
Femme	56	Enseignante
Femme	59	Retraitée
Homme	60	Retraité
Homme	65	Retraité
Homme	25	Psychologue
Homme	26	Chimicien
Homme	25	Ingenieur en environnement
Homme	24	Électricien

Promenade urbaine

Commentaires récurrents

- Le fait de pouvoir s'asseoir dans la rue est très positif.
- Il y a trop peu de verdure. Ça donne l'impression d'une implantation artificielle de la végétation. « *On dirait que les arbres sortent du ciment* ».
- Le sens de position est bon. Il y a un bon rapport entre bâtiments et chaussée. C'est un espace qui donne l'impression d'être assez large.
- Il y a un géométrisme excessif. « *Tout à l'air posé, ça manque de dynamisme* ». « *C'est trop linéaire* ».
- Le canal-fontaine est très appréciable, sur plusieurs niveaux (l'élément EAU, la position de la structure, cubes, etc.).
- La terrasse-café est positionnée de façon intéressante, au début de la promenade. « *Elle donne une dimension humaine à l'espace* ». Elle souligne également le caractère piéton du lieu. L'utilisation du bois au niveau des aménagements est bienvenue.
- Les façades translucides vont bien avec l'aspect géométrique du quartier. On voit ce que les gens font dedans, il y a une interaction entre espace public et espace fermé...c'est plaisant.

Autres commentaires

- « *C'est un espace ou l'on a plusieurs choses auxquelles l'œil peu s'attacher* »
- « *Les enseignes commerciales des vitrines m'assalissent* »

Places Merciers

Commentaires récurrents

- C'est bien de proposer une différence au niveau du revêtement du sol. Le pavé ainsi que la plaque de plastique vert sont des éléments intéressants. Ils donnent une structure à l'espace !
- La translucidité des façades reflète l'identité du quartier.
- C'est bien d'avoir des arbres et des buissons. C'est bien aussi d'avoir une rupture de la logique d'alignement au niveau de la disposition des éléments végétaux.
- C'est plaisant d'avoir des bancs en bois. Le bois est un matériel chaud.
- L'art public est positionné de façon bizarre, pourquoi là ?
- Terasse-café. C'est toujours bien d'avoir un lieu où l'on peut prendre à boire et à manger.

Esplanade

Commentaires récurrents

- Les façades sont très intéressantes. C'est bien de maintenir une identité passée. Le mélange de style est très intéressant, « *Comme ça j'arrive à apprécier les bâtiments modernes mais ce ne serait pas la même chose s'ils étaient tout seuls* ».
- C'est bien qu'il y ait beaucoup de couleurs.
- C'est un espace très ludique (terre de tennis, toilette transparente, Miroiterie avec surface gonflée, etc.).
- Le géométrisme est excessif. C'est un espace à un côté froid, il manque de vigueur. « *On aurait pu introduire de la diversité dans les formes des nouveaux bâtiments pour contraster* ». « *C'est un espace qui est très varié au niveau de la garniture mais si on regarde la structure générale et certains choix ça reste tout de même très classique...* ».
- L'orientation des bancs n'est pas bonne. Pourquoi sont-ils tournés vers les bâtiments et non pas vers l'Esplanade ? « *L'alignement proposé est austère* ».
- Les Pépinières introduisent une dimension naturelle. C'est une façon intéressante d'introduire la nature dans l'espace public (ça change de l'arbre posé). « *C'est des générateurs de sensations* ». De la même façon que le sable rouge, ces éléments contrastent avec la dureté des éléments minéraux.

- La Miroiterie est un bâtiment très original, qui surprend.

Autres commentaires

- L'idée des vitrines d'art contemporain « est bonne, ça fait que j'ai envie de m'y arrêter, mais le côté commercial me dérange quand même ».

- « L'espace intérieur est trop vide. On y fait quoi ? »

Place Flon-Ville

Commentaires récurrents

- Les façades ne sont pas laides. Elles rappellent la linéarité et le géométrisme du quartier. Le verre transparent donne de l'ouverture.

- Les porches sont bien.

- Le revêtement du sol est une bonne alternative au goudron. C'est ludique, ça renvoie à l'image du sport. Le tartan introduit de la couleur dans un espace qui serait autrement triste et gris.

- Manque de verdure et froideur des matériaux.

- C'est bien que les bancs ne soient pas alignés.

Autres commentaires

- Zone centrale surélevée. « Ça crée un effet de scène, mais ça fonction n'est pas claire. C'est comme si les gens, en se posant sous l'arbre, deviennent partie de l'œuvre d'art ! ».

- Arbre Métallique. « Il y a une dimension de rassemblement, d'espace communautaire, de concentration de gens. Mais est-ce que c'est ça que l'on recherche dans un espace public ? Ce serait mieux de mettre plusieurs arbres peut être... ». « C'est conceptuel, ça parle au cerveau plus qu'aux sensations... Je ne me mettrait pas en dessous, même si, je le trouve intéressant ». « C'est sans doute la structure la plus audace du quartier ! ».

ANNEXE 4. PRINCIPES DIRECTEURS (BROCHURE)



Ian Losa /
Mémoire de Master en Géographie /
Université de Lausanne (IGUL)

“AIMEZ-VOUS CET ESPACE PUBLIC? POURQUOI?”

Pistes
de réflexion
sur les
composantes spatiales
de l'appréciation
de l'espace public urbain:
une étude du quartier
lausannois du Flon

Juin 2010

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA CONCEPTION
DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

AXES THEMATIQUES :

> AMBIANCE



► L'ESPACE PUBLIC DEVRAIT ETRE CONÇU COMME UN SUPPORT DE L'EXPERIENCE ESTHETIQUE ET DU RAPPORT INTIME AVEC L'ESPACE. ◀

► Barcelone, Villa Olimpica, 2008
photo: Ian Losa

> COHERENCE



► L'ESPACE PUBLIC DEVRAIT ETRE CONÇU EN TANT QUE LIEN AVEC L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES URBAINES. ◀

► Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa

> USAGES



► L'ESPACE PUBLIC DEVRAIT ETRE CONÇU COMME UN ENSEMBLE DE MICROFORMES PERMETTANT DES USAGES, DES ACTIVITES ET DES SOCIALITES PUBLIQUES VARIES. ◀

► Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa

PRINCIPES DIRECTEURS :

AMBIANCE 1. "Naturaliser" les espaces publics à dominance minérale



Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa



D'autres éléments naturels (eau des fontaines, bois pour le mobilier, etc.) peuvent également contribuer à rendre un espace public agréable.

Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa

AMBIANCE 2. Créer des environnements complexes à travers une action sur le floorscape, le wallscape et le mobilier urbain



En ce qui concerne le *floorscape*, il est conseillé de jouer sur les couleurs et les textures des revêtements de sol pour contrer la monotonie de l'asphalte. De préférence, il faudrait utiliser des matériaux enrichissant l'expérience sensorielle liée aux déplacements. Tenir compte également de la question des usages: un revêtement de sol doit aussi être fonctionnel.



Barcelone, Villa Olimpica, 2008
photos: Ian Losa



>En ce qui concerne le **wallscape**, il est possible d'enrichir les façades à travers des **couleurs** et des **textures variées**. Il est également conseillé d'**articuler les volumétries** des bâtiments afin d'éviter une géométrie et une linéarité excessives des formes urbaines.

>Fribourg en Brisgau, Vauban, 2009
photo: Ian Losa



>Au niveau du **mobilié urbain**, il est conseillé de privilégier des **éléments** qui soient à la fois **fonctionnels** et **visuellement attrayants**.

>Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa

AMBIANCE 3. Enrichir l'ambiance de l'espace public au moyen d'éléments d'art public



>Il faudrait favoriser l'**interactivité** entre art public et usagers (toucher, mouvement, jeu) afin de stimuler une **expérience multi-sensorielle** de l'espace public.

Il est conseillé d'utiliser l'œuvre d'art pour **structurer, renforcer et révéler le caractère du lieu public**. Éviter de « poser » tout simplement un élément de façon détachée de son contexte.

Il est également possible d'utiliser l'art public pour créer des **points de repère**.
(voir Principe Cohérence 2)

>Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa

PRINCIPES DIRECTEURS :

COHERENCE 1. Intégrer un espace public au sein de son contexte spatial



>L'espace public devrait être articulé au sein d'un **réseau piétonnier continu**, composé d'espaces ponctuels, directionnels et transitionnels.



>Lausanne, Centre Ville, 2010
photos: Ian Losa



>Il faudrait **connecter** des espaces publics proches par des **axes bien définis** et présentant une **forte continuité**.

>Barcelone, Barceloneta, 2008
photo: Ian Losa

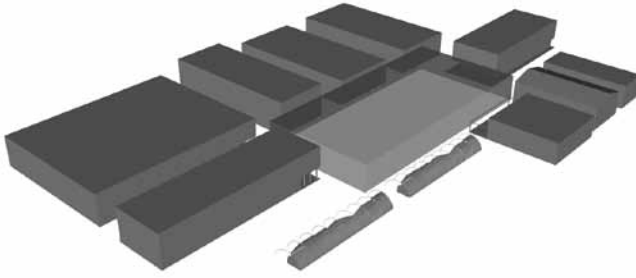


>Il faudrait créer des **marges poreuses**, invitant les piétons à **pénétrer au sein de l'espace public** (visibilité depuis l'extérieur, accessibilité, élimination des obstacles).

>Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa

COHERENCE 2. Donner une cohérence interne à l'espace public

>Il faudrait utiliser le cadre bâti afin de **délimiter l'enveloppe** de l'espace public de façon claire.



>Lausanne, Flon, 2010
modèle graphique 3D. Ian Losa



>Ne pas encombrer l'espace intérieur. Utiliser un **mobilier de qualité et quantitativement limité**.

Il est également conseillé d'intégrer des **points de repère**, marquant l'identité du lieu et favorisant l'**imageabilité** de l'espace public.

(voir Principe Ambiance 2)

>Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa



>Ne pas se limiter à positionner des éléments au sein de l'espace public. Il faudrait créer des **couplages entre éléments** et faire en sorte que les différentes composantes de l'espace public puissent **se renforcer mutuellement** sur un plan visuel ou fonctionnel.

>Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa

PRINCIPES DIRECTEURS :

USAGES 1. Donner une structuration claire à l'espace public



➤ Dans le cas d'une **rue**, la structuration peut se faire à travers la création de **séquences spatiales différenciées**.

Dans le cas d'une **place**, la structuration peut se faire en proposant des **sous-espaces diversifiés et complémentaires**. Il est conseillé de mettre à disposition des usagers des sous-espaces **exposés** aux regards, aux flux et au mouvement, mais à des **degrés différents d'intensité**.



➤ Lausanne, Flon, 2010
photos: Ian Losa



➤ Dans les zones accueillant des parcours piétons, il est conseillé de mettre à disposition des usagers des **éléments ponctuels** leur permettant de « **personnaliser** » leur propre cheminement.

➤ Lausanne, Flon, 2010
photo: Ian Losa

USAGES 2. Accorder une attention particulière au mobilier destiné aux places assises, ainsi qu'à la façon dont celui-ci est disposé



>Le **mobilier** devrait être à la fois **esthétique** et **confortable**, tout en tenant compte des **besoins particuliers des groupes minoritaires** (notamment des personnes âgées).

>Grenoble, *Marie Reynoard*, 2010
photo: Ian Losa



>Les **places assises** devraient être positionnées sur les **marges** de l'espace public, garantissant des **orientations** et des **vues diversifiées**.

>Barcelone, *Villa Olímpica*, 2008
photo: Ian Losa



>Des **places assises secondaires** devraient être prévues lors des différents aménagements.

>Grenoble, *Arlequin*, 2010
photo: Ian Losa

USAGES 3. Créer des transitions douces et progressives entre espace public (ouvert) et espace fermé (semi-public)



>Différents éléments spatiaux peuvent être utilisés en vue d'atteindre cet objectif :

-des **parois translucides** créant un agréable « **brouillage** » des **limites** entre espace public (ouvert) et espace semi public (fermé).

-des **terrasses-cafés**, invitant les usagers à investir et à utiliser l'espace public. Ces éléments permettent de tisser une **membrane de transition** entre usage public et usage à vocation marchande.

-des structures sous forme de **porches**, permettant un **passage doux et progressif** de l'intérieur des bâtiments à l'espace public ouvert et inversement.



>Lausanne, *Flon*, 2010
photos: Ian Losa

